

FORMATIONS 2021

#MakeYourIdeasTravelSafely*



*La façon la plus sûre de faire voyager vos idées | Nous formons à la PI

L'IEEPI a fait le choix de vous proposer les formations courtes du 1^{er} semestre 2021 sous le format distanciel. Les dates sont susceptibles d'être modifiées, vous référer au site internet.

IEEPI

INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

HISTORIQUE

Partenaires, Membres fondateurs & associés



PARTENAIRES DE L'IEEPI

L'IEEPI organise en région des formations adaptées aux enjeux des PME innovantes avec l'aide de différents partenaires :

- Agences de développement et d'innovation régionales (AD'OCC, Grand E-nov...),
- Délégations régionales de l'INPI,
- Chambres de Commerce et d'Industrie,
- Pôles de compétitivité.

L'IEEPI met également en œuvre des programmes de formation spécifiques à certains métiers ou filières, à l'aide d'associations professionnelles :

- CNCPI (CPI),
- CFIB (spécialistes information brevet),
- LES France (spécialistes licensing).

PARTENAIRES INTERNATIONAUX

L'IEEPI développe des partenariats avec des acteurs internationaux majeurs : l'Office Européen des Brevets (OEB), l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), l'Office chinois de propriété intellectuelle (CNIPA).

Des formations IEEPI sont délocalisées en Suisse grâce à notre partenaire CENTREDOC basé à Neuchâtel.

Un programme de formation en anglais est proposé à Paris sur des thématiques développées par notre partenaire américain Business Development Academy (BDA).

L'IEEPI est régulièrement sollicité pour participer à des projets européens destinés à promouvoir la sensibilisation à la propriété intellectuelle et à concevoir des programmes de formation innovants.

L'IEEPI, ACTEUR MAJEUR DE LA FORMATION !

Créé à l'initiative du Ministère de l'Industrie et de l'INPI, l'IEEPI a pour vocation de former aux aspects stratégiques et managériaux de la propriété intellectuelle (PI).

Depuis sa création, l'IEEPI a formé plus de 10 000 personnes. Nos clients sont les acteurs de l'innovation :

- Les entreprises et particulièrement les PME innovantes,
- Les organismes publics de recherche et les universités,
- Les CPI et les avocats,
- Les structures d'appui à l'innovation.

L'IEEPI se caractérise par :

- Son offre de formation novatrice dans le domaine du management et de la valorisation de la PI,
- Le niveau élevé d'expertise de ses intervenants,
- Une pédagogie privilégiant l'interactivité et les mises en situation.

La localisation de l'IEEPI à Strasbourg a permis la création d'un Pôle d'Excellence en Propriété Intellectuelle reconnu internationalement par la réunion des acteurs strasbourgeois de la propriété intellectuelle : IEEPI, Délégation régionale de l'INPI et Ceipi au sein du Cardo.

MEMBRES FONDATEURS

- Le Ministère de l'Industrie,
- L'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI),
- La Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle (CNCPI),
- L'Institut des Mandataires Européens (epi),
- Le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF),
- La Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME),
- La Région Grand Est,
- Le Conseil Départemental du Bas-Rhin,
- L'Eurométropole de Strasbourg,
- L'Université de Strasbourg,
- Grégoire Carneiro, Inspecteur général honoraire au Ministère de l'Économie, des Finances, et de l'Industrie,
- Christian Brevard, Membre de l'Académie des Technologies, Président honoraire de l'IEEPI

MEMBRES ASSOCIÉS

- Le Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle (Ceipi),
- Le Licensing Executives Society France (LES France).

Le Président de l'IEEPI est M. Alain Beretz.

AVANT-PROPOS

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, BIG DATA, BLOCKCHAIN : LA PI EST PLUS QUE JAMAIS AU CŒUR DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET DE LA STRATÉGIE DES ENTREPRISES

L'IEEPI accompagne ce mouvement en vous proposant une offre de formation évolutive et novatrice.

Nous vous proposons désormais des sessions à distance pour la plupart de nos formations !

Voici nos **nouveautés pour 2021** : **NOUVEAU**

- Exploiter les informations PI pour la recherche brevets : bases,
- Exploiter les informations PI pour la recherche brevets : approfondissement,
- Élaborer efficacement une demande de brevet,
- Concurrence déloyale, parasitisme et abus de position dominante,
- Certified patent valuation analyst, 
- Enhanced negotiating strategies. 

L'IEEPI vous propose également :

- Des **formations diplômantes ou qualifiantes** :
 - **MASTER 2 SPII** : 20 jours de formation sur les aspects stratégiques de la PI et de l'innovation.
 - **Cycle Valorisation et Transfert de Technologie** : 10 jours de formation approfondie aux pratiques de transfert de technologie in et out.
 - **Cycle PI et Licensing des Logiciels** : 8 jours de formation pour comprendre les enjeux et spécificités des logiciels.
- Le développement de **formations à distance**, d'**E-learning** et **Serious game en PI sur mesure**, une méthode pédagogique innovante et ludique pour former vos collaborateurs.
- Des **formations sur mesure**, une prestation personnalisée et un budget optimisé : n'hésitez pas à nous consulter.

Une attention particulière est portée aux PME qui bénéficient d'une tarification préférentielle.

L'IEEPI s'appuie sur un réseau unique d'experts et de praticiens de la PI au service de vos équipes : n'hésitez pas à nous demander conseil.

Avec l'IEEPI, formez-vous pour mieux innover !



**CONSULTER
NOTRE SITE
INTERNET :**

www.ieepi.org 

Retrouvez en quelques clics ou via le moteur de recherche :

- L'intégralité de notre offre de formation, classée par mots-clés, durée, date, niveau, lieu...
- Les programmes de formation détaillés,
- Les catalogues PDF de nos formations,
- L'inscription en ligne,
- L'inscription à notre newsletter,
- Les actualités récentes en propriété intellectuelle et les nouveautés de l'institut.



**S'ABONNER
À LA
NEWSLETTER
MENSUELLE**

Grâce à la newsletter IEEPI, recevez directement par email un panorama de presse mensuel des dernières actualités concernant la propriété intellectuelle et l'institut, des paroles d'expert IEEPI et les prochaines formations.



Le Président
Alain Beretz



Le Directeur Général
Antoine Dintrich

SOMMAIRE



eFORMATIONS PI - Les enquêtes propriété intellectuelle..... P.06

Un serious game basé sur une logique d'enquête policière pour découvrir la PI (3 heures)



FORMATIONS À DISTANCE P.07

Une sélection de formations à distance avec des dates et des horaires adaptés



MASTER 2 SPII "STRATÉGIE DE LA PI & INNOVATION" P.08

Une formation complète sur les aspects stratégiques de la PI et de l'innovation (20 jours)



CYCLE VALORISATION ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE P.10

Une formation approfondie et pratique au transfert de technologie in et out (10 jours)



CYCLE PI ET LICENSING DES LOGICIELS P.12

Une formation approfondie et pratique aux enjeux et spécificités des logiciels (8 jours)

1. INNOVER

FORMATIONS COURTES P.14

- 1.1. Maîtriser les bases de la propriété intellectuelle (PI)..... P.14
- 1.2. Fondamentaux de l'innovation et de la PI..... P.14
- 1.3. Le référent PI dans l'entreprise : bonnes pratiques..... P.15
- 1.4. L'Arbre des moyens : un outil pour innover et préparer les brevets P.15
- 1.5. Innovation et management des connaissances P.16
- 1.6. Innover grâce aux brevets P.16
- 1.7. Brevets et publications : organiser et exploiter la veille P.17
- 1.8. La cartographie brevets : enjeux et outils P.17
- 1.9. Exploiter les informations PI pour la recherche brevets : bases P.18
- 1.10. Exploiter les informations PI pour la recherche brevets : approfondissement..... P.18

2. PROTÉGER

> Actualités

- 2.1. Actualités du droit d'auteur et du numérique P.19
- 2.2. Actualités du droit des brevets P.19
- 2.3. Actualités du droit des marques, dessins et modèles..... P.20

> Droits d'auteur, Droits voisins et Non brevetable

- 2.4. Protéger et vendre le non brevetable..... P.20
- 2.5. Maîtriser les bases du droit d'auteur P.21

> Brevet

- 2.6. Modèles d'utilité : un 'Petit brevet' efficace P.21
- 2.7. Maîtriser les brevets : bases P.22
- 2.8. Maîtriser les brevets : approfondissement..... P.22
- 2.9. Liberté d'exploitation : techniques et stratégies P.23
- 2.10. Élaborer efficacement une demande de brevet P.23
- 2.11. Gérer les procédures administratives brevets..... P.24
- 2.12. Loi Pacte : quels impacts pour vos brevets ? P.24

> Marques, Dessins & Modèles et Noms de domaine

- 2.13. Maîtriser les bases des marques et du design..... P.25
- 2.14. Protéger les marques : perfectionnement P.25
- 2.15. La réforme du « Paquet Marque »..... P.26
- 2.16. Gérer un portefeuille de marques P.26
- 2.17. Défendre ses marques sur internet et les réseaux sociaux P.27
- 2.18. Intégrer les dessins & modèles dans la stratégie de protection P.27
- 2.19. Intégrer les noms de domaine dans la stratégie de protection..... P.28

> International

- 2.20. Brevet unitaire et brevet européen : approche stratégique P.28
- 2.21. Protéger sa PI en Chine P.29
- 2.22. Déposer des brevets et défendre ses droits aux USA..... P.29



NOUVEAU
NOUVEAU

NOUVEAU

> Coopération

3.1. Bonnes pratiques PI pour réussir les partenariats	P.30
3.2. Open-innovation et partenariats	P.30
3.3. Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium	P.31
3.4. Gérer la PI dans les copropriétés	P.31
3.5. Contrats de recherche et développement public / privé	P.32

> Valorisation et Contrats

3.6. Valoriser les technologies : bonnes pratiques	P.32
3.7. Techniques de négociation appliquées à la PI	P.33
3.8. Négocier les contrats de TT avec succès	P.33
3.9. Licensing : préparer et réussir un transfert de technologie	P.34
3.10. Term sheet et accords précontractuels	P.34
3.11. Maîtriser les contrats de protection et de transfert	P.35
3.12. Maîtriser les contrats droits d'auteur, design et créations informatiques	P.35
3.13. Maîtriser les contrats brevets : bases	P.36
3.14. Maîtriser les contrats brevets : approfondissement	P.36
3.15. Maîtriser les contrats marques	P.37
3.16. Maîtriser les contrats de TT	P.37
3.17. Best practices of international licensing agreements	P.38
3.18. Enhanced Negotiating Strategies	P.38



NEW

> Gestion

4.1. Piloter la PI dans l'entreprise	P.39
4.2. Stratégie de PI : bonnes pratiques en entreprise	P.39
4.3. Stratégie de PI : organisation et gestion	P.40
4.4. Gérer le suivi du TT en pratique	P.40

> Finances

4.5. Audit PI et Due Diligence de portefeuilles	P.41
4.6. Evaluation financière des droits de PI	P.41
4.7. Evaluation financière et fiscalité du TT	P.42
4.8. Audit économique et évaluation des droits de PI	P.42
4.9. Fiscalité de la PI	P.43
4.10. Certified Patent Valuation Analyst	P.43



NEW

> Litiges

4.11. Litige de PI : anticiper et se préparer	P.44
4.12. Litige de PI : stratégies judiciaires et aspects économiques	P.44
4.13. Contrefaçon de brevets : agir et réagir	P.45
4.14. Concurrence déloyale, parasitisme et abus de position dominante	P.45

NOUVEAU

> Logiciels

5.1. Protéger et valoriser les créations logicielles	P.46
5.2. Logiciels : aspects techniques et modes de protection	P.46
5.3. Licences logicielles : compatibilité et politique PI	P.47
5.4. Gérer la PI des logiciels : méthodologie et outils	P.47
5.5. Rédiger et négocier les contrats d'exploitation des logiciels	P.48

> Autres

5.6. Intelligence Artificielle (IA) : enjeux et rédaction de brevet	P.48
5.7. Big Data, Bases de données et données personnelles	P.49
5.8. Blockchain : enjeux PI et juridiques	P.49
5.9. Brevets et biotechnologies : développements récents et actualités	P.50
5.10. Produits pharmaceutiques : optimisation des stratégies de protection	P.50

L'INPI ET L'IEEPI : UNE OFFRE DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE..... P.51

NOS FORMATEURS P.52

FORMATIONS SUR MESURE P.53

CALENDRIER P.54

PÉDAGOGIE ET QUALITÉ P.56

BULLETIN D'INSCRIPTION P.57

CONDITIONS GÉNÉRALES P.58

INFORMATIONS PRATIQUES P.59

eFORMATIONS PI

Les Enquêtes Propriété Intellectuelle

DURÉE : environ 3h | PRIX : à partir de 250 €

UN E-LEARNING POUR SE FORMER À LA PI !

Avec les eFormations PI, un serious game basé sur une logique d'enquête policière, découvrez les **essentiels de la Propriété Intellectuelle** avec Pierce Intel, votre Détective PI.

Vivez ses **enquêtes** au fil d'épisodes aux multiples rebondissements !

ÉPISODE 1 GRATUIT
> www.eformations.pro

PÉDAGOGIE

Les eFormations sont constituées de **5 épisodes indépendants de 30 minutes**.

Chaque épisode débute par un **incident marquant** que l'apprenant va devoir comprendre et analyser.

Au fil de l'épisode, il passe d'une posture de **spectateur** à celle d'**acteur** en interagissant avec les personnages, les objets et les notions de PI qui lui sont présentés :

1. La PI : un rôle clé pour l'entreprise
2. Gérer la confidentialité et protéger les secrets
3. Protéger la technique
4. Protéger le marketing et le design
5. Protéger les créations intellectuelles et les logiciels

Un **quiz** permet après chaque épisode d'évaluer ses connaissances.

Chaque thématique se conclut par un **débriefing** et un **récapitulatif des bonnes pratiques**.

LES PLUS



Apprentissage ludique : rencontrez différents personnages charismatiques. Vérifiez vos connaissances grâce à des quizz !



Pédagogie approuvée : le contenu pédagogique a été conçu par l'IEEPI. Un Comité de Validation Pédagogique composé de spécialistes PI a apporté son expertise et a validé la conception.



Session rapide : chaque épisode dure 30 minutes. Votre progression est sauvegardée automatiquement.



Apprenez où vous voulez : accessibles sur ordinateur, sur smartphone ou tablette et compatibles avec tous navigateurs à jour, Android et iOS.

PUBLIC

Tout **profil** et type de public souhaitant acquérir les notions de base de la PI.

OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de **se former aux notions de base de la PI**, de manière concrète et interactive.

OFFRE

- **Licence à l'unité** : 250 € (tarif dégressif en fonction du nombre d'utilisateurs)
- **Ou Intégration** dans l'entreprise et possibilité de personnalisation : sur devis (consulter l'IEEPI)
- **Langue** : français et anglais

FORMATIONS À DISTANCE

NOUVEAUTÉ

L'IEEPI se mobilise et vous propose une gamme de formations en distanciel !

POURQUOI CHOISIR LA FORMATION À DISTANCE ?

Accédez au développement des compétences grâce à la formation à distance et ses nombreux atouts : **se former où l'on veut, et au meilleur coût !**

Nos mots d'ordre : **accessibilité, flexibilité et efficacité**, pour booster les performances de chacun. Vous pouvez vous connecter facilement depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.

Ces formations sont disponibles au catalogue ou bien en intra en fonction de votre besoin.

Pour entretenir l'interactivité nous alternons les **apports théoriques et activités pédagogiques diverses**, ainsi que des supports variés : présentation de type Powerpoint, exercices, quiz/sondage, prises de parole...

ÉQUIPEMENT

Un ordinateur (micro/webcam intégré de préférence) et une simple connexion internet suffisent.

Un **outil de visioconférence simple à utiliser** est mis à votre disposition. En cas de besoin, une connexion par téléphone est possible.

Nous nous assurerons avec vous que vos équipements soient adaptés et fonctionnels via un test systématique avant chaque formation.

ORGANISATION

L'IEEPI vous propose une sélection de formations à distance avec des dates et des horaires adaptés.

Pour optimiser l'efficacité pédagogique, une formation habituellement proposée en présentiel sur 1 jour vous sera proposée à distance sur 2 jours avec des **horaires aménagés**, par exemple :

- Jour 1 : 9h30 – 11h / 14h – 15h30
- Jour 2 : 9h30 – 11h / 14h – 15h30

Le nombre de participants est volontairement limité afin de favoriser l'interactivité avec le formateur.

Le support de cours vous sera envoyé avant la formation.

TEMOIGNAGE

Soucieuse d'apporter à ses équipes un socle et un langage commun en propriété industrielle, EVERGREEN GARDEN CARE a fait appel à l'IEEPI pour dispenser une formation intra à distance.

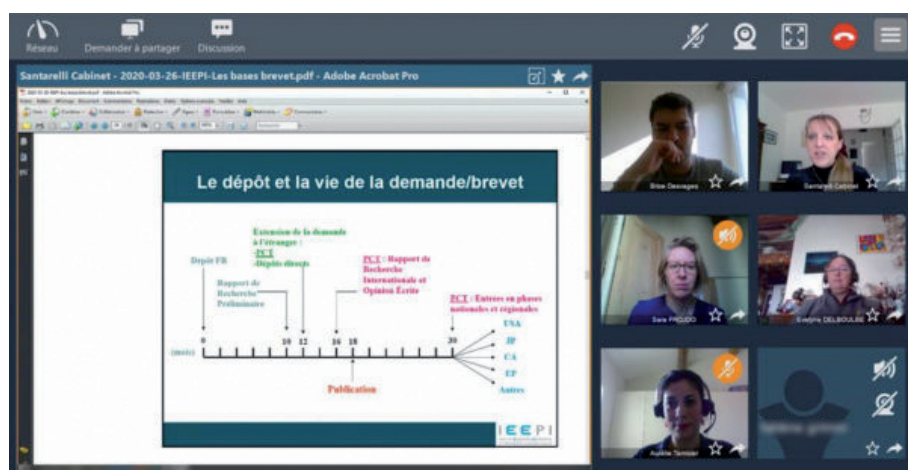
Découvrez comment l'IEEPI a réussi à **conjuguer ces objectifs de formation avec efficacité en distanciel** :

- Laurent Martel, Directeur R&D :

« Une formation qui démystifie la gestion de la propriété intellectuelle en donnant des outils et des méthodes simples et efficaces. Une formation enfin permettant aux différents acteurs de l'innovation de l'entreprise de développer une culture et un engouement nouveau ».

- Yann de Kermadec, formateur :

« Le format à distance demande de la préparation et de l'engagement en tant que formateur mais le résultat a été très constructif et l'expérience concluante ! »



MASTER 2 SPII

Stratégie de la PI et innovation

Mars à Novembre 2021 à Strasbourg

DURÉE : 20 JOURS | PRIX : 8500€

UN MASTER 2 EN FORMATION CONTINUE

N° CPF : 317407

L'IEEPI vous propose d'acquies un diplôme de Master 2 « Management des Projets et des Organisations », Parcours « Stratégie de la propriété intellectuelle et innovation » délivré par l'Université de Strasbourg.

Les enseignements du Master sont constitués de la façon suivante :

- Une semaine de cours fondamentaux sur le management de l'innovation.
- 5 modules de 3 jours.
- Un mémoire, dont le thème est déterminé en accord avec l'équipe pédagogique.
- Le mémoire fait l'objet d'une soutenance.

La direction scientifique du Master est assurée par le Professeur Patrick Llerena de l'Université de Strasbourg. L'inscription au Master 2 comprend la semaine des fondamentaux, les 5 modules, l'encadrement du mémoire et les droits universitaires.

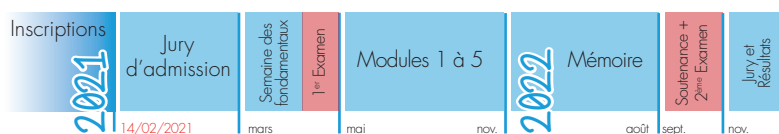
PUBLIC

Responsables PI, chargés de valorisation, juristes, responsables innovation, ingénieurs brevets, conseils en propriété industrielle, acteurs du développement économique et technologique.

OBJECTIFS

Améliorer la compétitivité des organisations par le management stratégique de la propriété intellectuelle (PI) : veille stratégique, protection de l'innovation et du savoir-faire, évaluation et valorisation, économie des contrats et des litiges.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



L'objectif de ce cursus est d'offrir une formation d'excellence permettant d'avoir une vision complète du processus de protection et de valorisation d'une innovation. Les études de cas et l'interaction entre les participants et l'équipe de formateurs sont privilégiées.

UN FORMAT FLEXIBLE

- Une « Semaine des fondamentaux » permet d'acquies ou de réviser les notions fondamentales du management de l'innovation et de la PI.
- 5 modules de 3 jours répartis sur 7 mois afin de permettre aux participants de concilier la formation avec leur emploi du temps professionnel.
- Chacun des modules constitue une approche approfondie du thème étudié et peut être suivi séparément.
- Un mémoire tutoré à rendre à l'issue du cursus.
- La formation peut être suivie sur 2 ans (nous consulter pour le tarif).

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sur dossier.
- Master 1 ou équivalent.
- 3 années d'expérience professionnelle.
- Les postulants non titulaires d'un Master 1 ou équivalent peuvent faire une demande de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) auprès du service formation continue de l'Université de Strasbourg.

VALIDATION DU CURSUS

- Épreuves écrites de contrôle des connaissances.
- Mémoire et soutenance devant un jury.





FONDAMENTAUX DE L'INNOVATION ET DE LA PI

Contenu des enseignements

- Introduction à l'Economie de l'innovation et de la connaissance
- Théorie des organisations
- Introduction à la planification et au management de projets innovants
- Economie et management du brevet d'invention : innovation ouverte et enjeux socio-économiques du brevet
- Comment l'entreprise protège-t-elle ses investissements marketing : marques, dessins & modèles, droit d'auteur ?
- Contrôle des connaissances : Samedi 27 mars matin

MODULE 1

INNOVATION ET MANAGEMENT DES CONNAISSANCES

Du 26 au 4 juin 2021 à distance

Contenu des enseignements

- Stimuler la créativité et l'innovation par les stratégies PI
- Développer et protéger les « savoir-faire » et les compétences de l'entreprise
- PI et partenariats : les moteurs de l'économie de la connaissance
- La PI, composante défensive et offensive de l'intelligence économique

MODULE 2

STRATÉGIE DE PI : ORGANISATION ET GESTION

Du 22 juin au 2 juillet 2021 à distance

Contenu des enseignements

- Le brevet, un instrument aux rôles multiples
- Stratégies de protection : la PI au service de la compétitivité
- Articuler la stratégie générale d'entreprise et la stratégie PI
- Organiser la fonction PI au sein de l'entreprise, et manager les relations avec les créateurs

MODULE 3

MAÎTRISER LES CONTRATS DE PROTECTION ET DE TRANSFERT

Du 22 au 24 septembre 2021 à Strasbourg

Contenu des enseignements

- Le droit des contrats internationaux et le droit communautaire
- Stratégie et pratique de négociations
- Etude de différents types de contrats de propriété industrielle et études de cas

MODULE 4

AUDIT ÉCONOMIQUE ET ÉVALUATION DES DROITS DE PI

Du 13 au 15 octobre 2021 à Strasbourg

Contenu des enseignements

- Choisir la politique PI de l'entreprise et adapter ses moyens en conséquence
- Introduction aux méthodes de mesure de la valeur des actifs intellectuels de l'entreprise
- Techniques d'évaluation : évaluer pour choisir, évaluer pour comptabiliser, évaluer pour vendre
- Cas pratique d'évaluation de brevets

MODULE 5

LITIGE DE PI : STRATÉGIES JUDICIAIRES ET ASPECTS ÉCONOMIQUES

Du 17 au 19 novembre 2021 à Strasbourg

Contenu des enseignements

- Les litiges : aboutissement des droits de PI et armes de concurrence
- Stratégies de litiges : objectifs économiques, cibles et gestion proactive du litige
- Planning des investissements : quelles ressources pour quels litiges ?
- Un procès simulé permet de faire la synthèse des différents acquis

CYCLE TT

Valorisation et Transfert de Technologie

19-21 mai, 16-18 juin, 22-24 septembre, 19-20 octobre et 25-26 novembre 2021

DURÉE : 10 JOURS | PRIX : 5100€

OBJECTIFS

- Analyser l'environnement PI et stratégique pour se préparer à une négociation et sécuriser ses licences.
- Comprendre les tendances de licensing, les nouveaux outils et pratiques.
- Transmettre les bonnes pratiques pour éviter les pièges et conclure des accords favorables.
- Savoir négocier des licences pour assurer un deal gagnant-gagnant.
- Pouvoir gérer les licences après la signature, y compris la collecte des redevances et anticiper les conflits.

PUBLIC

Professionnels du transfert de technologie (universités ou industrie), chargés de valorisation, dirigeants de PME, chefs de projets, agents du développement économique et technologique, praticiens de la PI, ingénieurs ou chargés d'affaires, business developers, juristes et conseils.

INTERVENANTS

Spécialistes du transfert de technologie dans l'industrie, business developers, conseils en propriété industrielle, avocats, consultants.

PRÉ-REQUIS

Avoir une pratique du transfert de technologie (dans le secteur public ou privé).

Venez explorer les différentes facettes du processus de transfert de technologie (TT) à travers des études de cas, du travail d'équipe et des ateliers. Vous rencontrerez des praticiens expérimentés issus de l'industrie et de la recherche publique pour comprendre de manière très interactive leurs différents points de vue et bonnes pratiques.

EXPERTISE LICENSING

- Les experts sélectionnés vont analyser pas à pas les aspects pratiques et les pièges liés aux transferts de technologie (Licensing-in & out).
- Chaque étape sera analysée au travers de multiples cas ou de simulations et critiquée interactivement.

COMITÉ PÉDAGOGIQUE

Le comité pédagogique est constitué de professionnels issus de sociétés très actives internationalement et d'organismes réputés pour leur pratique de transfert de technologie et de valorisation de la propriété intellectuelle.

EN PARTENARIAT AVEC :





MODULE 1

VALORISER LES TECHNOLOGIES : BONNES PRATIQUES

19 au 21 mai 2021 à distance

Contenu des enseignements

WORKSHOP INTRODUCTIF

- Cas concrets : introduire la démarche et les règles de base du processus de TT

LE BREVET, OBJET LICENSING

- Comment lire efficacement un brevet ?
- Informations pertinentes pour le licensing

MÉTHODES D'ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE BREVETS

- Comment évaluer la PI de la technologie que l'on veut acheter ou vendre ?
- Comment optimiser son portefeuille de brevets ?

ANALYSE STRATÉGIQUE DE LA PI

- Identifier les tendances, les innovations et positionner sa R&D
- Rechercher les bons partenaires

MODULE 2

ÉVALUATION FINANCIÈRE ET FISCALITÉ DU TT

16 au 18 juin 2021 à distance

Contenu des enseignements

MÉTHODES D'ÉVALUATION FINANCIÈRE DE TECHNOLOGIES ET ÉTUDE DE CAS

- Concepts de base et principales méthodes d'évaluation financière
- Un cas sera analysé de façon à utiliser différentes méthodes d'évaluation financière

OPTIMISATION DES CLAUSES FISCALES DANS LES CONTRATS DE TT

- Les différents types de clauses fiscales présentes dans les contrats internationaux de TT
- Implications pour le cessionnaire et le cédant
- Les limites à la liberté contractuelle

MODULE 4

NÉGOCIER LES CONTRATS DE TT AVEC SUCCÈS

19 et 20 octobre 2021 à Paris

Contenu des enseignements

FONDAMENTAUX DE LA NÉGOCIATION

- Les clés de la préparation
- La gestion de la marge de manœuvre, concessions et contreparties
- La conduite de la négociation et les comportements efficaces

TECHNIQUES DE NÉGOCIATION APPLIQUÉES AU LICENSING

- Préparation et phases du processus de négociation
- Négociations multiculturelles : USA et Asie
- Cas pratique

ATELIERS DE NÉGOCIATION

- Les considérations prélicensing, financières et techniques
- Mise en application par le biais de simulations de négociation en groupe par les participants

MODULE 3

MAÎTRISER LES CONTRATS DE TT

22 au 24 septembre 2021 à distance

Contenu des enseignements

ANALYSER LA PROPOSITION DE LICENCE ET STRUCTURER UNE CONTRE-PROPOSITION

- Proposition de licence : analyse des options afin de déterminer les avantages et les inconvénients d'une proposition de contrat

ANATOMIE DE CONTRATS PIÉGÉS - ÉTUDE DE CAS

- Session interactive : nombreux exemples de clauses et de contrats piégés
- Un contrat comportant des clauses piégées sera analysé en détails

MODULE 5

GÉRER LE SUIVI DU TT EN PRATIQUE

25 et 26 novembre 2021 à Paris

Contenu des enseignements

GESTION POST-LICENCE

- Quel suivi faut-il prévoir après avoir contractualisé une licence ? Faut-il prévoir un rapport de redevances ?
- Quand penser à un audit et comment s'y préparer ?
- Combien ça coûte ? Combien cela rapporte ?
- Exemples pratiques de « desk audit » et « field audit »

GÉRER LES CONFLITS ET LUTTER CONTRE LA CONTREFAÇON BREVETS

- Quelles sont les approches utilisables pour se prémunir et résoudre les litiges ?
- Avantages et inconvénients de chaque méthode au travers de cas
- Calcul des dommages

WORKSHOP FINAL : SYNTHÈSE

- Mises en situation sur des cas concrets : analyse stratégique, financière et business, aspects contractuels

CYCLE LOGICIELS

PI et Licensing des Logiciels

17-19 mars, 13-15 avril, 19-21 mai et 9-11 juin 2021

DURÉE : 8 JOURS | PRIX : 4300€

OBJECTIFS

- Appréhender l'univers technique du logiciel et acquérir le vocabulaire.
- Acquérir les bonnes pratiques pour développer et exploiter un logiciel en maîtrisant la PI.
- Connaître une méthodologie définissant et déterminant le statut juridique d'un logiciel à composants.
- Concevoir et mettre en œuvre des contrats d'exploitation et de licensing d'un logiciel.

PUBLIC

Business developers, chargés de valorisation ou chargés d'affaire, licensing managers, chefs de projets ou ingénieurs de développement, « release managers », juristes, ingénieurs brevet, responsables qualité...

INTERVENANTS

Spécialistes Licensing de l'industrie, ingénieur, juristes, conseil en propriété industrielle, avocat, consultants spécialisés.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases du droit de la PI et du droit d'auteur.

Un logiciel est souvent développé par des dizaines de contributeurs travaillant en partenariat ou sous-traitance et intégrant parfois plusieurs centaines de composants tiers ayant chacun leur licences d'exploitation propre.

La situation technique et juridique qui en résulte n'est pas toujours facile à cerner :

- Comment réaliser un projet logiciel dans un environnement juridique sécurisé ?
- Comment identifier les différents types de logiciels et ses composants ?
- Qui en est propriétaire ?
- Comment préparer et négocier les contrats d'exploitation d'un logiciel ?

COMITÉ PÉDAGOGIQUE

Ce cycle est suivi par un comité pédagogique auquel participent des experts du monde de l'industrie, des éditeurs logiciels, représentants de PME innovantes et de grands groupes high tech.

MÉTHODOLOGIE

La formation s'appuie sur des apports méthodologiques complétés par des grilles d'analyse, des référentiels et la présentation d'outils. Des études de cas sont utilisées afin de faciliter l'acquisition des connaissances et leur mise en œuvre.

EN PARTENARIAT AVEC :





MODULE 1

LOGICIELS : ASPECTS TECHNIQUES ET MODES DE PROTECTION

17 au 18 mars 2021 à distance

Contenu des enseignements

SPÉCIFICITÉS ET ENJEUX DES LOGICIELS

- Qu'est-ce qu'un logiciel ?
- Quels sont les différents types de logiciels ?
- L'environnement et le développement du logiciel
- La production du logiciel et les outils associés

ARTICULATION ENTRE LOGICIEL ET PI

- Articulation entre brevet et droit d'auteur
- Comparaison des différentes politiques de brevetabilité (USPTO, OEB, INPI)
- Le cas de la protection des bases de données
- Quel type de protection pour quel objectif ?

MODULE 2

LICENCES LOGICIELLES : COMPATIBILITÉ ET POLITIQUE PI

13 au 15 avril 2021 à distance

Contenu des enseignements

LA POLITIQUE PI DES LOGICIELS

- Mise en place d'une politique de PI
- Gestion des contributeurs au développement logiciel
- Gestion du contexte contractuel, des éléments extérieurs et des autres droits applicables au logiciel

FOCUS OPEN SOURCE

- Les différents types de licence et chaînes de droits
- Les licences libres : quelles stratégies ?

COMPATIBILITÉ DES LICENCES

- Carte d'identité d'une licence logicielle
- Les droits attachés à une licence
- Les grandes familles de licences
- Compatibilité entre licences des composants constitutifs et modèle d'exploitation de l'assemblage

MODULE 4

RÉDIGER ET NÉGOCIER LES CONTRATS D'EXPLOITATION DES LOGICIELS

9 au 11 juin 2021 à distance

Contenu des enseignements

CONNAÎTRE LES CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS D'EXPLOITATION DES LOGICIELS

- Les principes de base
- Les schémas de licensing
- Les spécificités du contrat de transfert de logiciel
- Les clauses essentielles du contrat de transfert

MODULE 3

GÉRER LA PI DES LOGICIELS : METHODOLOGIE ET OUTILS

19 au 21 mai 2021 à distance

Contenu des enseignements

MÉTHODOLOGIE OUTILLÉE D'ANALYSE DE LA PI : PRINCIPES, ÉTAPES, OUTILS

- Pourquoi et quand faire des analyses juridiques de codes ?
- Comment faire ?
 - Le statut juridique
 - La méthodologie : les étapes et outillage
- Les outils de traçabilité et de code mining
 - Etat de l'art
 - Présentation des outils

ÉTUDE DE CAS

- Mise en pratique en groupe sur un 'Use Case' complet permettant de dérouler toute la méthodologie

1.1 MAÎTRISER LES BASES DE LA PI

FONDAMENTAUX DE L'INNOVATION ET DE LA PI

1.2

Les 4 et 5 février 2021 à distance

Les 3 et 4 juin 2021 à distance

Les 7 et 8 septembre 2021 à distance

Les 18 et 19 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux stratégiques et économiques de la PI dans l'entreprise.
- Connaître les outils de protection et de valorisation des créations ou innovations.

PUBLIC

Toute personne de formation scientifique, juridique ou administrative souhaitant acquérir les notions de base de la PI.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- Exploiter les informations PI pour la recherche brevets : bases - p. 18.
- Maîtriser les bases du droit d'auteur - p. 21.
- Maîtriser les brevets : bases - p. 22.
- Maîtriser les bases des marques et du design - p. 25.

Du 22 au 26 mars 2021⁽¹⁾ à Strasbourg

DURÉE : 5 JOURS | PRIX : 2000 €⁽²⁾

OBJECTIFS

Connaître les concepts de base nécessaires à une gestion efficace de la PI dans les projets d'innovation.

PUBLIC

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de R&D, juristes, chargés de valorisation, avocats.

INTERVENANTS

- Professeurs en Sciences Économiques à l'Université de Strasbourg.
- Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg.
- Avocat.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

Master « Stratégie de la PI et Innovation » - p. 08.

Contenu des enseignements

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (PI), OUTIL DE PROTECTION DE VOTRE CAPITAL INTELLECTUEL

- Le capital intellectuel : véritable patrimoine de l'entreprise
- Comment anticiper et protéger au mieux le patrimoine intellectuel de votre entreprise : les différents types de droits de PI

COMMENT ET POURQUOI LA PI ?

- La PI, un outil de veille technologique et concurrentiel
- Décider de protéger ou pas
- Protéger les créations et les innovations de l'entreprise face aux concurrents
- Valoriser le patrimoine immatériel de l'entreprise
- Les bonnes pratiques

COMMENT PROTÉGER SES CRÉATIONS ?

- Le secret
- Le savoir faire

- Les droits de PI
- Le droit d'auteur, la protection du design et des œuvres traditionnelles (textes, sons, photos, vidéos...)
- La protection des logiciels et bases de données
- La protection des sites internet

LES DIFFÉRENTS TITRES DE PI

- La protection des outils marketing :
 - Les marques
 - Les dessins et modèles
 - Les noms de domaine
 - Les indications géographiques protégées
- La protection des inventions techniques : le brevet
 - Titularité
 - Principe de brevetabilité
 - Logiciel et brevet
 - Extension à l'étranger
 - Liberté d'exploitation

QUIZ PI

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Contenu des enseignements

ECONOMIE DE L'INNOVATION ET DE LA CONNAISSANCE

- Economie de la connaissance, de la créativité et de l'innovation : planter le décor
- Quels sont les enjeux et impacts économiques et managériaux d'une économie de l'innovation ?

RÔLE STRATÉGIQUE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET INNOVATIONS

- Les différentes pensées stratégiques
- Le rôle d'une innovation pour obtenir une victoire (cas)
- Les réseaux sociaux numériques
- L'influence du web 2.0

FONDAMENTAUX DU BREVET ET PROTECTION DU LOGICIEL

- Relations entre le brevet et les autres droits de PI
- Protéger les inventions
- Les étapes d'un dépôt de brevet
- Protéger les logiciels

ECONOMIE ET MANAGEMENT DU BREVET D'INVENTION

- Les enjeux socio-économiques du brevet d'invention
- Le management du brevet dans une logique d'innovation ouverte

COMMENT L'ENTREPRISE PROTÈGE-T-ELLE SES INVESTISSEMENTS MARKETING : MARQUES, DESSINS & MODÈLES, DROIT D'AUTEUR ?

- Droit d'auteur et titres (marques, dessins & modèles)
- Cession de droits au profit de l'entreprise
- Outils de protection et stratégie (territoriale...)
- Monopole et défense (contrefaçon...)

⁽¹⁾ Les personnes postulant au Master participent à une demi-journée supplémentaire pour passer un examen.

⁽²⁾ Ce tarif ne comprend pas les frais de

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

LE RÉFÉRENT PI DANS L'ENTREPRISE

Bonnes pratiques



L'ARBRE DES MOYENS

Un outil pour innover et préparer les brevets

Le 16 février 2021 à Neuchâtel (tarif spécifique)
Les 11 et 12 mars 2021 à distance
Les 26 et 27 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Communiquer sur la PI et sur les missions.
- Se préparer à devenir référent PI.
- Bien coopérer avec les personnes de son entité et avec les spécialistes PI et connaître les bonnes pratiques.
- Utiliser la « boîte à outils ».

PUBLIC

Référents PI ou brevets,
Correspondants PI ou brevets,
partenaires du développement des
entreprises, tous ceux qui managent
ou travaillent avec des référents PI.

INTERVENANT

Consultant en management de
l'innovation et de la PI.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *L'arbre des moyens : un outil pour innover et préparer les brevets* - p. 15.
- *Bonnes pratiques PI pour réussir les partenariats* - p. 30.

Les 4 et 5 mars 2021 à distance
Les 16 et 17 septembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Maîtriser (et apprécier) le langage des brevets.
- Être capable d'utiliser l'outil Arbre des moyens pour : présenter des brevets sous une forme « accessible à tous » (pour la veille, les décisions de dépôt...), faire des séances de créativité brevets, préparer des dépôts de brevets.

PUBLIC

R&D (chefs de projet, concepteurs...),
référents PI, référents brevets,
spécialistes PI (ingénieurs brevets,
CPI...), consultants, enseignants.

INTERVENANT

Consultant en management de
l'innovation et de la PI.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *Innover grâce aux brevets* - p. 16.
- *Élaborer efficacement une demande de brevet* - p. 23.

Contenu des enseignements

LE MANAGEMENT DE LA PI DANS LES ENTREPRISES EST EN PLEINE ÉVOLUTION

- La PI : Quelle définition ? Quels bénéfices ? Quelles activités ?
- La PI qui était « une affaire de spécialistes » devient « l'affaire de tous, avec l'aide des spécialistes »
- Un rôle en plein développement, à géométrie variable et en réseau : les référents PI

LE RÉFÉRENT PI EN ENTREPRISE

- Un rôle de « généraliste de la PI »
- Bien articuler trois niveaux : stratégie PI, organisation de la PI, compétences PI
- Comment communiquer sur la PI avec des interlocuteurs variés ?

LES BONNES PRATIQUES PI EN R&D

- Maîtriser le langage des brevets

- Assister les concepteurs, au quotidien, pour les recherches dans les bases brevets, la créativité brevets, la rédaction de propositions d'inventions...
- Coopérer avec les spécialistes brevets

LES BONNES PRATIQUES PI POUR UNE FONCTION RH, MARKETING, COM'...

- Un minimum de culture générale sur la PI
- Quels réflexes PI pour chaque fonction ?

LA « BOÎTE À OUTILS » DES RÉFÉRENTS PI

- Quelques outils simples, utilisables par tous
- Comment présenter la PI sur l'intranet de l'entreprise ?
- Utiliser le réseau PI interne et externe

Contenu des enseignements

LIRE « VITE ET BIEN » UN BREVET : LES CLÉS DU LANGAGE DES BREVETS

- La logique des brevets
- Description et revendications
- Exercices rapides de rédaction

MAÎTRISER L'ARBRE DES MOYENS : UN OUTIL D'AIDE AU DÉCHIFFRAGE DES BREVETS

- L'Arbre des moyens : principes de construction
- Comment traduire des revendications sous la forme d'Arbres des moyens ?
- Exercices de construction d'Arbres des moyens sur des sujets choisis par les participants

UTILISER L'ARBRE DES MOYENS POUR FAIRE DE LA CRÉATIVITÉ

- Deux méthodes de créativité complémentaires : par substitution et par transfert
- Exercices de créativité sur des sujets choisis par les participants

COMMENT UTILISER L'ARBRE DES MOYENS POUR « BOOSTER » L'INNOVATION ET SA PROTECTION ?

- Présenter des brevets sous une forme « accessible à tous » (pour la veille, les décisions de dépôt...)
- Faire des séances de créativité brevets
- Préparer des dépôts de brevets (coopération entre concepteurs et spécialistes brevets...)

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



Du 25 au 4 juin 2021 à distance

DURÉE : 3 JOURS | PRIX : 1850 €

OBJECTIFS

- Combiner innovation, PI et management des connaissances pour dynamiser l'entreprise.
- Savoir utiliser des outils simples pour s'informer, protéger les créations et coopérer avec des partenaires.
- Comprendre et s'approprier des techniques d'intelligence économique.

PUBLIC

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de R&D, juristes, chargés de valorisation, avocats.

INTERVENANTS

- Conseil en management de l'innovation.
- Professeur en Sciences Économiques à l'Université de Strasbourg.
- Responsable d'un Centre de Veille Stratégique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- Master « Stratégie de la PI et Innovation » - p. 08.
- Open-innovation et partenariats - p. 30.

Les 2, 3 et 4 juin 2021 à distance

Les 5, 6 et 7 octobre 2021 à distance

DURÉE : 12 heures | PRIX : 1300 €

OBJECTIFS

- Orienter un projet d'innovation.
- Faire un état de l'art.
- Créer de nouvelles solutions et les formaliser.
- Capitaliser les connaissances.
- Protéger et valoriser les innovations.

PUBLIC

Chefs de projets innovation, chefs de produits, responsables marketing, ingénieurs R&D, chercheurs, spécialistes PI, agents de développement économique et technologique des entreprises.

INTERVENANT

Consultant en management de l'innovation et de la PI.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une expérience en matière de brevet.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : bases* - p. 22.

EN COMPLÉMENT

- *Brevets et publications : organiser et exploiter la veille* - p. 17.
- *Exploiter les informations PI pour la recherche brevets : approfondissement* - p. 18.

Contenu des enseignements

LA PI STIMULE LA CRÉATIVITÉ ET L'INNOVATION

- L'innovation, clé du développement de l'entreprise
- Lire et exploiter un brevet
- Chercher dans les bases brevets
- Utiliser les brevets existants pour créer et innover

COOPÉRER ET PARTAGER LES CONNAISSANCES POUR INNOVER

- Formaliser les connaissances « au juste nécessaire »
- Partager les connaissances et développer les compétences
- Protéger les créations de l'entreprise
- Innover avec des partenaires

L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

- Economie de la connaissance et PI
- Conséquences sur les stratégies de protection et le transfert de technologie
- L'intelligence économique : quoi et pourquoi ?
- Mise en œuvre de la démarche d'intelligence économique

Contenu des enseignements

INNOVATION : LES ATOUTS DES BREVETS POUR L'INNOVATION

- Comprendre le langage des brevets
- Lire vite et bien un brevet
- Définir le territoire protégé par les revendications

CHERCHER DANS LES BASES BREVETS

- Les différents types de recherches (état de l'art, veille technologique...)
- Trouver rapidement des brevets pertinents dans les bases de données
- Recherches dans les bases brevets avec les participants

CRÉER DE NOUVELLES SOLUTIONS TECHNIQUES

- Utiliser les brevets existants pour créer de nouvelles solutions techniques
- Identifier rapidement ce qui peut être breveté

FORMALISER LES SOLUTIONS CRÉÉES

- Formaliser les améliorations techniques avec un outil simple « le mémo innovation »
- Exercice de formalisation en binôme

PARTAGER LES CONNAISSANCES

- Partager et enrichir les idées et les innovations
- Capitaliser les connaissances
- Manager la confidentialité

PROTÉGER LES INNOVATIONS

- Que protéger ? Pourquoi ? Quand ? Comment ?
- Droits et devoirs des inventeurs
- Coopération entre inventeurs et service PI
- Faire respecter ses droits et se défendre

VALORISER LES INNOVATIONS

- Valoriser ce que l'on a protégé
- Coopérer avec des partenaires

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



Les 26 et 27 janvier 2021 à distance
Les 7 et 8 septembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales sources d'IST (information scientifique et technologique) et leurs caractéristiques.
- Détecter les informations importantes contenues dans les brevets et publications.
- Mettre en œuvre une stratégie de recherche et une méthodologie d'analyse.
- Connaître des outils d'analyse.

PUBLIC

Ingénieurs, représentants des départements de R&D, veille, marketing stratégique ou propriété intellectuelle.

INTERVENANT

Expert en veille stratégique.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une expérience en matière de brevet.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : bases* - p. 22.

EN COMPLÉMENT

- *La cartographie brevets : enjeux et outils* - p. 17.
- *Exploiter les informations PI pour la recherche brevets : approfondissement* - p. 18.

Contenu des enseignements

LES SOURCES D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (IST)

- Les sources structurées : bases de données spécialisées brevets et publications, revue des principales bases, payantes et gratuites
- Les autres sources d'information technologique : presse économique, sites spécialisés, bases de projets
- Revue des principaux champs et données présents dans ces documents (titre, abstract, mots clés, auteur, co-auteur, adresse, date, etc.)

COMMENT COLLECTER L'IST PERTINENTE PAR RAPPORT À UNE PROBLÉMATIQUE DONNÉE ?

- Définition des objectifs : dans quelles situations y avoir recours ? pour répondre à quelles questions types ?
- Mise au point des stratégies de recherche et de collecte des

documents (champs interrogeables et booléens, abstract versus full text)

- Outils pour stocker une base IST

COMMENT EXPLOITER L'IST ET QUELLES INFORMATIONS STRATÉGIQUES EN RETENIR ?

- Etudes de cas :
 - Benchmark et positionnement
 - Tendances sectorielles
 - Diversification, recherche d'applications et de nouveaux marchés
 - Détection des concurrences alternatives
 - Analyse de la stratégie et des partenariats des concurrents
 - Identification d'experts et leaders d'opinion
 - Détection d'applications émergentes et signaux faibles

OUTILS POUR L'ANALYSE D'UNE BASE D'IST

- Statistiques
- Data mining
- Lexico-sémantique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les 1 et 2 juillet 2021 à distance
Les 15 et 16 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Réaliser des graphes de visualisation brevets après définition des requêtes d'interrogation de bases de données correspondant aux besoins du client.
- Analyser et interpréter les graphes de visualisation brevets obtenus.
- Réaliser un rapport à partir de l'analyse des graphes.

PUBLIC

Documentalistes brevet ou scientifique, ingénieurs brevets, responsables de service PI, chargés de valorisation ou de transfert de technologie.

INTERVENANT

Ingénieur brevet, expert en cartographie, CFIB.

PRÉ-REQUIS

- Avoir la pratique des bases de données brevets.
- Ou avoir suivi *Brevets et publications : organiser et exploiter la veille* - p. 17.

Contenu des enseignements

INTRODUCTION À LA CARTOGRAPHIE

- Rappel des bases de données brevet : Espacenet, Patentscope, Google Patents
- Définitions
- Pourquoi ? Pour qui ?
- Avantages - Inconvénients - Limites
- Différents types avec divers exemples de graphiques : Géographique ; Temporelle ; Technologique-Conceptuelle ; Déposants-Acteurs ; Paysage brevets (Patent Landscaping)

PRÉSENTATION D'OUTILS GRATUITS ET PAYANTS : «THE LENS», «PATENTINSPIRATION», «ORBIT ET INTELLIXIR», «DERWENT INNOVATION», «PATBASE»...

- Principales fonctionnalités, spécificités et avantages
- Exemples de graphes et cartes
- Comparaison de quelques outils avec les résultats

MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE BREVETS

- Requête - Corpus
- Graphiques - Clustering et Mapping (cartes)
- Interprétation - Résultats
- Conseils, bonnes pratiques et suivi de la démarche pour chaque niveau de conception

EXEMPLE DE CARTOGRAPHIE TECHNOLOGIQUE RÉALISÉE

MISE EN PRATIQUE

- Exercice pratique de cartographie technologique, puis exemple de rapport réalisé
- Exercices pratiques de conception de graphiques de visualisation à partir du portefeuille brevets d'une entreprise : activité(s), exploitation internationale, partenaire(s), sous-domaines, citations, concurrent(s)...
- Débriefing

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

EXPLOITER LES INFORMATIONS PI POUR LA RECHERCHE BREVETS

NOUVEAU

NOUVEAU



Les 9 et 10 juin 2021 à distance
Les 13 et 14 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Comprendre la relation entre les brevets et les autres droits de propriété intellectuelle.
- Comprendre les principales étapes de la vie du brevet.
- Savoir lire et analyser un texte de brevet.
- Reconnaître les informations PI dans les bases de données brevets pour la conduite des recherches en matière de brevets.

PUBLIC

Spécialistes de l'Information et de la Recherche Brevets, documentalistes, ingénieurs brevet débutants.

INTERVENANT

Spécialiste recherche et information brevets en cabinet et/ou en entreprise

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- Exploiter les informations PI pour la recherche brevets : approfondissement - p. 18.

Contenu des enseignements

INTRODUCTION

- Quelques définitions et enjeux de propriété intellectuelle
- La force du brevet comme levier de déploiement de business

QU'EST CE QU'UN BREVET ?

- Qu'est-ce qu'un brevet et qu'est-ce qu'une invention relevant d'un brevet ?
- Quelles relations y a-t-il entre brevet, savoir-faire, marque, modèle ?
- Quelles sont les différentes phases et quels sont les états d'un brevet ? Les différentes étapes de publication de brevets, leur signification et leurs codes types
- Quelle est la durée de vie ? Quelles en sont les redevances ?

COMPRENDRE UN BREVET

- Les différentes parties d'un fascicule de brevet
- Rappel des critères de brevetabilité : Nouveauté, divulgation, activité inventive

- La notion d'« homme du métier » / L'état de la technique

COMMENT LIRE UN TEXTE DE BREVET

- Contenu d'un texte brevet
- Articles-règles du Code de la PI (FR)
- Articles-règles de la CBE (EP)
- Textes US équivalents
- Différentes catégories de revendication
- Dépendance des revendications
- Exemples textes FR, EP et US

INFORMATIONS PI (DE BASE) POUR LA RECHERCHE BREVETS

- 1ère page brevet : données bibliographiques
- Numéros de publication brevet et codes associés
- Famille de brevets
- Classifications

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

EXPLOITER LES INFORMATIONS PI POUR LA RECHERCHE BREVETS

Les 10 et 11 juin 2021 à distance
Les 14 et 15 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Reconnaître les informations PI dans les bases de données brevets pour la conduite des recherches en matière de brevets.
- Connaître les sites pertinents contenant des informations PI (registres, sites des Offices de brevets étrangers) par rapport à sa recherche.

PUBLIC

Spécialistes de l'Information et de la Recherche Brevets, documentalistes, ingénieurs brevet débutants.

INTERVENANT

Spécialiste recherche et information brevets en cabinet et/ou en entreprise

PRÉ-REQUIS

- Avoir une pratique de recherche dans les bases de données brevets.
- Ou avoir suivi *Exploiter les informations PI pour la recherche brevets* : bases - p. 18.

EN COMPLÉMENT

- La cartographie brevets : enjeux et outils - p. 17.

Contenu des enseignements

INFORMATIONS PI (APPROFONDIE) POUR LA RECHERCHE BREVETS

- Infos procédure et accès aux différents registres des brevets
- Statut légal et difficultés rencontrées
- Informations sur un litige
- Informations sur la normalisation

DIFFÉRENTS REGISTRES DES BREVETS

- Registre français des brevets (RNB)
- Registre européen des brevets (REB)
- Registre américain des brevets (PAIR)
- Informations sur les notifications
- Informations sur les remarques des examinateurs
- Informations sur les arguments des déposants en réponse à un Office des brevets
- Informations sur les modifications des revendications
- Informations sur la validité d'un brevet

ACCÈS À DES SITES WEB EN ANGLAIS CONCERNANT LES DÉPÔTS ET LES PROCÉDURES À L'ÉTRANGER

- Site de recherche de l'USPTO (US)
- Site de recherche du JPO (Japon)
- Site de recherche du SIPO (Chine)
- Site de recherche du KIPO (Corée)
- Informations accessibles sur les sites nationaux des principaux Offices des Brevets

EXERCICES PRATIQUES

- Recherches sur des exemples concrets réalisées par les participants, avec différents niveaux de difficultés et en lien avec les épreuves rencontrées pour la Certification

QUIZ D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



Le 3 juin 2021 à distance

DURÉE : 3 heures 30 | PRIX : 410 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales décisions jurisprudentielles relatives au droit d'auteur et du numérique de 2020 et 2021.
- Connaître les principales évolutions de la doctrine en matière de droit d'auteur et du numérique.

PUBLIC

Conseils en propriété industrielle, spécialistes de l'industrie, avocats, juristes.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

- Connaître le droit d'auteur.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases du droit d'auteur* - p. 21.

EN COMPLÉMENT

- *Actualités du droit des marques, dessins & modèles* - p. 20.
- *Maîtriser les contrats droits d'auteur, design et créations informatiques* - p. 35.

Contenu des enseignements

**ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE ET DOCTRINALE
DU DROIT D'AUTEUR : ETUDE COMPLÈTE ET SYNTHÉTIQUE
DES DÉCISIONS DES TRIBUNAUX**
ACQUISITION DE LA PROTECTION

- Condition d'originalité
- Preuve de la qualité d'auteur
- Titularité des droits

EXPLOITATION

- Indépendance des propriétés matérielle et intellectuelle
- Redevance pour copie privée
- Droit de préférence et de suite

DÉFENSE

- Atteinte aux droits moraux et patrimoniaux
- Aspects procéduraux spécifiques au droit d'auteur
- Droit d'action des sociétés de gestion collective

CONTRATS INFORMATIQUES

- Elaboration du contrat
- Exécution du contrat

CONTREFAÇON ET INTERNET

- Droit applicable
- Questions de preuve
- Juridictions compétentes
- Responsabilité des acteurs et intermédiaires

Le programme sera actualisé un mois avant le déroulement de la formation en fonction des décisions les plus récentes.

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Le 15 avril 2021 à distance

DURÉE : 3 heures 30 | PRIX : 410 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales décisions jurisprudentielles relatives au droit des brevets de 2020 et 2021.
- Connaître les principales évolutions de la doctrine en matière de brevets.

PUBLIC

Conseils en propriété industrielle, spécialistes de l'industrie, avocats, juristes.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

Connaître le droit des brevets.

EN COMPLÉMENT

Actualités du droit des marques, dessins & modèles - p. 20.

Contenu des enseignements

**ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE ET DOCTRINALE DU DROIT DES
BREVETS (FRANÇAIS, EUROPÉENS, PCT) : ETUDE COMPLÈTE ET
SYNTHÉTIQUE DES DÉCISIONS DES TRIBUNAUX**
L'OBTENTION DES DROITS

- Brevetabilité
- Titularité des inventions
- Portée des droits

L'EXPLOITATION DES DROITS

- Bonnes pratiques
- Impact de la jurisprudence sur la rédaction des contrats de cession et de licence

LA DÉFENSE DES DROITS

- Décryptage et panorama complet de l'actualité

Le programme sera actualisé un mois avant le déroulement de la formation en fonction des décisions les plus récentes.

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

2.3 ACTUALITÉS DU DROIT DES MARQUES, DESSINS



2.4 PROTÉGER ET VENDRE LE NON

Le 27 mai 2021 à distance
Le 8 juillet 2021 à distance

DURÉE : 3 heures 30 | PRIX : 410 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales décisions jurisprudentielles relatives au droit des marques, dessins et modèles de 2020 et 2021.
- Connaître les principales évolutions de la doctrine en matière de marques, dessins et modèles.

PUBLIC

Conseils en propriété industrielle, spécialistes de l'industrie, avocats, juristes.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

Connaître le droit des marques et le droit des dessins et modèles.

EN COMPLÉMENT

- *Actualités du droit d'auteur et du numérique* - p. 19.
- *La réforme du « Paquet Marque »* - p. 26.

Les 24 et 25 juin 2021 à distance
Les 6 et 7 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une démarche de protection des innovations non brevetées.
- Connaître les bonnes pratiques associées.
- Maîtriser les procédures et outils permettant de les valoriser.

PUBLIC

Dirigeants et cadres de PME, chargés de valorisation, responsables R&D, ingénieurs, partenaires du développement économique des entreprises.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle ou Avocat.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

Innovation et management des connaissances - p. 16.

Contenu des enseignements

ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE ET DOCTRINALE DU DROIT DES MARQUES, DESSINS ET MODÈLES : ÉTUDE COMPLÈTE ET SYNTHÉTIQUE DES DÉCISIONS DES TRIBUNAUX

OBTENTION DES DROITS

Récents décisions françaises et de l'Union Européenne en matière de marques et de dessins et modèles, notamment différents signes susceptibles de constituer une marque, conditions de validité...

DROITS CONFÉRÉS PAR L'ENREGISTREMENT

- Contenu du droit
- Limites du droit
- Perte du droit...

EXPLOITATION DES DROITS

Bonnes pratiques et impact de la jurisprudence sur la rédaction des contrats de cession et de licence

DÉFENSE DES DROITS

Décryptage et panorama complet de l'actualité

Le programme sera actualisé un mois avant le déroulement de la formation en fonction des décisions les plus récentes.

Contenu des enseignements

LE PATRIMOINE INNOVANT NON BREVETÉ

- Enjeux et avantages concurrentiels latents du patrimoine innovant non breveté
- Identification
- Avantages et inconvénients (par rapport à l'invention brevetée)

COMMENT PROTÉGER ET SÉCURISER CE QUI N'EST PAS BREVETÉ ?

- Règles applicables en France, en Europe et dans l'UE
- Les processus liés aux contenus :
 - La formalisation et la traçabilité des innovations
 - La gestion des informations
 - Le dossier de savoir-faire
- Les processus liés à la réservation :
 - Authentification, opposabilité
 - Accords de confidentialité, clauses liées aux contrats de travail ou de prestation

COMMENT VALORISER OU TRANSFÉRER LE SAVOIR-FAIRE ?

- Précautions à prendre en cas de transfert
- Contrats de communication (« licence ») de savoir-faire
- Cas de la recherche et du développement coopératifs
- Focus sur les savoir-faire des Sciences humaines et sociales

COMMENT DÉFENDRE LE SAVOIR-FAIRE ?

- Les règles françaises et internationales
- Responsabilités civile et contractuelle
- L'action en concurrence déloyale
- La violation du secret de fabrique et les autres voies pénales
- Le nouveau délit de violation du secret des affaires

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



Les 30 et 31 mars 2021 à distance
Les 20 et 21 septembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Comprendre les principes et mécanismes régissant le droit d'auteur.
- Identifier les titulaires et gérer des droits d'auteur.
- Prévenir et réagir en cas de situation de contrefaçon.

PUBLIC

Toute personne de formation initiale scientifique, juridique ou administrative souhaitant acquérir des notions sur les droits d'auteur.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *Maîtriser les contrats droits d'auteur, design et créations informatiques* - p. 35.
- *Protéger et valoriser les créations logicielles* - p. 46.
- *Communication : droit d'auteur et droit de l'image* - site web.

Les 8 et 9 avril 2021 à distance
Les 12 et 13 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Savoir ce qu'est un modèle d'utilité (ou certificat d'utilité).
- Différences entre les modèles d'utilité et les brevets.
- Identifier les situations où son utilisation peut être pertinente.
- Principales règles selon les pays et cas particulier de la Chine.
- Identifier les critères de décision pour l'intégrer dans une stratégie de PI.

PUBLIC

Responsables PI, ingénieurs brevets, chargés de valorisation, juristes et tous les acteurs du développement économique, industriel et technologique.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une pratique du droit des brevets.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 22.

EN COMPLÉMENT

- *Liberté d'exploitation : techniques et stratégies* - p. 23.
- *Élaborer efficacement une demande de brevet* - p. 23.

Contenu des enseignements

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU DROIT D'AUTEUR

LES ŒUVRES PROTÉGÉABLES

- Les catégories des œuvres
- La nature des œuvres

LE PÉRIMÈTRE DE LA PROTECTION

- Les conditions de protection
- Les droits moraux et les droits patrimoniaux
- La preuve des droits
- Les droits voisins du droit d'auteur
- Les spécificités du copyright

LA TITULARITÉ DES DROITS

- L'œuvre collective, l'œuvre de collaboration, l'œuvre de commande
- La rémunération en droits d'auteur
- Le cas des créations de salariés
- Durée des droits et domaine public

L'EXPLOITATION ET LA DÉFENSE DES DROITS

- La gestion des droits d'auteur
- Les situations de contrefaçon : prévention et actions possibles

Contenu des enseignements

CARACTÉRISTIQUES DES MODÈLES D'UTILITÉ (MU)

- Définition, terminologie, place du MU / brevet
- Origine du système et développements récents
- Les 10 caractéristiques des MU
- Pays avec et sans MU
- Protection et antériorisation

INVENTIONS RELEVANT DES MU

- Cas où les procédés sont protégeables ou non
- Cas particuliers
- Comparaison avec les brevets

CRITÈRES DE BREVETABILITÉ

- Nouveauté
- Activité inventive
- Limites éventuelles à l'état de la technique opposable
- Comparaison avec les brevets

PROCÉDURES DE DÉPÔT, DÉLIVRANCE

- Rédaction des MU et particularités

- Voies de dépôt d'un MU (direct, conversion, dérivation...)
- Relation brevet – MU : cas de cumul de protection
- Du dépôt d'un MU à sa délivrance
- Déposant, inventeur, copropriété

OBJET, ÉTENDUE ET NATURE DE LA PROTECTION

- Portée
- Contrefaçon
- Nullité
- Durée de protection, maintien en vigueur

LES MODÈLES D'UTILITÉ, UN OUTIL DANS LA STRATÉGIE PI

- Coût
- Cas du certificat d'utilité français, cas du MU chinois
- Avantages, inconvénients, identification de la pertinence
- Critères de décision pour intégrer les MU dans une stratégie de PI

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



Les 30 et 31 mars 2021 à distance
Les 24 et 25 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Situer la place et le rôle du brevet dans une politique de propriété intellectuelle.
- Comprendre la relation entre les brevets et les autres droits de propriété intellectuelle.
- Connaître les principales étapes de la vie du brevet.

PUBLIC

Toute personne de formation initiale scientifique, juridique ou administrative souhaitant acquérir des notions sur les brevets d'invention.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *L'arbre des moyens : un outil pour innover et préparer les brevets* - p. 15.
- *Innover grâce aux brevets* - p. 16.
- *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 22.
- *Maîtriser les dépenses de brevets* - site web.

Contenu des enseignements

LA PLACE DU BREVET DANS LE DISPOSITIF DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LES ENJEUX ET PRINCIPES DU BREVET

- Qu'est-ce qu'un brevet et qu'est-ce qu'une invention relevant d'un brevet ?
- Qu'apporte un brevet pour son titulaire, qu'entraîne-t-il pour les challengeurs ?
- Quelles relations y a-t-il entre brevet, savoir-faire, marque, modèle ?
- Quelles relations y a-t-il entre contrefaçon et concurrence déloyale ?

LIRE ET COMPRENDRE UN BREVET

- Les différentes parties d'un fascicule de brevet
- Nouveauté, divulgation, activité inventive
- La notion d'« homme du métier »

LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA VIE DU BREVET

- Quels sont les choix possibles lorsque l'on a réalisé une invention ?
- Quelles sont les différentes phases et quels sont les états d'un brevet ?
- Que faire face à un brevet adverse ?
- Comment déposer un brevet :
 - Les différentes procédures
 - Le choix des pays

BONNES PRATIQUES POUR COOPÉRER EFFICACEMENT AVEC SON CONSEIL EN BREVET

CONCLUSION : POURQUOI DÉPOSER UN BREVET ?

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les 31 mars et 1^{er} avril 2021 à distance
Les 25 et 26 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux économiques liés au brevet.
- Apprécier les exigences de nouveauté et d'activité inventive, l'importance de la titularité et de la rédaction du brevet.
- Appréhender la portée du brevet pour structurer sa stratégie brevets.

PUBLIC

Toute personne de formation scientifique ou juridique (ingénieurs, chercheurs, juristes non spécialisés...) ayant une expérience en matière de brevet.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une expérience en matière de brevet.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : bases* - p. 22.

EN COMPLÉMENT

- *Élaborer efficacement une demande de brevet* - p. 23.
- *Maîtriser les contrats brevets : bases* - p. 36.

Contenu des enseignements

COMMENT VALORISER UN BREVET ?

- Brevet : somme d'argent
- Brevet : utilité (action en contrefaçon, exploitation directe, cession, concession, apport, rentabilisation des dépenses de R&D, levier d'action...)

LA TITULARITÉ DU BREVET

- Copropriété
- Contexte de travail collaboratif
- Soustraction d'invention
- Changement de titulaire dans le temps
- Les inventions de salariés : titularité, rémunération...

LA BREVETABILITÉ

- Nouveauté : divulgation, engagement de secret
- Activité inventive : règle d'appréciation
- Exemple pratique sur la nouveauté et l'activité inventive

- Description et revendications : fonctions, structure, règles applicables
- Processus généralisation – restriction
- Prohibition de l'élargissement, cas pratique

COMMENT STRUCTURER UNE STRATÉGIE BREVET ?

- Interprétation des revendications : règles applicables, exemples pratiques
- Contrefaçon par équivalence : règles applicables, exemples pratiques
- Liberté d'exploitation : principes généraux et étapes
- Le rapport de recherche préliminaire et l'opinion écrite sur une demande de brevet FR : analyse, stratégie et conséquences
- Perspectives sur le brevet européen à effet unitaire
- Les brevets, une affaire de stratégie

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

LIBERTÉ D'EXPLOITATION

Techniques et stratégies



NOUVEAU

ÉLABORER EFFICACEMENT UNE DEMANDE DE BREVET

Les 3 et 4 mars 2021 à distance
Les 4 et 5 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de la liberté d'exploitation.
- Savoir conduire une étude de liberté d'exploitation en matière de brevets.
- Connaître les stratégies alternatives suite à l'étude faite.
- Gérer les documents et analyses produits lors de la liberté d'exploitation.

PUBLIC

Directeurs juridiques, juristes, responsables et collaborateurs de services propriété industrielle, directeurs R&D, chefs de projets, responsables valorisation.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle ou Responsable PI dans l'industrie.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une pratique du droit des brevets.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 22.

EN COMPLÉMENT

- *Modèles d'utilité : un 'Petit brevet' efficace* - p. 21.
- *Élaborer efficacement une demande de brevet* - p. 23.

Les 15 et 16 juin 2021 à distance
Les 21 et 22 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Définir le format de brevet adapté à la stratégie souhaitée et aux circonstances.
- Maîtriser les principales étapes de la rédaction du brevet.
- Anticiper les objections lors de l'examen, en cas de challenge du brevet, et le contournement.
- Avoir des échanges efficaces avec l'inventeur et le rédacteur du brevet.
- Maîtriser le processus « Elargissement / limitation ».

PUBLIC

Concepteurs, responsables PI ou R&D, correspondants brevets, collaborateurs de services PI ou de service de valorisation universitaire, ingénieurs brevet, conseils en PI, avocats, conseils en innovation.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une pratique du droit des brevets.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 21.

EN COMPLÉMENT

- *Modèles d'utilité : un 'Petit brevet' efficace* - p. 21.
- *Liberté d'exploitation : techniques et stratégies* - p. 23.

Contenu des enseignements

POURQUOI RÉALISER UNE ÉTUDE DE LIBERTÉ D'EXPLOITATION ?

- Définition
- Contexte et enjeux de la liberté d'exploitation : lors d'un projet de R&D ou d'exploitation industrielle

RÉALISER UNE ÉTUDE DE LIBERTÉ D'EXPLOITATION

- La définition du cadre de l'étude
- La recherche de brevets et la sélection des brevets pertinents
- L'évaluation préalable des risques
- L'évaluation de la portée et de la validité des brevets pertinents sélectionnés
- L'appréciation de la contrefaçon de brevets
- L'étude des risques réels et l'analyse des solutions envisageables

STRUCTURE DE LA CONSULTATION EN LIBERTÉ D'EXPLOITATION

QUELLES SONT LES STRATÉGIES ENVISAGEABLES FACE À UN BREVET GÊNANT ?

- Négocier, contourner, contester, négocier

VERROUILLER LES CONTRATS

- Lettres de confort
- Clause usuelle de garantie de fournisseurs
- Contrat de garantie
- Clauses générales d'achat d'entreprise

GESTION DES ÉTUDES EN LIBERTÉ D'EXPLOITATION

- Conservation
- Mise à jour, actualisation et suivi dans le temps
- Diffusion, problèmes de confidentialité

CAS PRATIQUE

Contenu des enseignements

L'OBJET DE LA RÉDACTION DU BREVET

- Articulation entre description, dessins et revendications
- Objet, validité et portée du brevet
- Interprétation des revendications ; équivalence

LA RÉDACTION DU BREVET DANS LE TEMPS

- Intangibilité de la description
- Limitation des revendications
- Rédaction originelle et rédaction pour extension

LES EXIGENCES DE LA RÉDACTION D'UN BREVET

- Suffisance de description
- Nouveauté, activité inventive
- L'homme du métier
- Le problème technique
- Le support des revendications par la description

LES DÉMARCHES D'ENRICHISSEMENT ET DE LIMITATION

LES PARTIES PRENANTES

- L'inventeur
- Le déposant
- Le rédacteur
- Les examinateurs
- Les juges
- Les concurrents
- Les tiers intéressés

LES SPÉCIFICITÉS RÉDACTIONNELLES

- Domaines techniques
- Demande provisoire
- Modèle d'utilité

EXERCICE DE RÉDACTION D'UNE REVENDICATION

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

2.11 GÉRER LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES



LOI PACTE 2.12 Quels impacts pour vos brevets ?

Les 3, 4 et 5 février 2021 à distance
Les 28, 29 et 30 septembre 2021 à distance
DURÉE : 12 heures | PRIX : 1300 €

OBJECTIFS

- Intégrer les procédures française, européenne et internationale (par la voie du P.C.T.) de délivrance des brevets et les délais associés.
- Maîtriser les opérations nécessaires à la constitution et au suivi des dossiers brevets.
- Acquérir les bonnes pratiques et se constituer des check-list des points importants.

PUBLIC

Gestionnaires ou assistants des services propriété industrielle d'entreprises ou de cabinets, assistants juridiques, toute personne participant à la gestion d'un portefeuille de brevets.

INTERVENANT

Responsable administratif brevets.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une première pratique des procédures de dépôt de brevet.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : bases* - p.22.

EN COMPLÉMENT

- *Maîtriser les contrats brevets : bases* - p. 36.

Contenu des enseignements

LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES BREVETS EN FRANCE

- Le dépôt de la demande et le suivi de la procédure
- Autorisation de divulgation, rapport de recherche préliminaire, publication et délivrance du brevet
- Analyse des pièces d'un dossier : quand intervenir / check-list / cas pratiques

LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES BREVETS EUROPÉENS

- Le dépôt de la demande et le suivi de la procédure
- Rapport de recherche, publication de la demande, désignation des pays, notifications officielles, délivrance et validations nationales
- Procédure d'opposition
- Analyse des pièces d'un dossier : quand intervenir / check-list / cas pratiques

LA PROCÉDURE INTERNATIONALE SELON LE P.C.T.

- Le dépôt de la demande et le suivi de la procédure
- Rapport de recherche internationale, examen préliminaire international, notifications officielles, phases régionales et nationales
- Analyse des pièces d'un dossier : quand intervenir / check-list / cas pratiques

SPÉCIFICITÉS INTERNATIONALES ET DERNIÈRES ACTUALITÉS

- Le brevet unitaire et la juridiction unifiée du brevet
- Système d'opt-out
- Validation du brevet unitaire
- Point sur les dernières actualités des procédures de délivrance des

Les 9 et 10 février 2021 à distance
Les 16 et 17 septembre 2021 à distance
DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Analyser et décrypter les dispositions relatives aux brevets mises en place au sein de la loi PACTE.
- Comprendre les changements apportés à la loi française des brevets.
- Intégrer les conséquences de la loi PACTE sur la pratique de protection et éviter les sanctions et les risques de contentieux.

PUBLIC

DG, avocats, CPI, directeurs et responsables juridiques, juristes PI, collaborateurs de service juridique.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases des brevets.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 22.

EN COMPLÉMENT

Actualités du droit des brevets - p. 19.

Contenu des enseignements

PACTE, UNE RÉVOLUTION FRANÇAISE

- Situation française en matière de brevets et évolution
- Brevet fort vs. brevet faible, système de brevets fort vs. système de brevets faible
- Enjeux du système de brevets : qualité, flexibilité, efficacité
- Objectifs de PACTE en matière de brevets

TEXTES APPLICABLES

CHANGEMENTS APPORTÉS PAR PACTE

- Prise en compte de la nouveauté et de l'activité inventive pour la délivrance
- Examen
- Opposition
- Certificat d'utilité
- Demande provisoire de brevet
- Délais de prescription (contrefaçon et nullité)

CE QUE PACTE NE CHANGE PAS

CONSÉQUENCES DE PACTE SUR LA PRATIQUE DES BREVETS

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

2.13 MAÎTRISER LES BASES DES MARQUES



2.14 PROTÉGER LES MARQUES

Les 28 et 29 janvier 2021 à distance
Les 21 et 22 septembre 2021 à distance
DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Connaître les dispositions régissant les marques, dessins et modèles, droits d'auteur.
- Comprendre comment les intégrer dans sa stratégie de protection.

PUBLIC

Toute personne de formation initiale scientifique, juridique ou administrative souhaitant acquérir des notions sur les marques, les dessins et modèles et les droits d'auteur.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *Gérer un portefeuille de marques* - p. 26.
- *Intégrer les dessins et modèles dans la stratégie de protection* - p. 27.

Contenu des enseignements

POURQUOI SE PROTÉGER ?

- Rappel des enjeux

COMMENT SE PROTÉGER ET À QUELLES CONDITIONS ?

- Marques :
 - Présentation des différents types de marques
 - Objet et critères de protection
 - Les recherches à effectuer
 - Quand et où se protéger ? (dépôt national, communautaire, international)
 - Durée des droits
- Dessins et modèles, problèmes de divulgation, exclusions de protection :
 - Objet et critères de protection
 - Que déposer ?
 - Où se protéger ? (dépôt national, communautaire, international)

- Quand déposer : les pièges à éviter et les éléments de stratégie à prendre en compte avant de déposer
- Durée des droits
- Droit d'auteur :
 - Catégories et nature des œuvres
 - Conditions de protection
 - Preuve des droits
 - Les attributs du droit d'auteur
 - Titularité des droits d'auteur
 - Durée des droits

LA COMPLÉMENTARITÉ DES DROITS

CAS PRATIQUE

Illustration par une mise en situation reprenant la création d'une marque ou d'un design

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

En partenariat avec l'INPI

PRÉSENTIEL : www.inpi.fr

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances en droit des marques.
- Définir des choix stratégiques en matière de marques.
- Savoir mieux gérer et faire respecter ses droits.
- Respecter les droits des tiers et mieux coopérer avec les différents acteurs.

PUBLIC

Toutes personnes maîtrisant les principes généraux du droit des marques souhaitant se perfectionner en la matière : les chefs d'entreprises, négociateurs, juristes, avocats, chargés de valorisation, partenaires du développement économique...

DURÉE

3 jours de formation.

INTERVENANTS

- Avocats.
- Conseils en propriété industrielle.
- Spécialistes PI en entreprise.
- Juristes et examinateurs de l'INPI.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la terminologie et les principes généraux du droit des marques.

DATES ET INSCRIPTION



www.inpi.fr rubrique Formation

Contenu des enseignements

OBTENIR UNE MARQUE EN FRANCE

- Rappel du droit des marques en France
- L'acquisition du droit des marques par le dépôt
- Le maintien du droit : le renouvellement

LA MARQUE INTERNATIONALE

- Choix des stratégies et des moyens en matière de protection des marques à l'étranger
- Dépôts nationaux
- Le système de Madrid (Arrangement et protocole)

LA MARQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

- Présentation générale de la marque de l'Union Européenne
- Les textes applicables
- La procédure de dépôts

GÉRER UN PORTEFEUILLE MARQUES

- Détermination des moyens
- Adoption d'une stratégie

DÉFENDRE SES DROITS

- Appréciation de la contrefaçon
- Les différentes atteintes à la marque
- La sanction

LA PERTE DU DROIT

- La déchéance
- La nullité

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

2.15 LA RÉFORME DU « PAQUET MARQUES »



GÉRER UN PORTEFEUILLE DE MARQUES 2.16

Les 2 et 3 mars 2021 à distance
Les 14 et 15 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Connaître les aspects essentiels de la réforme « Paquet Marques ».
- Anticiper les conséquences du nouveau régime de protection des marques.
- Maîtriser les principes applicables aux procédures devant l'EUIPO.
- Connaître les impacts de la transposition de la directive en France et adapter sa pratique en conséquence.

PUBLIC

Juristes d'entreprises, de cabinets de conseils en propriété industrielle ou de cabinets d'avocats.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une pratique du droit des marques.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases des marques et du design* - p. 25.

EN COMPLÉMENT

Gérer un portefeuille de marques - p. 26.

les 15 et 16 juin 2021 à distance
Les 4 et 5 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Savoir quels sont les éléments constitutifs d'une marque protégée.
- Connaître les caractéristiques des différentes stratégies de protections.
- Gérer un portefeuille de marque en fonction de l'entreprise.
- Valoriser les fonds de son portefeuille.

PUBLIC

Juristes, chargés de valorisation, responsables de département PI, chefs d'entreprise.

INTERVENANT

Avocat, ancien directeur PI dans l'industrie.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les fondamentaux du droit des marques.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases des marques et du design* - p. 25.

EN COMPLÉMENT

- *Défendre ses marques sur internet et les réseaux sociaux* - p. 27.
- *Maîtriser les contrats marques* - p. 37.

Contenu des enseignements

L'HARMONISATION DES PRATIQUES DES OFFICES

- Les signes admissibles et les nouveaux motifs de refus
- L'exigence de précision et clarté du libellé
- La suppression de l'exigence de représentation graphique
- L'importance donnée à la marque renommée
- La marque européenne de certification
- La modification des taxes officielles
- L'évolution de la procédure d'opposition
- Délais de mise en place de la loi
- Eléments d'incertitude ou inconnus
- Ce qui ne change pas

LE CHOIX ET L'EXPLOITATION DE LA MARQUE

- Motifs absolus et motifs relatifs
- La définition des actes de contrefaçon
- Le durcissement de la preuve de l'usage dans les procédures d'opposition

POINTS D'ATTENTION SPÉCIFIQUES

- Le renforcement de la lutte anti-contrefaçon
- La création de procédures administratives de déchéance et de nullité

LA MARQUE, UN ÉLÉMENT DE VALEUR AJOUTÉE

- Marque de produits et marque d'entreprise
- Identité visuelle, logo et signature
- Enjeux stratégiques de marque : identification et présence à l'esprit, appartenances et valeurs, performances et réassurance

LA PROTECTION DES MARQUES

- Protection du signe distinctif
- Problématique de protection des couleurs, des formes, des sons
- Objet et critères de protection
- Les recherches d'antériorité

LES STRATÉGIES DE PROTECTION ET LA DURÉE DES DROITS

- Dépôts nationaux
- Marque communautaire
- Marque internationale, Arrangement et Protocole de Madrid
- Délai de priorité

GÉRER ET OPTIMISER UN PORTEFEUILLE DE MARQUES

- L'architecture de marque : marque ombrelle, marque caution, marque produit...
- Audit d'un portefeuille de marque
- Les alliances de marques et le co-branding
- Les outils de gestion (bases de données, certificats originaux, archives)
- Activité et stratégie de surveillance des marques
- L'optimisation budgétaire
- Les cessions, licences et contrats associés aux marques

DÉFENSE DE LA MARQUE

- Actions anti-contrefaçon
- Contentieux

Cette formation est délivrée par un partenaire

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

2.17 DÉFENDRE SES MARQUES SUR INTERNET ET



INTÉGRER LES DESSINS & MODÈLES DANS LA STRATÉGIE

2.18

Les 1 et 2 juillet 2021 à distance
Les 21 et 22 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Sécuriser la présence d'une entreprise sur Internet et les réseaux sociaux.
- Mettre en place une politique de défense et de protection des marques.
- Savoir identifier les menaces et y répondre par les actions appropriées.

PUBLIC

Juristes PI en cabinet ou en entreprise, responsables marketing, communication ou e-commerce en entreprise, responsables informatique, community managers.

INTERVENANT

Avocat, spécialiste du multimédia.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les fondamentaux en matière de marques et droit d'auteur.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases des marques et du design* - p. 25.

EN COMPLÉMENT

- *Actualités du droit d'auteur et du numérique* - p. 19.
- *Intégrer les noms de domaine dans la stratégie de protection* - p. 28.

Les 29 et 30 juin 2021 à distance
Les 23 et 24 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Connaître les dispositions régissant les dessins et modèles.
- Comprendre comment les intégrer dans sa stratégie de protection.
- Savoir arbitrer entre un dépôt national ou communautaire.
- Comprendre la complémentarité des différents droits de PI.

PUBLIC

Responsables juridiques, juristes spécialisés, collaborateurs de service R&D, designers.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *Maîtriser les contrats droits d'auteur, design et créations informatiques* - p. 35.
- *Stratégie de PI : bonnes pratiques en entreprise* - p. 39.

Contenu des enseignements

INTRODUCTION

- Le système des noms de domaine et des extensions
- Les évolutions en matière de nommage
- Les réseaux sociaux et leur utilisation par les entreprises
- La sécurité des données à caractère personnel sur les réseaux sociaux

LES TYPES D'ATTEINTES AUX DROITS DE PI

- Cybersquatting, typosquatting, namesquatting
- Phishing et pharming
- Contrefaçon et tromperie
- Fausse affiliation, usurpation d'identité, reprise de la marque
- Atteinte à l'image et à la réputation
- L'usage à titre critique ou parodique : les limites du principe de liberté d'expression
- Concurrence déloyale, détournement de clientèle

ÉVALUATION DES RISQUES JURIDIQUES

- Utilisation des réseaux sociaux dans le cadre professionnel
- La responsabilité d'une entreprise vis-à-vis des agissements de ses salariés
- L'usage de la marque par des tiers liés à l'entreprise : filiales, licenciés, affiliés, distributeurs revendeurs

GÉRER SA E-RÉPUTATION

- Les actions de prévention
 - Organiser sa présence sur les réseaux sociaux
 - Mettre en place des procédures de réservation d'identifiants
 - Gérer un portefeuille d'identifiants
 - Contrôler l'utilisation de la marque par les tiers et contrôler les contrats de prestation
- La stratégie de défense
 - Organiser sa veille et détecter les atteintes
 - Définir le périmètre de défense et mettre en place des procédures à appliquer
 - Les différents moyens d'action pour faire cesser les atteintes

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Contenu des enseignements

INTRODUCTION

- Rappel des notions de base : propriété intellectuelle et propriété industrielle
- L'articulation des différents droits de propriété industrielle
- Le modèle, un droit à la croisée de l'esthétique et du technique

COMMENT PROTÉGER SES CRÉATIONS GRÂCE AUX DESSINS ET MODÈLES ?

- Que protège-t-on ? Les notions de forme et d'impression d'ensemble
- La nouveauté
- Analyser le caractère individuel
 - Le secteur industriel/commercial
 - La liberté du créateur
 - L'utilisateur averti
 - Le critère de visibilité
 - L'utilisation « normale »
- La forme fonctionnelle

ÉLABORER UNE STRATÉGIE

DE DÉPÔT DE DESSINS ET MODÈLES

- L'importance des vues : restituer l'impression d'ensemble
 - Quelles vues, quelles dimensions ?
 - Quelle est l'importance des ombres ?
 - Quelle est l'importance de la couleur du dessin ?
- Anticiper l'international :
 - Sauvegarder sa priorité
 - Coordonner les dépôts
 - Bien utiliser le modèle international

CAS PRATIQUES

- Etude d'un cas concret
- Focus sur les points suivants : la recherche technique, esthétique et globale du produit

BONNES PRATIQUES ET ERREURS À ÉVITER

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

INTÉGRER LES NOMS DE DOMAINE DANS LA STRATÉGIE



BREVET UNITAIRE ET BREVET EUROPÉEN

Approche stratégique

Les 18 et 19 mai 2021 à distance
Les 9 et 10 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Connaître les bonnes pratiques de protection des noms de domaine génériques, nationaux et des nouvelles extensions.
- Intégrer les noms de domaine dans la stratégie PI de l'entreprise.
- Anticiper et gérer les litiges judiciaires et extra-judiciaires.

PUBLIC

Responsables marques ou noms de domaine, informatique ou marketing, éditeurs de site web, juristes, conseils en propriété industrielle, avocats, partenaires du développement économique.

INTERVENANT

Avocat, spécialiste du multimédia.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la terminologie et les principes généraux du droit de la PI.

EN COMPLÉMENT

Défendre ses marques sur Internet et les réseaux sociaux - p. 27.

Contenu des enseignements

INTRODUCTION

- Qu'est ce qu'un nom de domaine, les différents types, la distinction avec les autres droits de PI
- Organisation internationale du nommage
- L'avènement des nouvelles extensions (nouveaux gTlds)

PROTECTION DES NOMS DE DOMAINE

- Les Registreurs
- Le droit applicable
- Conditions de validité et relations entre une marque et un nom de domaine

CRÉATION D'UN PORTEFEUILLE DE NOMS DE DOMAINE : LA STRATÉGIE DE NOMMAGE ET DE CHOIX DES EXTENSIONS

- Définition des besoins de l'entreprise
- Choix des noms et des extensions
- Les nouvelles extensions

- Création de sa propre extension internet : les enjeux et les risques des nouvelles extensions
- Établir une charte de nommage
- Faire évoluer son portefeuille

GESTION D'UN PORTEFEUILLE DE NOMS DE DOMAINE

- Surveillance et vérification des droits existants
- Principes de bonne gestion des nouvelles et futures extensions
- Quelle politique d'achat / vente mettre en place dans l'entreprise et pourquoi ?
- Surveillance et défense du portefeuille

RISQUES ET ATTEINTES POSSIBLES

- Cybersquatting, typosquatting
- Atteintes aux marques sur internet
- Les procédures arbitrales de règlement des litiges

Les 24 et 25 juin 2021 à distance
Les 23 et 24 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Connaître les différentes voies de protection possibles et choisir en fonction de ses besoins la meilleure voie.
- Comprendre les différentes stratégies de contentieux possibles et choisir la meilleure stratégie en fonction de son entreprise.

PUBLIC

Dirigeants, cadres, juristes généralistes ou spécialisés, chargés de valorisation, responsables PI, conseils en propriété industrielle, partenaires du développement des entreprises.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 22.

EN COMPLÉMENT

- *Litige de PI : stratégies judiciaires et aspects économiques* - p. 44.
- *Protéger ses inventions à l'international : mettre en œuvre une politique brevet* - site web.

Contenu des enseignements

LE BREVET UNITAIRE, UNE DISCUSSION DE LONGUE HALEINE

BREVET EUROPÉEN, BREVET UNITAIRE, BREVETS NATIONAUX : CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE PROCÉDURE

- Pays signataires du brevet unitaire
- Comparaison des détails de procédure (délais, formalisme, traduction, lieu de dépôt et d'examen...)
- Taxe annuelle, coûts de traduction et système de compensation

LA PÉRIODE TRANSITOIRE DU BREVET UNITAIRE

- Dérogation à la compétence exclusive de la Juridiction unifiée : Opt out, Opt in
- Traduction

LA COUR EUROPÉENNE DES BREVETS

- Les différents sièges et leurs champs de compétence
- Les frais de procédure

GESTION DES LITIGES : QUELLE STRATÉGIE CHOISIR ?

- Annulation du brevet, contrefaçon : avantages et inconvénients des différents systèmes
- Quelle influence sur le forum shopping ?
- Les mesures conservatoires

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

2.21 PROTÉGER SA PI EN CHINE



2.22 DÉPOSER DES BREVETS ET DÉFENDRE

2.22

En partenariat avec l'INPI

Les 23 et 24 mars 2021 à distance
Les 21 et 22 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Connaître les caractéristiques du marché de la PI en Chine et en Asie du Sud-est.
- Appréhender les stratégies de protection et de coopération pour les entreprises privées ou la recherche publique.
- Identifier les opportunités qui y sont liées et les montages stratégiques à mettre en œuvre.

PUBLIC

Responsables et cadres de services PI ou Business Development, responsables exports, conseils en propriété industrielle, avocats, juristes.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux du droit de la PI (France et international).
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases de la PI* - p. 14.

EN COMPLÉMENT

- *Brevet unitaire et brevet européen : approche stratégique* - p. 28.
- *Déposer des brevets et défendre ses droits aux USA* - p. 29.
- *Stratégies de PI dans les pays émergents* - site web.

Les 9 et 10 mars 2021 à distance
Les 4 et 5 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Comprendre et utiliser au mieux la procédure de dépôt et d'examen des brevets américains et défendre ses droits.
- Comprendre ce que la réforme « America Invents Act » a changé.

PUBLIC

Conseils en propriété industrielle, responsables et collaborateurs de service PI, juristes généralistes ou de cabinets spécialisés, avocats.

INTERVENANTS

Conseils en propriété industrielle, qualifiés US Patent Agent.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux du droit des brevets (français et international).
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : bases* - p. 22.

EN COMPLÉMENT

- *Protéger sa PI en Chine* - p. 29.
- *Protéger ses inventions à l'international : mettre en œuvre une politique brevet* - site web.
- *Stratégies de PI dans les pays émergents* - site web.

Contenu des enseignements

CONTEXTE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (PI) EN CHINE ET EN ASIE DU SUD-EST

- Aspects juridiques et culturels
- Evolutions récentes des dispositifs législatif et judiciaire

PROTÉGER SES DROITS DE PI

- Stratégies de protection
- Caractéristiques locales des droits et procédures de brevets
- Intérêt et pratique de la veille :
 - Veille des droits de PI
 - Veille législative et réglementaire locale
 - Surveillance des partenaires et concurrents
- Gérer sa marque localement
- Faire respecter ses droits ; aperçus des stratégies de lutte contre la contrefaçon et les « shanzhai » (imitations proches)

COMMENT COOPÉRER ?

- Stratégies de coopération
- R&D locale
- PI et joint ventures
- Coopération avec les universités et la recherche publique
- Montages stratégiques

GÉRER SON DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

- Problématiques de la gestion locale ou distante des fonctions PI
- Organiser le sourcing
- Gestion de ses savoir-faire
- Gestion locale des salariés
- Règles et pratiques de propriété intellectuelle sur Internet
- Intérêts comparés d'investissements dans l'ASEAN ou d'autres pays d'Asie (Inde), sous l'angle de la PI
- Gestion des litiges

Contenu des enseignements

SYSTÈME AMÉRICAIN DES BREVETS : TYPES DE DEMANDES ET DÉPÔTS

- Inventions brevetables
- Provisional / Non-provisional
- Non-provisional Applications
 - Inventeurs (qui considère-t-on comme inventeur ?)
 - Declaration et IDS (Information Statement Disclosure)
 - Preliminary Amendment
 - Revendication de la priorité d'une demande antérieure étrangère ou US
- Continuing Applications : Continuation / Divisional / CIP
- Durée de vie du brevet et coût
- Impacts de la réforme sur chaque point

LA PROCÉDURE D'OBTENTION DE BREVET AUX ÉTATS-UNIS

- Offices Actions
- Critères de brevetabilité aux US

- Réponse à Office Action / Interviews
- Délivrance et annuités
- RCE et Appeal
- Actions de tiers
- Corrections post-délivrance
- Interferences / Double-patenting
- Impacts de la réforme sur chaque point

COMPARAISON DES SYSTÈMES EUROPÉEN ET AMÉRICAIN

- Nouveauté / définition de l'art antérieur (avant et après la réforme)
- Activité inventive versus non-obviousness
- Outils à la disposition du déposant : comparaison des deux systèmes
- Possibilité d'action des tiers : comparaison des deux systèmes
- Comparaison du déroulement et des coûts de la procédure
- Organisation judiciaire et déroulement du litige aux US

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



Les 2 et 3 février 2021 à distance
Les 21 et 22 septembre 2021 à distance
DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

Les 9 et 10 mars 2021 à distance
Le 26 août 2021 à Neuchâtel (tarif spécifique)
Les 23 et 24 septembre 2021 à distance
DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Identifier les facteurs clés de succès des partenariats : opportunités et risques.
- Identifier les acteurs clés d'un partenariat et leur rôle.
- Savoir utiliser la PI comme un « langage commun » pour bien coopérer et aboutir à des partenariats « gagnant / gagnant ».

PUBLIC

Responsables Partenariats / Scientifiques / Techniques / R&D / Valorisation, chercheurs, porteurs de projet, acheteurs, juristes, structures d'accompagnement.

INTERVENANT

Consultant spécialisé en management de l'innovation et de la propriété intellectuelle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *Open-innovation et partenariats* - p. 30.
- *Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium* - p. 31.
- *Contrats de R&D public / privé* - p. 32.
- *Confidentialité et risques juridiques* - site web.

OBJECTIFS

- Mettre en place des partenariats stratégiques en Innovation Ouverte en prenant en compte les intérêts de l'entreprise ou organisme.
- Appréhender les stratégies de PI dans les partenariats de façon opérationnelle.
- Manager, structurer et capitaliser sur les partenariats.

PUBLIC

Dirigeants d'entreprise, structures d'accompagnement des entreprises, consultants en innovation, responsables business opportunity - stratégie - innovation - ingénierie - produit, chargés de valorisation, chefs de projets R&D, responsables achats, juristes.

INTERVENANT

Conseil en stratégie et partenariat de l'innovation.

PRÉ-REQUIS

- Avoir un minimum de pratique en matière de PI et des connaissances de base en gestion de l'innovation et de projets.

EN COMPLÉMENT

- *Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium* - p. 31.

Contenu des enseignements

UN PARTENARIAT : UN PROJET « PAS COMME LES AUTRES » !

- Projet d'exploitation - projet d'exploration - partenariat
- Facteurs clés de succès pour un partenariat : opportunités et risques, acteurs clés et rôles, aspects PI (secret, confidentialité, brevets, contrats...)

PRÉPARER LE PARTENARIAT

- Les bonnes questions à se poser :
 - Sur quoi veut-on coopérer ? Pourquoi ?
 - Avec qui veut-on coopérer ? Pourquoi ?
 - Que pouvons nous y gagner ou perdre ?
 - Que peut y gagner ou perdre le partenaire ?
- Mise en pratique avec le « mémo-coopération »

MANAGER LE PARTENARIAT, AU QUOTIDIEN

- Manager le projet à trois niveaux : stratégie, organisation, management des personnes
- Bien organiser, à tous les niveaux, la prise de décision et la traçabilité des décisions

MANAGER LES INFORMATIONS AVANT ET PENDANT LE PARTENARIAT

- Mener, de manière concourante, trois activités complémentaires :
 - Création
 - Capitalisation des connaissances
 - Protection des connaissances créées
- Mise en pratique avec le « mémo-innovation »

« PARÉ POUR L'AVENTURE » DU PARTENARIAT ?

Contenu des enseignements

MISE EN PLACE DES PARTENARIATS - DÉFINITION ET NÉGOCIATION DES STRATÉGIES

- Rappel des bases des Droits de la Propriété Intellectuelle (PI)
- Le droit d'utiliser et d'exploiter l'Innovation Ouverte
- Les différents titres de PI appliqués à l'Innovation Ouverte
- Les droits conférés par le brevet appliqués à l'Innovation Ouverte
- Stratégies appliquées aux partenariats d'Innovation Ouverte
- Présentation et mise en œuvre du « Cycle en V Partenariats® »
- Présentation et mise en œuvre de la « Matrice de l'Innovation Ouverte® » (check liste des points importants dans la définition d'une stratégie d'innovation et de PI)
- Les différents régimes de la copropriété de l'Innovation Ouverte

JEUX DE RÔLES - MÉTHODES ET PROCESSUS APPLIQUÉS AUX PARTENARIATS D'INNOVATION OUVERTE

- Donner et expliquer les clés de la définition des stratégies de partenariats d'Innovation Ouverte
- Fournir les clés de négociation et d'évolution des stratégies d'Innovation Ouverte
- Donner et expliquer les clés de la mise en place des partenariats d'Innovation Ouverte
- Revisiter les relations et responsabilités au sein de l'entreprise et entre les partenaires
- Appliquer une méthode de gestion de projet à la mise en place des stratégies de partenariat d'Innovation Ouverte
- Présenter des méthodes et un outil de mise en place des partenariats et des contrats
- Présenter des indicateurs d'évaluation des partenariats

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



Les 10 et 11 juin 2021 à distance
Les 16 et 17 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Comprendre le processus de partenariat.
- Assurer la sécurisation et la pérennisation du travail collaboratif.
- Maîtriser la rédaction et l'exploitation des contrats de partenariat et accords de consortium en matière de PI.

PUBLIC

Acteurs et porteurs de projets, pôles de compétitivité, cadres, direction études et recherche, chercheurs, chargés de valorisation.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle ou Avocat.

PRÉ-REQUIS

- Avoir un minimum de pratique en matière de PI.
- Ou avoir suivi *Bonnes pratiques PI pour réussir les partenariats* - p. 30.

EN COMPLÉMENT

- *Open-innovation et partenariats* - p. 30.
- *Contrats de R&D public / privé* - p. 32.
- *Confidentialité et risques juridiques* - site web.

Contenu des enseignements

SE PRÉPARER AUX ENJEUX DU PARTENARIAT

- Les enjeux des coopérations
- Protéger les innovations
- Sécuriser la R&D et ses droits antérieurs
- État des lieux
- Organiser les règles du jeu

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

- Se préparer au processus de négociation du partenariat :
 - Pratiques de négociation
 - Accords pré-contractuels
 - Accord de consortium
 - Accord de concession de licence
 - Spécificités des partenariats interculturels

- Faciliter la mise en œuvre et anticiper le futur du partenariat :
 - Propriété et exploitation des résultats
 - Anticiper le futur du partenariat et les risques de conflits
 - Gestion des partenariats

POINTS CLÉS ET BONNES PRATIQUES

Les 31 mars et 1^{er} avril 2021 à distance
Les 16 et 17 septembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et les spécificités de propriété intellectuelle dans un contrat de copropriété.
- Définir les modalités de PI de la copropriété.
- Gérer efficacement la gestion de la PI avec les copropriétaires sur le long terme.

PUBLIC

Responsables et collaborateurs de services PI, R&D ou valorisation, ingénieurs brevets, juristes issus du privé ou d'organisme public.

INTERVENANT

Juriste ou avocat.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les bases des contrats de PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les contrats brevets : bases* - p. 36.

EN COMPLÉMENT

- *Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium* - p. 31.
- *Contrats de R&D public / privé* - p. 32.
- *Maîtriser les contrats brevets : approfondissement* - p. 36.

Contenu des enseignements

CONTEXTE

- Définition du contrat de copropriété
- Enjeux pour les copropriétaires

LE CADRE JURIDIQUE

- Régime légal supplétif : art L.613-29 CPI
- Droits et obligations des copropriétaires

LE RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ : UN CONTRAT SPÉCIFIQUE

- Les principales clauses
- Les points clés :
 - Exploitation et protection de l'invention
 - Copropriété et l'action en contrefaçon
 - Concession à un tiers d'une licence d'exploitation

LES POINTS DE VIGILANCE ET BONNES PRATIQUES

- La quote-part de copropriété de chaque partie
- La gestion des dépôts et la répartition des coûts
- Les conditions d'exploitation par les parties :
 - Exploitation par domaine
 - Rémunérations
 - Modalités de concéder une licence à des tiers
- Les conditions de la cession ou de l'abandon des quotes-parts
- Les contrefaçons
- Cas de faute ou de défaillance d'un copropriétaire

CAS PRATIQUES

- Exemple de contrat de copropriété

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



Les 11 et 12 mars 2021 à distance
30 septembre et 1^{er} octobre 2021 à distance
DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux des contrats de recherche pour un laboratoire de recherche publique et pour une entreprise privée.
- Organiser contractuellement un partenariat de recherche.

PUBLIC

Responsables et collaborateurs de services propriété industrielle, de recherche et développement ou de valorisation, ingénieurs brevets, juristes aussi bien du privé que des organismes publics.

DURÉE

6h de formation.

INTERVENANT

Responsable juridique.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium* - p. 31.

EN COMPLÉMENT

- Gérer la PI dans les copropriétés - p. 31.
- Maîtriser les contrats brevets : bases

Contenu des enseignements

CONTEXTE

- Définitions (contrat de prestation, contrat de collaboration, accord de consortium)
- Enjeux d'un partenariat de recherche public / privé
- Cadre juridique (droit français, droit communautaire)

PRÉPARER LA RÉDACTION DU CONTRAT

- Etats des droits de PI
- Sécuriser les négociations : organiser la confidentialité
- Bonnes pratiques (cahiers de laboratoires, etc.)

PRINCIPAUX ASPECTS DES CONTRATS DE RECHERCHE ET CLAUSES CORRESPONDANTES

- Etude des principales clauses, à l'appui d'un clausier :
 - Titre, comparution, préambule
 - Définitions et importance des annexes : connaissances antérieures, perfectionnements, etc.

- Pilotage de la collaboration
- Moyens : financiers, matériels, humains (mise à disposition de personnels, stagiaires, sous-traitants)
- Confidentialité et publication
- Propriété et protection des résultats
- Conditions d'exploitation des résultats
- Clause de responsabilité
- Litiges et loi applicable
- Clauses diverses : résiliation, intuitu personae...

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Du 19 au 21 mai 2021 à distance

DURÉE : 12 heures | PRIX : 1300 €

OBJECTIFS

- Appréhender processus et impacts du licensing pour les organisations.
- Savoir quelles sont les informations pertinentes à retirer des brevets pour le licensing.
- Comprendre comment optimiser un portefeuille de brevets et comment gérer la quantité de brevets.
- Comprendre l'utilité des nouveaux outils (patent rating, patent markets, patent mapping).

PUBLIC

Professionnels du transfert de technologie (universités ou industrie), chargés de valorisation, dirigeants de PME, chefs de projets, agents du développement économique et technologique, praticiens de la PI, ingénieurs ou chargés d'affaires, business developers, juristes et conseils.

DURÉE

12h de formation.

INTERVENANTS

Seniors Licensing & Business development Managers et Conseil en Propriété Industrielle.

PRÉ-REQUIS

Avoir une pratique du TT (dans le secteur public ou privé).

EN COMPLÉMENT

Cycle Valorisation et TT - p. 10.

Contenu des enseignements

WORKSHOP INTRODUCTIF

- Les participants seront mis en situation sur des cas concrets, permettant de d'introduire le lexique et les règles de base et d'identifier les éléments du processus global de transfert de technologie des points essentiels : analyse stratégique du champ technologique, analyse financière et business, aspects contractuels...
- Comment établir une feuille de route et quelles sont les étapes clés ?

LE BREVET, OBJET LICENSING

- Le brevet : comment le lire efficacement ?
- Synthèse et structuration des informations
- Quelles informations pertinentes pour le licensing ?
- Études de cas en groupe

MÉTHODES D'ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE BREVETS, CAS PRATIQUE

- Comment évaluer la PI de la technologie que l'on veut acheter ou vendre ?
- Comment optimiser son portefeuille de brevets ?
- Des cas seront analysés et la conduite à tenir discutée
- Un portefeuille de brevets sera analysé en détails

ANALYSE STRATÉGIQUE DE LA PI

- Comment identifier des tendances et les utiliser pour positionner sa propre R&D ?
- Comment identifier les innovations de rupture ?
- Comment trouver le partenaire idéal ?
- Mise en pratique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



Les 25 et 26 mars 2021 à distance

Les 16 et 17 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Savoir comment se préparer à une négociation.
- Connaître les principes d'une négociation réussie.
- Maîtriser l'élaboration du contrat de licence pour le négociateur au mieux.

PUBLIC

Dirigeants, cadres, chargés de valorisation, responsables PI, juristes spécialisés.

DURÉE

6h de formation.

INTERVENANT

Spécialiste de l'industrie.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 22.

EN COMPLÉMENT

- *Cycle Valorisation et TT* - p. 10.
- *Term sheet et accords précontractuels* - p. 34.
- *Maîtriser les contrats de TT* - p. 37.

Contenu des enseignements

PRÉPARER LA NÉGOCIATION

- La recherche d'informations
- Les grandes étapes de la préparation
- Organiser matériellement la négociation

LES PRINCIPES ET CONSEILS POUR BIEN NÉGOCIER

- Les secrets d'une bonne négociation
- Techniques d'argumentation
- Les phases du processus de négociation
- Les compétences-clés de l'équipe de négociation
- Identifier les coups bas (« dirty tricks ») pour pouvoir les déjouer

LES ASPECTS INTERCULTURELS DES NÉGOCIATIONS

- Négocier aux USA
- Négocier en Asie

CAS PRATIQUE : SIMULATION D'UNE NÉGOCIATION DE LICENCE DE BREVETS ENTRE LES PARTICIPANTS

LES GRANDES LIGNES D'UN CONTRAT DE LICENCE

les 19 et 20 octobre 2021 à Paris

DURÉE : 12 heures | PRIX : 1300 €

OBJECTIFS

- Appréhender les mécanismes généraux de la négociation.
- Préparer la négociation et les accords précontractuels de transfert de technologie (TT).
- Acquérir des méthodologies, des réflexes et des modes de fonctionnement pour argumenter sa position.

PUBLIC

Professionnels du transfert de technologie (universités ou industrie), chargés de valorisation, dirigeants de PME, chefs de projets, agents du développement économique et technologique, praticiens de la PI, ingénieurs ou chargés d'affaires, business developers, juristes et conseils.

DURÉE

12h de formation.

INTERVENANTS

- Avocat.
- Consultant.

PRÉ-REQUIS

Avoir une pratique du TT (dans le secteur public ou privé).

EN COMPLÉMENT

Cycle Valorisation et TT - p. 10.

Contenu des enseignements

FONDAMENTAUX DE LA NÉGOCIATION

- Les clés de la préparation
- La gestion de la marge de manœuvre, concessions et contreparties
- La conduite de la négociation et les comportements efficaces

TECHNIQUES DE NÉGOCIATION APPLIQUÉES AU LICENSING

- Préparation et phases du processus de négociation IP
- Négociations multiculturelles : USA et Asie
- Cas pratique

ATELIERS DE NÉGOCIATION

- Les considérations prélicensing, financières et techniques
- Mise en application par le biais de simulations de négociation en groupe par les participants

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

LICENSING

Préparer et réussir un transfert de technologie



Les 27, 28 et 29 janvier 2021 à distance
Les 8, 9 et 10 septembre 2021 à distance

DURÉE : 12 heures | PRIX : 1300 €

OBJECTIFS

- Connaître les développements récents dans le domaine du licensing.
- Savoir préparer un dossier de valorisation.
- Maîtriser l'élaboration du contrat de licence pour le négocier au mieux.

PUBLIC

Responsables et collaborateurs de services propriété industrielle, ingénieurs et collaborateurs de services recherche et développement ou valorisation, ingénieurs brevets, juristes.

INTERVENANTS

- Conseil en propriété industrielle.
- Responsable transfert de technologie.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 22.

EN COMPLÉMENT

- *Cycle Valorisation et TT* - p. 10.
- *Term sheet et accords précontractuels* - p. 34.
- *Best practices of international licensing agreements* - p. 38.

Contenu des enseignements

COMMENT EXPLOITER ET PROFITER DES TENDANCES ACTUELLES

- Contexte
- Les enjeux stratégiques
- Les nouveaux modèles d'affaire

PRÉPARATION ET MODALITÉS DE RÉALISATION D'UN TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

- Définition du transfert de technologie
- Préparer un dossier de transfert

LES CONTRATS DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

- Les différents types de contrats : brevet, logiciel, savoir-faire...
- La structure des contrats
- Les conditions de validité
- Les clauses essentielles et points à négocier
- Les problématiques de copropriété

CAS PRATIQUE

Plusieurs clauses de contrats de licence seront analysées point par point par petit groupe afin de déterminer les points acceptables et ceux à renégocier. Une contre-proposition sera élaborée par chaque groupe et les avantages et inconvénients des différentes options seront étudiés.

LES AUTRES ASPECTS DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

- Éléments d'évaluation de prix
- Contraintes juridiques (droit de la concurrence)
- Les conditions d'un transfert réussi (attitudes, suivi, ...)
- Les autres modalités d'un transfert de technologie (consortium, patent pool...)
- La négociation

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

TERM SHEET ET ACCORDS PRÉCONTRACTUELS

Les 8 et 9 juin 2021 à distance
Les 20 et 21 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux et avantages de conclure des accords précontractuels.
- Introduire des méthodes pour construire cet accord.
- Acquérir des bonnes pratiques d'utilisation et de rédaction.
- Identifier le contenu à choisir en fonction de l'opération envisagée.

PUBLIC

Responsables PI, responsables R&D et innovation, juristes, chargés de valorisation, ingénieurs brevets, conseils en PI, et tous les acteurs du développement économique, industriel et technologique.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : bases* - p. 22.

EN COMPLÉMENT

- *Cycle Valorisation et TT* - p. 10.
- *Licensing : préparer et réussir un transfert de technologie* - p. 34.
- *Maîtriser les contrats brevets : bases* - p. 36.

Contenu des enseignements

INTRODUCTION ET DÉFINITIONS

- Qu'est-ce qu'un accord précontractuel ?
- Quels sont les enjeux d'un tel accord (général et PI) et pourquoi l'utiliser ?
- Dans quels cas l'utiliser ?
- Quelques définitions

CONTENU ET PORTÉE

- Quelle est la nature juridique des term sheets et autres accords précontractuels ?
- Que faut-il prendre en compte ?
- Structuration de l'accord et les principaux éléments de contenu

NÉGOCIATION DE L'ACCORD PRÉCONTRACTUEL ET SUIVI

- Comment négocier l'accord ? Qui pour le négocier ?
- Détail des clauses PI
- Rédaction de l'accord en fonction des considérations stratégiques
- Comment le traduire en contrat définitif ?

EXEMPLE PRATIQUE

- Etude d'un cas concret en groupe et débriefing
- Précautions à prendre et identification des bonnes pratiques

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

3.11 MAÎTRISER LES CONTRATS DE PROTECTION



3.12 MAÎTRISER LES CONTRATS DROIT D'AUTEUR, DESIGN ET CRÉATIONS

Du 22 au 24 septembre 2021 à Strasbourg

DURÉE : 3 jours | PRIX : 1850 €

OBJECTIFS

- Élaborer une stratégie contractuelle.
- Anticiper les obstacles culturels d'une négociation.
- Arbitrer entre une cession et une licence de brevet.

PUBLIC

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de recherche et développement, juristes, chargés de valorisation, avocats.

INTERVENANTS

- Conseil en propriété industrielle.
- Directeur PI dans l'industrie.
- Avocate.

PRÉ-REQUIS

Avoir une expérience dans le domaine de la PI.

EN COMPLÉMENT

Master « Stratégie de la PI et Innovation » - p. 08.

Les 8 et 9 avril 2021 à distance

Les 18 et 19 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Comprendre un contrat attaché aux droits d'auteur, au design et aux créations informatiques.
- Identifier les droits objet du contrat et leur étendue.
- Éviter les principaux écueils et identifier les principales lacunes.

PUBLIC

Chefs d'entreprise, négociateurs, juristes, chargés de valorisation, partenaires du développement économique des entreprises.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases du droit d'auteur* - p. 21.

EN COMPLÉMENT

- *Actualités du droit d'auteur et du numérique* - p. 19.
- *Actualités du droit des marques, dessins & modèles* - p. 20.
- *Maîtriser les contrats marques* - p. 37.
- *Rédiger et négocier les contrats d'exploitation des logiciels* - p. 48.

Contenu des enseignements

DROIT DES CONTRATS INTERNATIONAUX

- Introduction au droit des contrats : étude d'un contrat-type
- Aspects généraux du droit des contrats internationaux et du droit communautaire

TECHNIQUES DE NÉGOCIATION ET APPLICATIONS SECTORIELLES

- Méthodes et tactiques de négociation
- Les nouvelles tendances du marché de la PI
- Cas pratique : analyse d'un contrat de licence

DROIT COMPARÉ ET POOLS DE BREVETS

- Aspects du droit comparé : France – Grande Bretagne et application aux contrats de licence
- Contrats dans les pools de brevets et accords de R&D
- Exemples de contrats de savoir-faire et clauses financières

PRINCIPES GÉNÉRAUX EN DROIT D'AUTEUR, DROITS VOISINS ET DROIT DES DESSINS ET MODÈLES

- Principes régissant le droit d'auteur
- Principes régissant les droits voisins
- Le droit sui generis des bases de données
- Principes régissant le droit des dessins et modèles

PROBLÉMATIQUES DU DROIT D'AUTEUR ET DU DROIT DES DESSINS ET MODÈLES APPLIQUÉES AU MULTIMÉDIA ET À L'INTERNET

- L'œuvre multimédia
- La protection d'un site internet par le droit d'auteur
- Les logiciels et les créations informatiques
- Le cas particulier des créations du design (application du système de double protection)

AUDIT EN VUE DE L'UTILISATION D'ŒUVRES PRÉEXISTANTES

- Vérification et obtention des droits des tiers sur le contenu
- Application aux éléments d'une œuvre multimédia

GUIDE DE RÉDACTION DE CONTRATS LIÉS AU DROIT D'AUTEUR ET AUX DESSINS ET MODÈLES / TRAVAUX PRATIQUES

- Rédiger des contrats relatifs à la cession des droits
- Concevoir un contrat informatique
- Rédiger un contrat de licence de logiciel
- Négocier un contrat de commande portant sur une création logiciel ou un produit du design

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



Les 22 et 23 juin 2021 à distance
Les 6 et 7 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes et connaissances essentielles du droit des brevets.
- Appréhender la négociation et la rédaction des contrats en matière de brevets.

PUBLIC

Chefs d'entreprises, chargés de valorisation, ingénieurs, partenaires du développement économique des entreprises, assistants brevet.

INTERVENANT

Avocat, Mandataire en brevets européens.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases du droit des brevets.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 22.

EN COMPLÉMENT

- *Term sheet et accords précontractuels* - p. 34.
- *Maîtriser les contrats brevets : approfondissement* - p. 36.

Contenu des enseignements

INTRODUCTION - DÉFINITIONS

- Les différents types de contrats
- Les modèles de contrats
- Préliminaires concernant la validité et l'interprétation des contrats

RÉDACTION DU CONTRAT

- Principes élémentaires
- Stipulations initiales
- Stipulations relatives à l'objet du contrat
- Stipulations relatives aux effets du contrat
- Stipulations finales et vie ultérieure du contrat

LES CONTRATS SPÉCIFIQUES À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- Remarques préliminaires
- Les divers types de contrats
- Les accords de confidentialité
- Les contrats de copropriété
- Le contrat de cession de brevet
- Les grandes lignes d'un contrat de licence
- Les règlements d'exemption

CAS PRATIQUES ET QCM

Les 23 et 24 juin 2021 à distance
Les 7 et 8 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Acquérir les principes théoriques et pratiques de la négociation des contrats.
- Connaître les bonnes pratiques de rédaction des accords précontractuels.
- Identifier les clauses sensibles des contrats en matière de brevets afin d'en optimiser la rédaction.

PUBLIC

Juristes et/ou personnes ayant une connaissance approfondie du droit des contrats.

INTERVENANT

Avocat, Mandataire en brevets européens.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser le droit des contrats et les bases du droit des brevets.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les contrats brevets : bases* - p. 36.

EN COMPLÉMENT

- *Gérer la PI dans les copropriétés* - p. 31.
- *Techniques de négociation associées à la PI* - p. 33.

Contenu des enseignements

GÉNÉRALITÉS SUR LES CONTRATS ET SUR LA RÉDACTION DE CONTRATS

NÉGOCIATION ET ACCORDS PRÉCONTRACTUELS

- Préalables à la négociation
- Principes de négociation
- Accords précontractuels :
 - Accord de négociation
 - Lettre d'intention
 - Pré accord
 - Accord de préférence, accord cadre

ANALYSE DE CONTRATS ATTACHÉS AU DROIT DES BREVETS : LES CLAUSES IMPORTANTES

- Contrats de transfert de savoir faire
- Contrats de R&D et de collaboration
- Contrats de copropriété
- Contrats de licence de brevet

CAS PRATIQUES ET QCM

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

3.15 MAÎTRISER LES CONTRATS MARQUES



3.16 MAÎTRISER LES CONTRATS DE TT

Les 11 et 12 février 2021 à distance

Les 5 et 6 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Comprendre un contrat.
- Identifier les droits objet du contrat et leur étendue.
- Éviter les principaux écueils.
- Identifier les principales lacunes.

PUBLIC

Chefs d'entreprise, négociateurs, juristes, chargés de valorisation, partenaires du développement économique des entreprises.

INTERVENANT

Avocat, Mandataire auprès de l'OHMI.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux du droit de la PI.

EN COMPLÉMENT

- *Actualités du droit des marques, dessins & modèles* - p. 20.
- *La réforme du « Paquet Marque »* - p. 26.

Les 22, 23 et 24 septembre 2021 à distance

DURÉE : 12 heures | PRIX : 1300 €

OBJECTIFS

- Savoir utiliser les outils juridiques pour organiser et faciliter les transferts de technologie (TT).
- Comprendre les termes spécifiques d'un accord de licence et éviter les écueils.
- Acquérir les bonnes pratiques de rédaction pour sécuriser les droits de PI.

PUBLIC

Professionnels du transfert de technologie (universités ou industrie), chargés de valorisation, dirigeants de PME, chefs de projets, agents du développement économique et technologique, praticiens de la PI, ingénieurs ou chargés d'affaires, business developers, juristes et conseils.

INTERVENANTS

- Expert en TT.
- Avocat.

PRÉ-REQUIS

Avoir une pratique du TT (dans le secteur public ou privé).

EN COMPLÉMENT

Cycle Valorisation et TT - p. 10.

Contenu des enseignements

GRANDS PRINCIPES DU DROIT DES MARQUES

- Définition d'une marque
- Principe de spécialité
- Principe de territorialité
- Droit de priorité
- Exploitation de la marque
- Formalisme et mesures de publicité

PÉRIODE PRÉCONTRACTUELLE

- Définition
- Principe de liberté contractuelle
- Obligation d'information
- Lettre d'intention

CONTRAT DE CESSION

- Contexte d'une cession de marque
- Formalisme de la cession
- Identification des parties
- Identification de la marque
- Portée de la cession
- Droit de priorité
- Prix de cession
- Obligation et garanties des parties
- Promesse de cession

CONTRAT DE LICENCE

- Définition
- Obligations du licencié
- Obligations du propriétaire de la marque
- Contrepartie financière
- Clauses diverses

ACCORD DE COEXISTENCE

- Accord de non opposition ou de délimitation
- Danger
- Obligations couramment prévues dans les accords de coexistence

TRAVAUX PRATIQUES

Contenu des enseignements

ANALYSER LA PROPOSITION DE LICENCE

- Une proposition de licence sera analysée interactivement point par point afin de déterminer les points acceptables, ceux pouvant faire l'objet d'un compromis et ceux devant être complètement renégociés

COMMENT STRUCTURER UNE CONTRE-PROPOSITION ?

- Les participants recevront une proposition de licence qu'ils devront analyser afin de structurer une contre-proposition dont ils devront justifier les termes
- Une analyse des options retenues aura lieu afin de déterminer les avantages et les inconvénients d'un tel accord

ANATOMIE DE CONTRATS PIÉGÉS : ÉTUDE DE CAS

- Une bonne négociation peut être ruinée par un contrat mal structuré ou rédigé avec l'objectif d'anéantir les droits que vous pensiez avoir sécurisés
- L'objectif de cette session interactive est de vous montrer de nombreux exemples de clauses et de contrats piégés dont le déminage n'est possible qu'avec la vigilance des négociateurs
- Un contrat comportant des clauses piégées sera analysé en détails par les participants
- Cette session sera l'occasion d'un échange de bonnes pratiques entre les participants et l'intervenant

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



March 25-26, 2021: distance learning
November 25-26, 2021: distance learning
DURATION: 6 hours | PRICE: €670

OBJECTIVES

- Identifying the different licensing strategies.
- Providing the key features of a contract, the validity conditions and how to structure them to prevent or manage dispute resolution after the contract signature.
- Understanding strategic and contractual issues raised by the entry into licensing agreements with academic institutions or companies.
- Getting the key elements to take into consideration for a win-win negotiation.
- Knowing the best ways to deal with disputes when deals go wrong.

TARGETED AUDIENCE

Business development managers, licensing executives, IP practitioners, contract managers, technology transfer managers, lawyers.

TRAINER

IP Management Consultant.

PREREQUISITE

Having experience in technology licensing.

FOLLOW-UP

Cycle Valorisation et TT - p. 10.

Training content

LICENSING STRATEGIES

- What is meant by a licensing strategy?
- Licensing-In/-Out/Cross and Patent Pools
- To license or not - Why licensing?
- Understanding the parties & interests at stake

PREPARATION OF THE PROPOSAL

- Non-disclosure agreements - confidentiality
- Letter of Intent / MOU

THE ANATOMY OF A LICENSING AGREEMENT - TYPICAL CLAUSES

- Exclusive, non exclusive, cross-license
- Duties of licensee and licensor
- Identification of parties - Definitions
- Grant - Restrictions - Technical assistance
- Indemnification - Improvements
- Confidentiality - publicity
- Termination - Alternative Dispute Resolution

LICENSING NEGOTIATION PRACTICES

- Prepare for negotiations: terms to be avoided and parts to negotiate, negotiation team, assessment of the positions
- Royalties and upfront royalties
- Different negotiation tactics
- Specific national practices

LICENSE DRAFTING WORKSHOP: DRAFTING INTERNATIONAL TECHNOLOGY LICENSING AGREEMENTS

- Preparation of a negotiation agreement
- Example of licensing agreement

POST-LICENSING MANAGEMENT

- How do you prevent and / or manage future disputes?
- Renegotiation, audit, litigation

The teaching materials are transmitted in digital format

July 5-6, 2021 in Paris
DURATION: 12 hours | PRICE: €2490

OBJECTIVES

- Get best practices and proven tactics for all stages of negotiations.
- Delve into methods to neutralize common negotiating tactics.

TARGETED AUDIENCE

Intellectual property managers, Licensing managers, Technology transfer professionals.

TRAINER

Managing Director.

IN PARTNERSHIP WITH

Business Development Academy.

Training content

This seminar discusses the most intense negotiating strategies and tactics allowed without violating Articles of the Geneva Convention. Best practices for all stages of negotiations—due diligence, initial meeting management, opening offers, concessions management, closings and renegotiations—will be discussed. Case studies of groundbreaking negotiations such as those managed by Elon Musk, Ted Turner, Wayne Huizenga (Blockbuster Video), Sabeer Bhatia (Hotmail), Donald Trump, Eminem, Van Halen, Lady Gaga, the Girl Scouts, and Hector Ruiz (Advanced Micro Devices) will be dissected.

AMONG THE ISSUES TO BE DISCUSSED IN THIS SEMINAR ARE:

- Pre-negotiation due diligence and competitive intelligence
- Assessing personalities of opponents to determine vulnerabilities
- Negotiating before you get to the table
- Winning points by demanding pre-conditions
- How to fractionalize the other side
- When to sell via direct negotiations vs. competitive bidding
- When it is rational to behave irrationally
- Emasculating giants by activating outside coercers and conflicting out key players
- How to delegitimize unfavorable agreements
- Redefining terms to achieve buy-in of your position
- Best practices for unwinding ultimatums
- How to « lie » when telling the truth
- How weak players can gain leverage through allies
- How to shut down negotiations when favorable terms are reached
- Lessons from terrorist interrogators, car salesmen, Machiavelli and Sun Tzu

The teaching materials are transmitted in digital format

4.1 PILOTER LA PI DANS L'ENTREPRISE



STRATÉGIE DE PI 4.2 Bonnes pratiques en entreprise

Les 9, 10 et 11 juin 2021 à distance
Les 17, 18 et 19 novembre 2021 à distance
DURÉE : 12 heures | PRIX : 1300 €

OBJECTIFS

- Identifier et évaluer les différentes stratégies de dépôts de droits de PI.
- Assurer le suivi et faire des arbitrages dans la gestion du portefeuille des droits de PI.
- Connaître les démarches de valorisation et de défense des droits.
- Optimiser la gestion financière du portefeuille.

PUBLIC

Responsables de service PI, chefs de départements brevets ou marques.

INTERVENANTS

- Responsable PI dans l'industrie.
- Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les bases du droit de la PI et les procédures qui y sont attachées.
- Ou avoir suivi *Evaluer la qualité d'un brevet* - site web.

EN COMPLÉMENT

- *Stratégie de PI : bonnes pratiques en entreprise* - p. 39.
- *Audit PI et Due Diligence de portefeuilles* - p. 41.

Les 1 et 2 avril 2021 à distance
Les 28 et 29 septembre 2021 à distance
DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Sensibiliser à l'importance d'avoir une vraie stratégie PI.
- Introduire des méthodes pour construire cette stratégie.
- Définir une stratégie PI (contraintes, risques).
- Acquérir des réflexes pour manager et gérer la PI.

PUBLIC

Responsables d'entreprises, PI, R&D ou innovation, ingénieurs brevets, conseils en PI, chargés de valorisation, juristes et acteurs du développement économique.

INTERVENANT

Spécialiste de l'industrie.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases de la PI* - p. 14.

EN COMPLÉMENT

- *Best practices of international licensing agreements* - p. 38.
- *Piloter la PI dans l'entreprise* - p. 39.
- *Stratégie de PI : organisation et gestion* - p. 40.

Contenu des enseignements

INTRODUCTION

- Passer d'une logique quantitative à une logique qualitative, de dépenses à investissement et actifs
- Difficultés et enjeux de la fonction PI

STRATÉGIES DE DÉPÔTS

- Les finalités et objectifs d'une politique PI
- Pilotage stratégique, gestion intragroupe

GESTION DE LA PI

- Organisation de la fonction PI
 - Les différents modes organisationnels de services PI
 - Les recours aux sous-traitants
 - Les rapports avec les autres fonctions de l'entreprise
 - Les procédures
- Gestion du savoir-faire
- Les relations avec les services PI des concurrents
- PI et normes comptables

MÉTHODOLOGIES

- Constitutions des droits

- Eclairer la direction dans la prise de décision en matière de PI
- Lobbying
- Dispositif de reconnaissance des inventeurs et créateurs salariés
- Organisation de la veille PI
- Gestion budgétaire
- Droits de PI des concurrents, stimulants de l'innovation
- Gestion des extensions internationales
- Construction d'un portefeuille global
- Organisation de la PI et développements informatiques
- Gestion d'un litige

ANIMER EN INTERNE LA PI

- Formation et sensibilisation
- Animation sur le terrain

PI ET PARTENARIATS

- Partenariats implicites et public-privé
- Pôles de compétitivité, PCRD
- Engagement d'une coopération

Contenu des enseignements

ANALYSE DES ACTIFS DE PI ET STRATÉGIES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

- Le rôle croissant de la PI dans l'entreprise
- La détection des innovations
- La stratégie de protection :
 - Que protéger ?
 - Pourquoi déposer un brevet ?
 - Quelle sorte de brevet ?
- Utiliser la complémentarité des droits
- Coûts de PI et de R&D

LE MANAGEMENT STRATÉGIQUE DE LA PI ET VALORISATION

- La gestion offensive de la PI
- Quelles sont les stratégies de valorisation ?
- Quels sont les critères d'analyse et de décision ?
- La structuration et la gestion d'un portefeuille de PI cohérent
- Exemples et analyses de cas

LES BONNES PRATIQUES

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

4.3 STRATÉGIE DE PI Organisation et gestion

4.4 GÉRER LE SUIVI DU TT EN PRATIQUE

Du 22 juin au 2 juillet 2021 à distance

DURÉE : 3 jours | PRIX : 1850 €

OBJECTIFS

- Intégrer la démarche PI dans la stratégie de l'entreprise.
- Utiliser un modèle de valorisation et de protection d'une innovation.
- Piloter la PI dans l'entreprise.
- Manager les relations avec les inventeurs.

PUBLIC

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de recherche et développement, juristes, chargés de valorisation, avocats.

INTERVENANTS

- Directeur PI dans l'industrie.
- Professeur à l'Université de Paris Sud.
- Directeur de la Recherche.

PRÉ-REQUIS

Avoir une expérience dans le domaine de la PI.

EN COMPLÉMENT

Master « Stratégie de la PI et Innovation » - p. 08.

les 25 et 26 novembre 2021 à Paris

DURÉE : 12 heures | PRIX : 1300 €

OBJECTIFS

- Savoir utiliser les instruments pour prévenir et résoudre le conflit.
- Savoir gérer les licences post-signature.
- Appréhender de façon opérationnelle l'ensemble du processus de transfert de technologie (TT) et ses points clés.

PUBLIC

Professionnels du transfert de technologie (universités ou industrie), chargés de valorisation, dirigeants de PME, chefs de projets, agents du développement économique et technologique, praticiens de la PI, ingénieurs ou chargés d'affaires, business developers, juristes et conseils.

INTERVENANTS

- Avocats.
- Senior Licensing Manager.

PRÉ-REQUIS

Avoir une pratique du TT (dans le secteur public ou privé).

EN COMPLÉMENT

Cycle Valorisation et TT - p. 10.

Contenu des enseignements

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AU SERVICE DE LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE

- Les stratégies d'ouverture de la PI : un paradoxe ?
- Le brevet, un instrument aux rôles multiples
- La mise en œuvre d'une véritable stratégie brevet
- L'intégration des autres instruments de la PI

AU-DELÀ DE LA RECHERCHE DE RENTE, LE BREVET, UN OUTIL AU SERVICE DE TOUTES LES STRATÉGIES

- La notion de rente attachée à une innovation
- Exploitation interne ou externe ?
- Recommandations en terme de valorisation et de protection de l'innovation

LA PLACE DE LA PI DANS L'ORGANISATION ET LE MANAGEMENT DES INVENTEURS

- Le management des inventeurs salariés de l'entreprise
- Le management de la PI dans l'entreprise
- L'organisation et l'animation de la fonction PI : témoignage du fonctionnement dans une entreprise de la PI

Contenu des enseignements

GESTION POST-LICENCE

- Quel suivi faut-il prévoir après avoir contractualiser une licence ? Faut-il prévoir un rapport de redevances ?
- Quand penser à un audit et comment s'y préparer ?
- Combien ça coûte ? Combien cela rapporte ?
- Exemples pratiques de « desk audit » et « field audit »

GÉRER LES CONFLITS ET LUTTER CONTRE LA CONTREFAÇON BREVETS

- Quelles sont les approches utilisables pour se prémunir et résoudre les litiges ?
- Avantages et inconvénients de chaque méthode au travers de cas
- Calcul des dommages

WORKSHOP FINAL

- Les participants seront mis en situation sur des cas concrets, permettant de synthétiser l'ensemble du processus de TT et faire réfléchir à des points essentiels :
 - Analyse stratégique du champ technologique,
 - Analyse financière et business,
 - Aspects contractuels...

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



Les 28 et 29 avril 2021 à distance
Le 5 octobre 2021 à Neuchâtel (tarif spécifique)
Les 14 et 15 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Se préparer à mener / subir des due diligence.
- Identifier forces, faiblesses, risques majeurs et lacunes de la politique PI.
- Proposer des actions d'amélioration et de consolidation des actifs PI.
- Exécuter des estimations qualitatives de valeur d'actifs PI en contexte d'investissement capitalistique, d'acquisition ou de cession de licences.

PUBLIC

Responsables des départements juridiques et PI, de services R&D, d'incubateurs et de structures d'accompagnement, de partenariats industriels et business development, investisseurs et acquéreurs d'entreprises.

INTERVENANT

Consultant en accompagnement d'entreprises innovantes.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser l'évaluation multicritères des actifs immatériels.
- Ou avoir suivi *Analyser son portefeuille de brevets pour le valoriser* - p. 38.

EN COMPLÉMENT

- *Piloter la PI dans l'entreprise* - p. 39.
- *Évaluation financière des droits de PI* - p. 41.

Contenu des enseignements

LES CONTEXTES STRATÉGIQUES NÉCESSITANT UNE DUE DILIGENCE PI

- Fusion/acquisition/investissement
- Gestion stratégique de portefeuille
- Renforcement de programmes
- Apport d'intangibles à un programme de R&D en consortium

DÉROULEMENT D'UNE MISSION DE DUE DILIGENCE

COMPOSANTS DE L'AUDIT PI ET LEURS ENJEUX

- Administratif, stratégique, financier, technologique

LA DUE DILIGENCE EN MATIÈRE DE BREVETS ET DE SAVOIR-FAIRE

- Structure du portefeuille de brevets
- Forces et faiblesses des droits
- Audit de la stratégie de PI, alignement sur la stratégie de l'entreprise, efficacité du portefeuille de droits de PI existant pour protéger les technologies clés de l'entreprise
- Évolution des stratégies de PI dans le cycle de vie de l'entreprise

- Méthodes d'estimation de valeur financière des actifs P.I.
- Positionnement par rapport aux principaux concurrents
- Meilleures pratiques démontrées en matière de procédures internes

LA DUE DILIGENCE EN MATIÈRE DE MARQUES, DE DESSINS ET MODÈLES, ET DE LOGICIELS

- Forces et faiblesses des droits
- Droits enregistrés et non enregistrés
- Cas des marques titrisées
- Valorisation des marques hors de leurs marchés et segments natifs
- Cas des logiciels protégés par des brevets pour l'exécution desquels ils sont capacitants
- Valorisation des logiciels : dépôt et protection des codes sources, recours, logiciels libres
- Pérennité ou obsolescence des dessins et modèles

ANTICIPER UNE DUE DILIGENCE

- Comment se préparer à moyen et court terme (audit à blanc)
- Prise en compte de la politique de secret

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les 1, 2 et 3 décembre 2021 à distance

DURÉE : 12 heures | PRIX : 1300 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales méthodes permettant l'évaluation de la valeur des droits de PI de l'entreprise selon les situations.
- Évaluer un droit de propriété industrielle.

PUBLIC

Chefs de services propriété intellectuelle et valorisation, avocats et conseils en propriété industrielle, cadres de services comptables et financiers, chargés de valorisation.

INTERVENANT

Expert en évaluation des actifs immatériels.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases du droit de la PI.

EN COMPLÉMENT

- *Fiscalité de la PI* - p. 43.
- *Évaluer la qualité d'un brevet* - site web.

Contenu des enseignements

INTRODUCTION À L'ÉVALUATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (DPI)

- La propriété industrielle dans les entreprises (environnement - identification - séparabilité)
- Valeur a priori de la PI
- Définition des actifs incorporels
- Actifs incorporels et leurs spécificités dans l'évaluation financière

LES PRINCIPES ET MÉTHODES DE L'ÉVALUATION FINANCIÈRE DES DPI

- Notions de valeurs
- Objectifs de l'évaluation des DPI
- Identification des droits
- Concepts et approches de base
- Prise en compte des facteurs de risques - types de risques
- Spécificités des approches IFRS et comptables
- Les différentes méthodes de base et leurs applications
- Gestion de portefeuilles d'actifs
- PI et valorisation d'actifs

LES MÉTHODES D'ÉVALUATION FINANCIÈRE DANS LES SITUATIONS DE NÉGOCIATIONS

- Étude de cas
- Les approches par le coût
- Les approches par les revenus - redevances actualisées
- Négociation mise en situation

PRÉSENTATION DES TECHNIQUES D'ÉVALUATION AVANCÉES

- Étude de cas
- Les approches par les probabilités et méthodes de Monte-Carlo
- Les options réelles
- Négociation mise en situation

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



Du 16 au 18 juin 2021 à distance

DURÉE : 12 heures | PRIX : 1300 €

OBJECTIFS

- Identifier les différentes méthodes d'évaluations financières des actifs de propriété intellectuelle.
- Evaluer un droit de propriété industrielle pour préparer la négociation d'accords de transfert de technologie (TT).
- Identifier les dispositions et les enjeux fiscaux liés aux TT et optimiser les clauses fiscales dans les contrats de TT.

INTERVENANTS

- Expert en évaluation financière.
- Avocat fiscaliste.

PRÉ-REQUIS

Avoir une pratique du TT (dans le secteur public ou privé).

EN COMPLÉMENT

Cycle Valorisation et TT - p. 10.

PUBLIC

Professionnels du transfert de technologie (universités ou industrie), chargés de valorisation, dirigeants de PME, chefs de projets, agents du développement économique et technologique, praticiens de la PI, ingénieurs ou chargés d'affaires, business developers, juristes et conseils.

Contenu des enseignements

MÉTHODES D'ÉVALUATION FINANCIÈRE DE TECHNOLOGIES

- Concepts de base et principales méthodes d'évaluation financière :
 - Coûts historiques
 - DCF
 - Comparables...

ÉTUDE DE CAS

- Un cas sera analysé de façon à établir un compte d'exploitation avec les participants et à utiliser différentes méthodes d'évaluation financière
- Comment évaluer la valeur d'un brevet sec ?
- Comment déterminer si la proposition financière est acceptable ?

COMMENT OPTIMISER LES CLAUSES FISCALES DANS LES CONTRATS DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ?

- Les différents types de clauses fiscales présentes dans les contrats internationaux de licensing
- Implications pour le cessionnaire et le cédant
- Les limites à la liberté contractuelle

Du 13 au 15 octobre 2021 à Strasbourg

DURÉE : 3 jours | PRIX : 1850 €

OBJECTIFS

- Mener un audit de PI.
- Déterminer le coût d'une protection.
- Évaluer un portefeuille brevets.

PUBLIC

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de recherche et développement, juristes, chargés de valorisation, avocats.

INTERVENANTS

- Conseil en propriété industrielle.
- Professeur à l'Université de Poitiers.
- Spécialiste en évaluation financière.

PRÉ-REQUIS

Avoir une expérience dans le domaine de la PI.

EN COMPLÉMENT

Master « Stratégie de la PI et Innovation » - p. 08.

Contenu des enseignements

MESURER POUR MIEUX GÉRER

- Nouveaux enjeux – nouveaux marchés – nouveaux acteurs
- Nouveaux outils : l'audit de propriété intellectuelle
- Les réponses du responsable PI ou valorisation
- Exemples et cas pratique

LES TECHNIQUES D'ÉVALUATION FINANCIÈRE

- De la stratégie PI à la finance : financer l'innovation
- Elaboration d'un business plan
- Le risque et le coût du capital
- Différentes méthodes de mesure de la valeur des actifs immatériels

L'APPLICATION À UN PORTEFEUILLE DE BREVETS

- Les facteurs PI clés du succès d'un business plan
- Répartir la valeur au sein d'un portefeuille de brevets
- Cas pratique d'évaluation des brevets

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



Les 10 et 11 mars 2021 à distance
Les 2 et 3 décembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Identifier les dispositions et les enjeux fiscaux liés aux droits de la PI et à la R&D.
- Appréhender l'exploitation dynamique et anticiper les évolutions fiscales dans un contexte international.
- Connaître les régimes fiscaux de faveurs applicables aux revenus tirés de la PI.

PUBLIC

Personnels comptables d'entreprises, conseils en propriété industrielle, avocats, chargés d'affaire ou de valorisation, fiscalistes, directeurs de la PI.

INTERVENANT

Avocat spécialisé en fiscalité.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les principes généraux du droit de la PI ainsi que les notions de base de la comptabilité et de la fiscalité.

EN COMPLÉMENT

- *Piloter la PI dans l'entreprise* - p. 39.
- *Evaluation financière des droits de PI* - p. 41.

Contenu des enseignements

DÉFINITIONS FISCALES ET COMPTABLES

- Immobilisations, amortissements, charges, bénéfices industriels et commerciaux (BIC), bénéfices non commerciaux (BNC), impôt sur les sociétés (IS), impôt sur le revenu

L'INVENTION BREVETÉE

- Création : régime fiscal des dépenses
- Contrat de cession : impôts directs, TVA et droits d'enregistrement chez le cessionnaire et chez le cédant
- Contrat de licence : impôt directs, TVA et droits d'enregistrement chez le concédant et le concessionnaire

MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE, DE SERVICE

- Fiscalité de création et de l'exploitation : impôts directs, TVA et droits d'enregistrement

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

- Traitement fiscal des dépenses de recherche et développement
- Crédit d'impôt recherche : calcul, utilisation et contrôle

LA NOTION DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET SON TRAITEMENT FISCAL DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

- Les nouvelles définitions de la PI dans un cadre fiscal international
- L'appréciation de la propriété de la PI en matière fiscale
- Retenues à la source
- Disposition fiscale anti-évasion
- Prix de transfert

July 1-2, 2021 in Paris

DURATION: 12 hours | PRICE: €2890

OBJECTIVES

- Valuation of Emerging Technologies
- Negotiating Licensing Agreements for Maximum Returns.
- Calculating Damages Resulting from Patent Infringement.
- Advanced Patent Valuation.

TARGETED AUDIENCE

Intellectual property managers, Licensing managers, Technology transfer professionals, Patent lawyers.

TRAINER

Managing Director.

IN PARTNERSHIP WITH

Business Development Academy.

Training content

VALUATION OF EMERGING TECHNOLOGIES

- In depth review of valuation methodologies : Cost, Income, Market, Monte Carlo, Real Options, Reasonable Royalty, Probability Weighted Expected Return Methods, Bayesian Analysis, Binomial Lattices, Markov Chains.
- Introduction to the Patent Valuation Gauntlet (PVG) which takes into account commercial value, assertion value, blocking value, cross-licensing value, reputational value as well as patent invalidity risks and design around risks.
- Excel sheets with 40 valuation methodologies are included with the registration.

NEGOTIATING LICENSING AGREEMENTS FOR MAXIMUM RETURNS

- How to maximize the value from your licensing agreements.
- When to use and how to negotiate the following licensing terms: Royalty rates, Upfront payments and milestones, Granting options to take a license, Royalty stacking, Sublicensing issues, Fields of use, Most favored nation licensing, Managing litigation, Royalty audits.
- Live sessions feature a Negotiating Battle™, with an interactive simulated licensing negotiation.

ADVANCED PATENT VALUATION

- Tremendous value can be gained (or squandered) through the drafting of patents. The value of a promising technology can be nullified through sloppy claims construction.
- Review best practices for: Balancing broad versus narrow claims/Getting the mix of independent and dependent claims right/Managing interactions with patent examiners/Selecting and defining the most appropriate terms/Managing the pace of patent review

CALCULATING DAMAGES RESULTING FROM PATENT INFRINGEMENT

- Numerous judicial rulings and the proliferation of non-practicing entities threatens patent value. On the other hand, the value of patents can surge when sustaining invalidity challenges.
- Review basic tenets of patent infringement such as: Reasonable royalties/Lost profits/Price erosion/Market size/Reputational damage/Market spoilage/The Georgia-Pacific factors/The 25% rule/Cost of next best alternatives/Running royalties vs. lump-sum payments

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

The teaching materials are transmitted in digital format

4.11 LITIGE DE PI

Anticiper et se préparer



LITIGE DE PI 4.12

Stratégies judiciaires et aspects économiques

Les 18 et 19 mars 2021 à distance
Les 5 et 6 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Acquérir une méthodologie permettant d'identifier et traiter le non-respect des droits de PI.
- Comprendre les différentes voies de stratégies contentieuses possibles.
- Mettre en œuvre les bons comportements et réflexes lors d'une procédure de saisie- contrefaçon et d'une action en contrefaçon.

PUBLIC

Responsables PI, responsables d'entreprises, juristes ou assistants juridiques, ingénieurs brevets, partenaires du développement des entreprises.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 22.

EN COMPLÉMENT

- *Litige de PI : Stratégies judiciaires et économiques* - p. 44.
- *Contrefaçon de brevets : agir et réagir* - p. 45.
- *Concurrence déloyale, parasitisme et abus de position dominante* - p. 45.

Du 17 au 19 novembre 2021 à Strasbourg

DURÉE : 3 days | PRIX : 1850 €

OBJECTIFS

- Faire valoir ses droits et anticiper les armes de la concurrence.
- Intégrer le litige dans la stratégie de l'entreprise.
- Planifier les coûts engendrés par un litige.

PUBLIC

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de recherche et développement, juristes, chargés de valorisation, avocats.

INTERVENANTS

- Avocat.
- Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

Avoir une expérience dans le domaine de la PI.

EN COMPLÉMENT

- *Master « Stratégie de la PI et Innovation »* - p. 08.
- *Concurrence déloyale, parasitisme et abus de position dominante* - p. 45.

Contenu des enseignements

CE QU'EST LA CONTREFAÇON D'UN DROIT DE PI (DPI)

- Définitions et les piliers de la contrefaçon
- Contrefaçon et concurrence déloyale / bonne foi / préjudice
- Validité, nullité et portée du DPI
- La contrefaçon de brevet et de marque
- La contrefaçon de dessin/modèle et de droit d'auteur
- Le savoir-faire et la violation du secret de fabrique

SE PRÉPARER ET S'ORGANISER EN VUE DU LITIGE

- Gérer un litige PI : une démarche structurée
- Les enjeux économiques
- Les aspects organisationnels (équipe, dossier...)
- Les mesures à prendre et stratégie à opérer
- Autres voies d'action, effets en retour
- Les facteurs temps, coût, information, audace...

ENJEUX ET PORTÉE DE LA LIBERTÉ D'EXPLOITATION

- Pourquoi faire une liberté d'exploitation ? Définition et enjeux
- La liberté d'exploitation en matière de brevets (étapes, méthodes...) et des autres DPI
- Stratégies génériques visant à sécuriser la liberté d'exploitation

ANTICIPER LE LITIGE

- Faire des recherches d'antériorité
- Faire une veille brevet et marque
- Faire des études en liberté d'exploitation
- Documenter les informations et données permettant de justifier les préjudices éventuels

Contenu des enseignements

LES LITIGES, ABOUTISSEMENT DES DROITS DE PI

- Le Licensing : stratégies judiciaires et aspects économiques
- La procédure judiciaire : l'organisation française, les demandes, la preuve
- Le litige :
 - Gestion de projet
 - Objectifs stratégiques
 - Identification des cibles
- Mock trial (simulation d'un litige) : présentation et constitution des groupes, préparation et mise en place d'une stratégie

STRATÉGIES DE LITIGE, OBJECTIFS ÉCONOMIQUES ET CIBLES

- Le litige :
 - Gestion du temps
 - Coûts et investissements engendrés
 - Choix du forum
- Mock trial : débriefing stratégie
- L'approche européenne des litiges

PLANNING DES INVESTISSEMENTS : QUELLES RESSOURCES POUR QUELS LITIGES ?

- Litiges : stratégies de réponses, stratégies de sortie, transactions
- Mock trial : préparation des plaidoiries, exposé des parties
- Mock trial : jugement et explication

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

4.13 CONTREFAÇON DE BREVETS

Agir et réagir



CONCURRENCE DÉLOYALE, PARASITISME ET ABUS DE POSITION

4.14

Les 15 et 16 avril 2021 à distance
Les 7 et 8 décembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux, la réglementation et les stratégies de lutte contre la contrefaçon de brevets.
- Apporter les outils permettant, à partir d'études de cas concrets, d'intégrer cette lutte dans la stratégie de l'entreprise.

PUBLIC

Chefs d'entreprises, responsables de services propriété industrielle, juristes, chargés d'affaires, responsables marketing, partenaires du développement économique des entreprises.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle ou avocat.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 21.

EN COMPLÉMENT

Litige de PI : anticiper et se préparer - p. 44.

Contenu des enseignements

ASPECTS ÉCONOMIQUES ET LÉGAUX DE LA CONTREFAÇON DE BREVETS

- Enjeux économiques
- Contrefaçon et concurrence déloyale
- Contrefaçon volontaire ou involontaire, contrefaçon et bonne foi
- Aspects juridiques clés : définition et conditions de la contrefaçon, personnes concernées, prescription
- Aspects judiciaires clés : tribunaux compétents, procédure, référés...
- Conséquences et sanctions, évaluation des dommages et intérêts
- Agir en contrefaçon : quand, où, pourquoi ?
- Les raisons justifiant d'une action en contrefaçon
- Echapper à la contrefaçon : action en nullité, opposition, droit de possession personnelle, action en non-contrefaçon

LES DIFFÉRENTES STRATÉGIES POSSIBLES EN CAS DE LITIGE NÉ OU ÉVENTUEL, EN DEMANDE OU EN DÉFENSE

- Détecter le risque de contrefaçon
- Analyser le risque, l'incertitude, l'impact en cas de litige
- Evaluer les options d'action
- Anticiper le contentieux

LA QUESTION DE LA PREUVE D'UNE CONTREFAÇON ALLÉGUÉE OU SUBODORÉE

- La saisie contrefaçon de brevets
- La préservation du secret
- La procédure de discovery américaine

LES ASPECTS PROCÉDURAUX

- Mise en garde, mise en demeure
- Voie pénale, voie civile, saisie-contrefaçon
- Procédure au fond, tribunaux spécialisés, référé
- Le jeu judiciaire et l'issue d'un litige en contrefaçon

LE PRÉJUDICE

- Réparation du préjudice
- Assiette à prendre en compte
- La Directive UE 2004/48
- Calcul des conséquences éco. négatives et de la redevance

NOUVEAU

Les 17 et 18 juin 2021 à distance
Le 17 et 18 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Connaître les actes constitutifs d'une concurrence déloyale et le cas particulier du parasitisme.
- Savoir comment réagir en cas de concurrence déloyale, notamment en cas d'urgence.
- Comprendre l'objet du droit de la concurrence.
- Comprendre l'articulation entre les différents manquements au droit de la concurrence.

PUBLIC

Juristes PI, conseils en propriété industrielle, ingénieurs brevet.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser le droit de la propriété intellectuelle.

EN COMPLÉMENT

Litige de PI : stratégies judiciaires et aspects économiques - p. 44.

Contenu des enseignements

CONCURRENCE DÉLOYALE

- Concurrence déloyale : bases légales
- Concurrence déloyale : quelques exemples de fautes
- Concurrence déloyale : le cas particulier du parasitisme

ASPECTS THÉORIQUES DU DROIT DE LA CONCURRENCE

- Articulation du droit de la concurrence
- Droit des pratiques anticoncurrentielles (abus de position dominante, ententes)
- Contrôle des concentrations
- Aides d'Etat
- Focus sur l'abus de position dominante (critères)

LES PRATIQUES D'ABUS DE POSITION DOMINANTE DANS LE SECTEUR PHARMACEUTIQUE

DENIGREMENT

- Principe
- Pratique

ACCORDS DE « PAY-FOR-DELAY »

- Principe
- Pratique

PRIX PREDATEURS

- Principe
- Pratique

Les parties pratiques seront nourries par des exemples issus des pratiques décisionnelles des autorités de concurrence et de la jurisprudence des tribunaux

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



Les 29 et 30 juin 2021 à distance
30 novembre et 1^{er} octobre 2021 à distance
DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Comprendre la situation EU et US des « Inventions mises en œuvre par ordinateur ».
- Elaborer une stratégie de PI dans le domaine des TIC.
- Eclairer de manière pragmatique et opérationnelle, l'usage de logiciels libres dans des solutions innovantes.

PUBLIC

Collaborateurs TIC, chefs de projet informatique, développeurs, responsables PI ou R&D, correspondants brevets, chargés de valorisation, ingénieurs brevet, conseils en innovation.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle ou avocat.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les fondamentaux de la PI.
- Ou avoir suivi *Logiciels : aspects techniques et modes de protection* - p. 46.

EN COMPLÉMENT

- *Licences logicielles : compatibilité et politique PI* - p. 47.
- *Gérer la PI des logiciels : méthodologie et outils* - p. 47.

Contenu des enseignements

RAPPEL DES PRINCIPES DU DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE APPLIQUÉS AU LOGICIEL

- Quelles modes de protection pour le logiciel ? (Droits d'auteur – brevets)
- Qui est titulaire des droits de PI et pour quelle durée ?
- Le sort des droits dans le cadre du contrat de travail ou des contrats de développement

LA DOCTRINE ET LA JURISPRUDENCE EN EUROPE ET AUX ETATS-UNIS EN MATIÈRE DE « BREVETS LOGICIELS »

- Qu'est ce qui est brevetable en Europe et aux Etats-Unis ?
- Qu'est ce qui est exclu de la brevetabilité ?
- Comment les tribunaux considèrent les brevets portant sur des « inventions mises en œuvre par ordinateur » ?

BREVET ET DROIT D'AUTEUR DANS LE DOMAINE DES LOGICIELS

- Sont-ils complémentaires ou antagonistes ?
- Les précautions à prendre en matière de droit d'auteur et organiser la traçabilité des briques logicielles
- Les moyens de preuve
- Cas des bases de données et de la création de site web

LES DIFFÉRENTS MODES D'EXPLOITATION ET DE VALORISATION DES LOGICIELS

- Modèle de diffusion « propriétaire » des logiciels et aspects contractuels
- Modèle de diffusion « libre » des logiciels et compatibilité des licences
- Modèle de diffusion mixte : la double licence

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Du 17 au 19 mars 2021 à distance

DURÉE : 12 heures | PRIX : 1300 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales caractéristiques techniques d'un logiciel et les composantes de son environnement.
- Comprendre les modalités d'exploitation et de diffusion.
- Comprendre l'articulation entre brevet et droit d'auteur.
- Savoir quel type de protection s'applique selon quels objectifs.
- Appréhender les politiques de brevetabilité EU / US.

PUBLIC

Business developers, chargés de valorisation, chefs de projets ou ingénieurs de développement, « release managers », juristes, responsables qualité, marketing stratégique.

INTERVENANTS

- Ingénieur logiciels.
- Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *Cycle PI et Licensing des logiciels* - p. 12.
- *Protéger et valoriser les créations logicielles* - p. 46.
- *Licences logicielles : compatibilité et politique PI* - p. 47.
- *Gérer la PI des logiciels : méthodologie et outils* - p. 47.

Contenu des enseignements

QU'EST-CE QU'UN LOGICIEL ? SPÉCIFICITÉS DU LOGICIEL

- Notions générales et glossaire technique indispensable
- Le langage du client, du développeur et de la machine
- La compilation : du code source au code objet

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE LOGICIELS ?

L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU LOGICIEL

- Les différents modes
- Les interactions
- Les dépendances

LA PRODUCTION DU LOGICIEL ET LES OUTILS ASSOCIÉS

- Notion de génie logiciel
- La forge logiciel
- Les différents modes d'exécution

ETUDE DE CAS PRATIQUE ARTICULATION ENTRE BREVET ET DROIT D'AUTEUR

- Droits d'auteur et l'application au logiciel
- Contrats et licences

BREVETABILITÉ DES LOGICIELS

- Brevet : définition, principes, procédures, coûts
- Exploitation des brevets de logiciels / exemples
- Comparaison des différentes politiques de brevetabilité (USPTO, OEB, INPI)
- Brevetabilité des logiciels aux Etats-Unis

LE CAS DE LA PROTECTION DES BASES DE DONNÉES

- Droit d'auteur ou droit sui generis
- Limites de la protection

QUEL TYPE DE PROTECTION POUR QUEL OBJECTIF ?

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



Du 13 au 15 avril 2021 à distance

DURÉE : 12 heures | PRIX : 1300 €

OBJECTIFS

- Comprendre l'incidence des pratiques de développement sur les problématiques de gestion de la PI dans les projets.
- Comprendre les licences open source.
- Identifier les différentes typologies de licence.
- Comprendre la notion de compatibilité entre licences.
- Disposer des méthodes pour réaliser des études de compatibilité de licences.

PUBLIC

Business developers, chargés de valorisation, chefs de projets ou ingénieurs de développement, « release managers », juristes, responsables qualité, marketing stratégique.

INTERVENANTS

- Juriste spécialisé.
- Spécialiste de l'industrie.
- Avocat.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les bases de la PI et du droit d'auteur.
- Ou avoir suivi *Logiciels : aspects techniques et modes de protection* - p. 46.

EN COMPLÉMENT

- *Cycle PI et Licensing des logiciels* - p. 12.
- *Gérer la PI des logiciels : méthodologie et outils* - p. 47.
- *Rédiger et négocier les contrats d'exploitation des logiciels* - p. 48.

Contenu des enseignements

LA POLITIQUE PI DES LOGICIELS

- Mise en place d'une politique de propriété intellectuelle
- Gestion des contributeurs et du contexte contractuel de développement logiciel
- Gestion des éléments extérieurs et autres droits applicables au logiciel
- Cas pratique

FOCUS OPEN SOURCE

- Les différents types de licence et chaînes de droits
- Cas des licences Creative Commons
- Les licences libres : quelles stratégies adopter (tout libre, mixe, double licence...) ?

LES LICENCES LOGICIELLES ET LEUR COMPATIBILITÉ

CARTE D'IDENTITÉ D'UNE LICENCE

- Identification de la licence : propriétaire ou libre

- Les exceptions à une licence
- Diversité de la terminologie dans les licences

LES DROITS ATTACHÉS À UNE LICENCE

- Le droit de dupliquer, d'assembler, de la modifier ou de l'adapter
- La décompilation
- Les différents niveaux d'échelle de ces droits

LES GRANDES FAMILLES DE LICENCES

- Présentation générale des différents types de licences
- Typologie des licences libres
- Présentation d'une grille d'analyse : exercice
- La jurisprudence

LA COMPATIBILITÉ ENTRE LICENCES

- Périmètre du code
- Présentation du raisonnement de l'analyse
- Analyse de compatibilité de licences : exercice

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les 19, 20 et 21 mai 2021 à distance

DURÉE : 12 heures | PRIX : 1300 €

OBJECTIFS

- Comprendre pourquoi et quand faire des analyses juridiques de logiciels.
- Connaître les principales étapes de préparation et d'exécution d'analyse.
- Maîtriser les outils de traçabilité et de code mining.
- Connaître des méthodes et des outils d'analyse juridique de logiciel et les appliquer.

PUBLIC

Business developers, chargés de valorisation, chefs de projets ou ingénieurs de développement, « release managers », juristes, responsables qualité, marketing stratégique.

INTERVENANTS

- Juriste.
- Ingénieur logiciels.
- Spécialiste de l'industrie.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les licences logicielles et les droits attachés.
- Ou avoir suivi *Licences logicielles : compatibilité et politique de PI* - p. 47.

EN COMPLÉMENT

- *Cycle PI et Licensing des logiciels* - p. 12.
- *Rédiger et négocier les contrats d'exploitation des logiciels* - p. 48.

Contenu des enseignements

POURQUOI ET QUAND FAIRE DES ANALYSES JURIDIQUES DE CODES ?

- Notion de liberté d'exploitation dans les systèmes à composants
- Evaluation de la liberté d'exploitation d'un logiciel
- Méthodologie dite « Qualipso »

LE STATUT JURIDIQUE DU LOGICIEL

- Définition proposée
- L'équipe-type
- Le choix du pluridisciplinaire
- Communication de la démarche

LA MÉTHODOLOGIE : LES ÉTAPES ET OUTILLAGE

- Étapes de préparation de l'analyse
- La détermination du statut juridique du logiciel
- Phase de correction

LES OUTILS DE TRAÇABILITÉ ET DE CODE MINING

- Pourquoi utiliser des outils ?
- Etat de l'art
- Présentation des outils

ETUDE DE CAS

Mise en pratique en groupe sur un 'Use Case' complet permettant de dérouler toute la méthodologie vue précédemment

DÉBRIEFING ET CONCLUSION

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

RÉDIGER ET NÉGOCIER LES CONTRATS D'EXPLOITATION



LA RÉDACTION DE BREVET D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

Les 9, 10 et 11 juin 2021 à distance

DURÉE : 12 heures | PRIX : 1300 €

OBJECTIFS

- Comprendre les différents schémas de licensing de logiciels issus de la recherche publique et du développement industriel.
- Identifier les points importants et clauses essentielles du contrat de transfert.
- Spécifier une term-sheet avant négociation du contrat.
- Organiser des séances de négociation efficaces et pertinentes.

PUBLIC

Business developers, chargés de valorisation, chefs de projets ou ingénieurs de développement, « release managers », juristes, responsables qualité, marketing stratégique.

INTERVENANTS

- Avocat.
- Spécialiste de l'industrie.

PRÉ-REQUIS

Avoir une pratique des contrats de transfert de logiciel.

EN COMPLÉMENT

- Cycle PI et Licensing des logiciels - p. 12.
- Licences logicielles : compatibilité et politique PI - p. 47.
- Gérer la PI des logiciels : méthodologie et outils - p. 47.

Contenu des enseignements

LES PRINCIPES DE BASE

- Introduction et rappels
- L'exploitation du logiciel.
- La question de la titularité

LES SCHÉMAS DE LICENSING

- Cadre général
- Dual licensing
- Open Core
- Diffusion en SAAS

LES SPÉCIFICITÉS ET CLAUSES ESSENTIELLES DU CONTRAT DE TRANSFERT

- Objet à licencier
- Domaine et modalités d'exploitation
- Territoire, Exclusivité
- Aspects financiers
- Sort des améliorations, maintenance, garanties
- Résiliation et fin de contrat

TÉMOIGNAGE D'UN PRATICIEN

- Utilisation de technologies tiers dans un logiciel
- Echanges de bonnes pratiques

LES SPÉCIFICITÉS DU CONTRAT DE TRANSFERT

- Droit des contrats
- Contraintes du droit d'auteur
- Question de l'accès et de diffusion du code source

PRÉPARER UNE NÉGOCIATION

- Les aptitudes à cultiver
- Travailler le contrat
- Evaluer le contexte de la négociation (enjeux et contraintes)

LES FACTEURS CLÉS POUR UNE NÉGOCIATION RÉUSSIE

ORGANISER MATÉRIELLEMENT UNE SÉANCE DE NÉGOCIATION

- Lieu, ambiance, durée
- Le 'cycle de négociation'
- Spécificités en anglais
- Éléments de stratégie

LA QUESTION DU PRIX

MISE EN SITUATION AUTOUR D'UN CAS PRATIQUE

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

Les 24 et 25 mars 2021 à distance

Les 19 et 20 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Comprendre les spécificités du brevet IA.
- Identifier les principaux risques dans la rédaction d'un brevet IA.
- Anticiper les objectifs lors de l'examen et son contournement.

PUBLIC

Responsables PI ou R&D, ingénieurs brevet, conseils en propriété industrielle.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser la rédaction des brevets
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 22.

EN COMPLÉMENT

- *Élaborer efficacement une demande de brevet* - p. 23.
- *Blockchain : enjeux PI et juridiques* - p. 49.

Contenu des enseignements

QU'EST-CE QUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) ?

- Définition / Evolution dans le temps
- Apprentissage automatisé – Machine Learning
- Apprentissage profond – Deep learning

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET BREVETABILITÉ

- En Europe – Méthodes mathématiques et inventions mises en œuvre par ordinateur – Les directives de l'OEB – La qualité d'inventeur (DABUS)
- Aux États-Unis – Test Alice/Mayo – Nouvelles Directives

LES SPÉCIFICITÉS

- Les compatibilités actuelles avec le régime des bases de données, du droit d'auteur, du régime des données
- Compatibilités et complémentarités avec les logiciels

RÉDACTION D'UNE DEMANDE DE BREVET LIÉE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- La suffisance de description
- L'élargissement et l'enrichissement de l'invention
- Conseils et éléments pratiques en vue de la rédaction
- Exemples de revendications

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

BIG DATA, BASES DE DONNÉES ET DONNÉES PERSONNELLES



Les 23 et 24 juin 2021 à distance
Les 12 et 13 octobre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Maîtriser les concepts de la protection des bases de données et des données personnelles.
- Comprendre l'open data.
- Connaître les spécificités contractuelles et les écueils à éviter.
- Appréhender les nouveaux risques juridiques liés au Cloud computing, Big Data et au RGPD.
- Acquérir une base de connaissance permettant de devenir le DPO (Délégué à la Protection des Données) de l'entreprise.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les bases de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases de la PI* - p. 14.

EN COMPLÉMENT

- *Protéger et valoriser les créations logicielles* - p. 46.
- *Logiciels : aspects techniques et modes de protection* - p. 46.

PUBLIC

Directeurs des systèmes d'information, directeurs marketing, chefs de projets informatiques et bases de données, directeurs juridiques, documentalistes, juristes, conseils.

Contenu des enseignements

LE BIG DATA

- Définition et enjeux du Big Data
- Risques du Big Data

BASE DE DONNÉES, QUEL RÉGIME DE PROTECTION ?

- La protection par le droit d'auteur
- La protection par le droit sui generis
- La protection par la concurrence déloyale/le parasitisme
- La protection « pénale »
- La protection par le contrat

LA PRÉSENTATION DE L'OPEN DATA (ENTRE CONTRIBUTION ET UTILISATION)

LES DONNÉES PERSONNELLES, QUEL RÉGIME DE PROTECTION ?

- Les concepts et principes clés
- La responsabilité des acteurs
- Le délégué à la protection des données (DPO)
- Les nouveaux droits
- La mise en conformité au RGPD : méthodologie
- Focus : l'étude d'impact (PIA), la durée de conservation (purge et archivage), les transferts de données hors UE, la sécurité des données et les violations de données

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

BLOCKCHAIN Enjeux PI et juridiques

Les 31 mars et 1^{er} avril 2021 à distance
Les 9 et 10 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Comprendre les fondamentaux technologiques de la blockchain.
- Appréhender la technologie blockchain au regard des problématiques PI et juridiques : quels usages, quels impacts ?
- Identifier les problématiques PI et juridiques posées par les cas d'usages de la blockchain en entreprise.
- Développer un smart contract.

PUBLIC

Directeurs juridiques, responsables PI, juristes, avocats ou toute personne d'entreprise intervenant dans l'écosystème de la blockchain.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de la PI.

EN COMPLÉMENT

Big Data, Bases de données et données personnelles - p. 49.

Contenu des enseignements

APPROCHE GÉNÉRALE

- Historique et définitions techniques
- Propriétés de la blockchain : désintermédiation, sécurité, traçabilité, autonomie

CADRE JURIDIQUE DE LA BLOCKCHAIN

- Statut juridique de la blockchain
- Applications au secteur bancaire (moyens de paiement, sécurité, lutte anti blanchiment)
- Inscriptions légales et réglementaires
- Smart contracts et l'exécution de contrat (exemple)

LA BLOCKCHAIN ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- Acquisition et transposition des droits de PI
- Assurance d'une date de création
- Limitations de monopole des droits
- Acquisition des droits (contrats de cession)
- Cas particuliers (salariés, logiciels, œuvres des agents publics, ...)

- Le contentieux de la contrefaçon

APPLICATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE SUR LA BLOCKCHAIN

- Domaine d'application dans la musique : paternité de l'auteur, exemples dans le secteur musical
- Principe d'horodatage :
 - Horodatage et licence des objets open source (smart contract)
 - Gestion des droits pour les sociétés de gestion

DIFFICULTÉS JURIDIQUES

- Question en droit de la PI : nature de la propriété de la blockchain
- Application dans le monde réel (smart contract, opposabilité, international)
 - Difficulté de reconnaissance des smart contract
 - Problématique concernant l'opposabilité des titres enregistrés
 - Étendue de la blockchain à l'international

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

BREVETS ET BIOTECHNOLOGIES

Développements récents et actualités

En partenariat avec l'INPI



Les 30 et 31 mars 2021 à distance
Les 4 et 5 novembre 2021 à distance

DURÉE : 6 heures | PRIX : 670 €

OBJECTIFS

- Mettre à jour les connaissances des pratiques de l'OEB dans le domaine de la brevetabilité des inventions biotechnologiques.
- Suivre les dispositions législatives et réglementaires dans ce domaine en France et à l'étranger.

PUBLIC

Responsables PI, spécialistes industriels, chargés de valorisation, conseils en propriété industrielle, avocats.

INTERVENANTS

Conseils en propriété industrielle spécialisés dans le secteur des biotechnologies.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux du droit des brevets.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 22.

EN COMPLÉMENT

Produits pharmaceutiques : optimisation des stratégies de protection - p. 50.

Contenu des enseignements

RAPPELS DES PRINCIPES DE LA BREVETABILITÉ DES INVENTIONS BIOTECHNOLOGIQUES

- Activité inventive / suffisance de description / application industrielle : quelles données doivent figurer dans la demande au moment du dépôt ?
- Dépôt de matière biologique
- Dépôt de séquences
- Types de revendications : application aux anticorps

COMPARAISON DES PRATIQUES ET DES JURISPRUDENCES DE L'OEB, DE L'USPTO ET DU JPO S'AGISSANT DES CRITÈRES DE BREVETABILITÉ

- Rappels protection des inventions biotechnologiques en Europe
- Brevetabilité des gènes et séquences
- Brevetabilité des cellules souches
- Brevetabilité des méthodes de traitement thérapeutique ou chirurgical, cas particulier des médicaments

- Brevetabilité des méthodes de diagnostic / médecine personnalisée
- Brevetabilité des protéines, notamment des anticorps thérapeutiques
- Brevetabilité des animaux et des plantes (cette partie peut être plus ou moins détaillée selon l'intérêt des participants)

LES LIMITES APPORTÉES EN FRANCE À L'EXERCICE DU DROIT EXCLUSIF ATTACHÉ AU BREVET

- Exceptions :
 - A titre expérimental
 - A titre réglementaire dans le cadre de l'obtention d'une AMM
 - Cas particuliers des gènes

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Optimisation des stratégies de protection

Les 26, 27 et 28 mai 2021 à distance
Les 1, 2 et 3 décembre 2021 à distance

DURÉE : 12 heures | PRIX : 1300 €

OBJECTIFS

- Déterminer les armes juridiques et réglementaires à disposition pour protéger un produit pharmaceutique (princeps ou générique).
- Comprendre les différentes pratiques et stratégies industrielles en matière de protection des médicaments.

PUBLIC

Responsables PI / Affaires réglementaires / R&D / Marketing, chefs des laboratoires pharmaceutiques, conseils en propriété industrielle, ingénieurs brevet, avocats, juristes.

INTERVENANTS

Conseils en propriété industrielle spécialisés dans le secteur pharmaceutique.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les enjeux et outils de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases de la PI* - p. 14.

EN COMPLÉMENT

Brevets et biotechnologies : développements récents et actualités - p. 50.

Contenu des enseignements

LA BREVETABILITÉ DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

- La brevetabilité des posologies en France et en Europe
- Les spécificités des biosimilaires et thérapies géniques
- La brevetabilité des cellules souches
- Produit directement obtenu par un procédé essentiellement biologique
- Évolution de la brevetabilité aux États-Unis

LES MARQUES

- Les marques pouvant valablement être déposées
- Utilisation de la marque du princeps par le générique

LA PROTECTION DES DONNÉES DE L'AMM

- La Directive 2004/27/CE et Règlement CE n°726/2004
- L'AMM globale

LES CCP

- Modalités
- Procédures d'obtention
- CCP et extension pédiatrique
- Décisions récentes nationales et de la CJUE

LES EXTENSIONS PÉDIATRIQUES

- Modalités
- Procédures d'obtention

LIMITATION VOLONTAIRE DES BREVETS

- Régime légal
- Stratégies de limitations des brevets de médicaments
- Jurisprudence récente

CONTREFAÇON ET SAISIE-CONTREFAÇON

- Régime légal
- Impacts dans l'industrie pharmaceutique
- Mesures provisoires
- Stratégies de défense/protection des entreprises du médicament
- Jurisprudence récente

Les documents pédagogiques sont transmis au format numérique



L'INPI ET L'IEEPI

Une offre de formation complémentaire



Partenaires historiques de la formation professionnelle continue en propriété intellectuelle, l'INPI et l'IEEPI ont décidé d'allier leurs compétences afin de proposer une offre de qualité, lisible et accessible pour répondre aux besoins de formation en PI de tous les acteurs de l'écosystème de l'innovation.

CONTACT

0 820 210 211 Service 0,10 € / min
+ prix appel

academie@inpi.fr

UNE OFFRE DE FORMATION COUVRANT DE MULTIPLES ASPECTS DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) a pour mission de former et de sensibiliser tous les acteurs économiques aux questions de propriété intellectuelle et développe une large gamme de formations spécialisées dans les **procédures de la PI**.

Au travers de son académie, son offre de formation s'adresse prioritairement aux **professionnels de la PI** (juristes, ingénieurs, assistants de cabinets de conseils en PI, chefs de services propriété industrielle, acteurs publics et privés du développement économique). L'INPI propose également des **MOOCs d'initiation** destinés principalement **aux étudiants et aux novices** en matière de propriété intellectuelle.

Basé à Strasbourg, l'Institut Européen Entreprise et Propriété Intellectuelle (IEEPI) a été créé à l'initiative du Ministère de l'Industrie et de l'INPI afin de développer la formation sur les **aspects économiques et stratégiques** de la propriété intellectuelle.

L'IEEPI propose sur l'ensemble du territoire des formations à destination de trois cibles : **les entreprises** et notamment **les PME, les organismes publics de recherche et les praticiens de la propriété industrielle** (conseils en propriété industrielle et avocats). L'IEEPI se caractérise par une offre de formation novatrice dans le domaine du management et de la valorisation de la propriété industrielle.

L'EXCELLENCE DES FORMATIONS AU CENTRE DES ENJEUX DES DEUX INSTITUTS :

- Un **haut niveau d'expertise des intervenants** est attendu : examinateurs brevets, marques, dessins et modèles, responsables de bases de données de l'INPI et également des avocats, conseils en PI et responsables PI de grandes entreprises allient leurs différentes compétences suivants les sujets abordés ;
- Une **pédagogie innovante** est privilégiée favorisant l'**interactivité** entre les stagiaires et les animateurs, ainsi que les **misés en situation**.

NOS FORMATEURS

**L'IEEPI FAIT APPEL À DES INTERVENANTS CONFIRMÉS.
LA LISTE CI-DESSOUS N'EST PAS EXHAUSTIVE.**

ENTREPRISES

BLUMENROEDER Vincent, Responsable de Veille Stratégique
CAMPION Sébastien, Ingénieur développement informatique
CHAOUAT Alfred, Vice-Président Licensing
DESCHAMPS-SBOUI Pascaline, Responsable juridique dans une SATT
DUBOIS Jessica, Legal Expert
FERNANDEZ Francis, Directeur d'un service brevets
FERRE Guillaume, Président d'une société de conseil en stratégie PI
FITZGIBBON Magali, Juriste PI spécialiste du domaine numérique
GENDRAUD Pierre, Expert judiciaire, ex- Directeur PI
GENET Gabrielle, Ingénieur Brevets & Marques dans une SATT
FONTAINE Céline, Juriste PI dans l'industrie
FOUBERT Frédéric, Juriste dans l'industrie
JACQUOT Guy, Président d'une société d'évaluation financière
LANET Philippe, Licensing Director
LAZRAC Younes, Licensing Business Development
LE BUHAN Corinne, IP manager, Suisse
LEGENDRE Jean-Yves, Manager Competitive IP Intelligence
MAVRE Cyril, Directeur associé d'une entreprise de conseil en PI
MAZUCOTELLI Anne, Senior Licensing & BD Manager
NIANG Fabirama, Expert PI et Licensing
PASQUIER Sophie, Principal Licensing Counsel
SANTACRUZ Hélène, Director Corporate Development
SIRAND Jean Baptiste, Senior Legal Counsel IP
SOURZAT Françoise, Responsable administrative brevets
ZURBACH Indiana, Juriste PI dans une SATT

UNIVERSITAIRES

BINCTIN Nicolas, Professeur à l'Université de Poitiers
CORBEL Pascal, Professeur à l'Université Paris Sud
GUITTARD Claude, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg
LLERENA Patrick, Professeur à l'Université de Strasbourg
PENIN Julien, Professeur à l'Université de Strasbourg
REBOUD Sophie, Directrice de Recherche de Burgundy School of Business
ROUSSEAU Guillaume, Maître de conférences à l'Université Paris Diderot
WARUSFEL Bertrand, Professeur à l'Université de Lille, Avocat

AVOCATS

AUBIN Emmanuel, Avocat fiscaliste
BALDASSARI Charlotte, Avocat
BENECH Frédéric, Avocat
BUSCAIL Jérôme, Avocat
CARREL Alexandra, Avocat (Paris et Genève)
DESROUSSEAU Grégoire, Avocat
DREYFUSS-BECHMANN Laurence, Avocat

FORTUNE Ambre, Avocat équipe Technologies PI Media
GOUGE Emmanuel, Avocat, Solicitor (England and Wales)
HAAS Marie-Emmanuelle, Avocat
KLEIN Aurélie, Avocat
LAMON Bernard, Avocat spécialiste en droit de l'informatique
LEHOUX Virginie, Avocat
MARTIN-TARDIVAT Benjamin, Avocat
NAPPEY Alexandre, Avocat spécialiste en nouvelles technologies
PASQUIER Céline, Avocat fiscaliste
ROBERT Franck, Avocat
ROQUEFEUIL Benoit, Avocat, Directeur pôle contentieux informatique
SONNIER-POQUILLON Marie, Avocat
SOULEZ Marie, Avocat - Directeur Département PI
WILHELM Terence, Avocat fiscaliste

CONSEILS EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BERTAUX Charles-Henri, Conseil en propriété industrielle
BETHENOD Marc, Conseil en propriété industrielle
BOUAN Louis-Paterne, Conseil en propriété industrielle
BREESE Pierre, Conseil en propriété industrielle
DEBUCHY Carole, Conseil en propriété industrielle
DERAMBURE Christian, Conseil en propriété industrielle
ENDERLIN Eric, Conseil en propriété industrielle
LE CACHEUX Samuel, Conseil en propriété industrielle
NGUYEN VAN YEN Christian, Conseil en propriété industrielle
NIEMANN Frédéric, Conseil en propriété industrielle
PANTALACCI Malaurie, Conseil en propriété industrielle
PECNARD Camille, Conseil en propriété industrielle
PORTAL Frédéric, Conseil en propriété industrielle
RADZIMSKI Eric, Conseil en propriété industrielle
ROBERT Mathias, Conseil en propriété industrielle
ROCABOY Nadine, Conseil en propriété industrielle
SAINT-MARC-ETIENNE Christophe, Conseil en propriété industrielle
TARRERE Blandine, Conseil en propriété industrielle
THEMOIN Soazig, Conseil en propriété industrielle
VIDAL Marion, Conseil en propriété industrielle
VIDON Patrice, Conseil en propriété industrielle

CONSULTANTS

BELLENGER Lionel, Conseil en Négociation
BILLET Romain, Expert en veille stratégique
KAISER Alain, Spécialiste en évaluation des actifs immatériels
De KERMADEC Yann, Conseil en Management de l'innovation
MARQUET Annick, Expert en cartographie, CFIB





SUR MESURE

Formation en entreprise

Toutes les formations de notre catalogue peuvent être organisées en intra,
en présentiel dans votre entreprise ou à distance.

Votre besoin de formation n'est pas présent dans notre catalogue ?
Nous personnalisons et créons des formations sur mesure **adaptées à vos problématiques.**



VOS AVANTAGES

- Choisissez la **date** de votre formation
- Possibilité de créer une formation **sur-mesure**, adaptée aux enjeux et besoins de votre entreprise
- Organisez la formation sur site en **présentiel** ou bien **à distance**
- Bénéficiez d'un contenu **pointu et adapté** grâce à un réseau de plus de 150 experts
- Accompagnez la **montée en compétence** des collaborateurs et introduisez de nouveaux outils
- **Réduisez vos frais** de formation et de déplacement (dès 3 ou 4 participants)

NOS RÉFÉRENCES

- **Entreprises** : Axa, Audemars Piguet, Banque de France, Castorama, Decathlon, Evergreen Garden Care, PGA Electronic, Rte, Safran, Sanofi, Suez, Schneider, Shisheido, Thalès, Total, Vinci
- **Centres de recherche** : ANR, BIOASTER, CEA, CNRS, EFS, IFREMER, INRA, Inria, Instituts Carnot, IRSTEA, ONERA
- **Cabinets de PI** : Cabinet Beau de Loménie, Cabinet EGY, Cabinet Plasseraud, Cabinet Santarelli
- **Valorisation universitaire** : Pulsalys, SATT Aquitaine Science Transfert, SATT Conectus, SATT Nord, SATT Sud-Est
- **Aides à l'innovation** : Agences régionales de l'innovation, BPI France, CCI, INPI, UIIMM

CONTACT

Contactez Aurélie Tamisier pour organiser **votre formation sur mesure** (sur devis) : 03 68 85 38 74 - atamisier@ieepi.org

CALENDRIER

1^{er} semestre 2021 : janvier à juillet

JANV.	26 et 27 janvier 2021	À DISTANCE	1.7	Brevets et publications : organiser et exploiter la veille	p. 17
	28 et 29 janvier 2021	À DISTANCE	2.13	Maîtriser les bases des marques et du design	p. 25
FÉVRIER	2 et 3 février 2021	À DISTANCE	3.1	Bonnes pratiques PI pour réussir les partenariats	p. 30
	3 au 5 février 2021	À DISTANCE	3.9	Licensing : préparer et réussir un transfert de technologie	p. 34
	3 au 5 février 2021	À DISTANCE	2.11	Gérer les procédures administratives brevets	p. 24
	4 et 5 février 2021	À DISTANCE	1.1	Maîtriser les bases de la Propriété Intellectuelle	p. 14
	9 et 10 février 2021	À DISTANCE	2.12	Loi Pacte : quels impacts pour vos brevets ?	p. 24
	11 et 12 février 2021	À DISTANCE	3.15	Maîtriser les contrats marques	p. 37
	16 février 2021	NEUCHÂTEL	1.3	Le référent PI dans l'entreprise : bonnes pratiques	p. 15
MARS	2 et 3 mars 2021	À DISTANCE	2.15	La Réforme du Paquet Marque	p. 26
	3 et 4 mars 2021	À DISTANCE	2.9	Liberté d'exploitation : techniques et stratégies	p. 23
	4 et 5 mars 2021	À DISTANCE	1.4	L'Arbre des moyens : un outil pour innover et préparer les brevets	p. 15
	9 et 10 mars 2021	À DISTANCE	3.2	Open-innovation et partenariats	p. 30
	9 et 10 mars 2021	À DISTANCE	2.22	Déposer des brevets et défendre ses droits aux USA	p. 29
	10 et 11 mars 2021	À DISTANCE	4.9	Fiscalité de la propriété industrielle	p. 43
	11 et 12 mars 2021	À DISTANCE	3.5	Contrats de recherche et développement public / privé	p. 32
	11 et 12 mars 2021	À DISTANCE	1.3	Le référent PI dans l'entreprise : bonnes pratiques	p. 15
	17 et 18 mars 2021	À DISTANCE	5.11	La PI dans le secteur public	>web
	17 au 19 mars 2021	À DISTANCE	5.2	Logiciels : Aspects techniques et modes de protection	p. 46
	18 et 19 mars 2021	À DISTANCE	4.11	Litige de PI : anticiper et se préparer	p. 44
	22 au 26 mars 2021	À DISTANCE	1.2	Fondamentaux de l'innovation et de la PI	p. 14
	23 et 24 mars 2021	À DISTANCE	2.21	Protéger sa PI en Chine	p. 29
	24 et 25 mars 2021	À DISTANCE	5.6	La rédaction de brevet d'Intelligence Artificielle (IA)	p. 48
	25 et 26+ mars 2021	À DISTANCE	3.17	Best practices of international licensing agreements	p. 38
	25 et 26 mars 2021	À DISTANCE	3.7	Techniques de négociation appliquées à la PI	p. 33
	30 et 31 mars 2021	À DISTANCE	5.9	Brevets et biotechnologies : développements récents et actualités	p. 50
	30 et 31 mars 2021	À DISTANCE	2.5	Maîtriser les bases du droit d'auteur	p. 21
	30 et 31 mars 2021	À DISTANCE	2.7	Maîtriser les brevets : bases	p. 22
AVRIL	31 mars et 1 ^{er} avril 2021	À DISTANCE	2.8	Maîtriser les brevets : approfondissement	p. 22
	31 mars et 1 ^{er} avril 2021	À DISTANCE	5.8	Blockchain : enjeux PI et juridiques	p. 49
	31 mars et 1 ^{er} avril 2021	À DISTANCE	3.4	Gérer la PI dans les copropriétés	p. 31
	1 et 2 avril 2021	À DISTANCE	4.2	Stratégie de PI : bonnes pratiques en entreprise	p. 39
	8 et 9 avril 2021	À DISTANCE	2.6	Modèles d'utilité - un petit brevet efficace	p. 21
	8 et 9 avril 2021	À DISTANCE	3.12	Maîtriser les contrats droits d'auteur, design et créations informatiques	p. 35
	13 au 15 avril 2021	À DISTANCE	5.3	Licences logicielles : comptabilité et politique PI	p. 47
	15 et 16 avril 2021	À DISTANCE	4.13	Contrefaçon de brevets : agir et réagir	p. 45
MAI	15 avril 2021	À DISTANCE	2.2	Actualités du droit des brevets	p. 19
	28 et 29 avril 2021	À DISTANCE	4.5	Audit PI et Due Diligence de portefeuilles	p. 41
	18 et 19 mai 2021	À DISTANCE	3.21	Analyser son portefeuille de brevets pour le valoriser	>web
	18 et 19 mai 2021	À DISTANCE	2.19	Intégrer les noms de domaine dans la stratégie de protection	p. 28
	19 au 20 mai 2021	À DISTANCE	5.4	Gérer la PI des logiciels : méthodologie et outils	p. 47
	19 au 21 mai 2021	À DISTANCE	3.6	Valoriser les technologies : les bonnes pratiques	p. 32
	25 mai au 4 juin 2021	À DISTANCE	1.5	Innovation et Management des connaissances	p. 16
	27 mai 2021	À DISTANCE	2.3	Actualités du droit des marques, dessins & modèles	p. 20
JUIN	26, 27 et 28 mai 2021	À DISTANCE	5.10	Produits pharmaceutiques : optimisation des stratégies de protection	p. 50
	2 au 4 juin 2021	À DISTANCE	1.6	Innover grâce aux brevets	p. 16
	3 juin 2021	À DISTANCE	2.1	Actualités du droit d'auteur et du numérique	p. 19
	3 et 4 juin 2021	À DISTANCE	1.1	Maîtriser les bases de la Propriété Intellectuelle	p. 14
	8 et 9 juin 2021	À DISTANCE	3.10	Term sheet et accords précontractuels	p. 34
	9 au 11 juin 2021	À DISTANCE	5.5	Rédiger et négocier les contrats d'exploitation des logiciels	p. 48
	9 au 11 juin 2021	À DISTANCE	4.1	Piloter la PI dans l'entreprise	p. 39
	9 et 10 juin 2021	À DISTANCE	1.9	Exploiter les informations PI pour la recherche brevet : bases	p. 18
	10 et 11 juin 2021	À DISTANCE	1.10	Exploiter les informations PI pour la recherche brevet : approfondissement	p. 18
	10 et 11 juin 2021	À DISTANCE	3.3	Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium	p. 31
	15 et 16 juin 2021	À DISTANCE	2.10	Élaborer efficacement une demande de brevet	p. 23
	15 et 16 juin 2021	À DISTANCE	2.16	Gérer un portefeuille de marques	p. 26
	16 au 18 juin 2021	À DISTANCE	4.7	Évaluation financière et fiscalité du TT	p. 41
	17 et 18 juin 2021	À DISTANCE	4.14	Concurrence déloyale, parasitisme et abus de position dominante	p. 45
	22 et 23 juin 2021	À DISTANCE	2.23	Maîtriser les dépenses brevets	>web
	22 juin au 2 juillet 2021	À DISTANCE	4.3	Stratégie de PI : organisation et gestion	p. 40
	22 et 23 juin 2021	À DISTANCE	3.13	Maîtriser les contrats brevets : bases	p. 36
	22 et 24 juin 2021	À DISTANCE	3.14	Maîtriser les contrats brevets : approfondissement	p. 36
	23 et 24 juin 2021	À DISTANCE	5.7	Big Data, Bases de données et données personnelles	p. 49
JUIL.	24 et 25 juin 2021	À DISTANCE	2.20	Brevet unitaire et brevet européen : approche stratégique	p. 28
	24 et 25 juin 2021	À DISTANCE	2.4	Protéger et vendre le non brevetable	p. 20
	29 et 30 juin 2021	À DISTANCE	2.18	Intégrer les dessins et modèles dans la stratégie de protection	p. 27
	29 et 30 juin 2021	À DISTANCE	5.1	Protéger et valoriser les créations logicielles	p. 46
	30 juin et 1 ^{er} juillet 2021	À DISTANCE	2.24	Protéger ses inventions à l'international	>web
	1 et 2 juillet 2021	À DISTANCE	2.17	Défendre ses marques sur internet et les réseaux sociaux	p. 27
	1 et 2 juillet 2021	À DISTANCE	1.8	La cartographie brevets : enjeux et outils	p. 17
	1 et 2 juillet 2021	PARIS	4.10	Certified Patent Valuation	p. 43
JUIL.	5 et 6 juillet 2021	PARIS	3.18	Enhanced negotiating strategies	p. 38
	8 juillet 2021	À DISTANCE	2.3	Actualités du droit des marques, dessins & modèles	p. 20



CALENDRIER

2nd semestre 2021 : septembre à décembre

SEPTEMBRE

26 août 2021
2 et 3 septembre 2021
7 et 8 septembre 2021
7 et 8 septembre 2021
8 et 9 septembre 2021
8 au 10 septembre 2021
15 et 16 septembre 2021
16 et 17 septembre 2021
16 et 17 septembre 2021
16 et 17 septembre 2021
20 et 21 septembre 2021
21 et 22 septembre 2021
21 et 22 septembre 2021
22 au 24 septembre 2021
23 et 24 septembre 2021
22 au 24 septembre 2021
28 et 29 septembre 2021
28 au 30 septembre 2021
28 et 29 septembre 2021
30 sept. et 1^{er} oct. 2021

NEUCHÂTEL
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
STRASBOURG
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE

3.2
2.25
1.1
1.7
4.17
3.9
3.21
1.4
2.12
3.4
2.5
3.1
2.13
3.11
3.2
3.16
3.20
2.11
4.2
3.5

Open-innovation et partenariats p. 30
Communication : droit d'auteur et droit à l'image > web
Maîtriser les bases de la Propriété Intellectuelle p. 14
Brevets et publications : organiser et exploiter la veille p. 17
Conjuguer politique PI et gestion du CIR > web
Licensing : préparer et réussir un transfert de technologie p. 34
Analyser son portefeuille de brevets pour le valoriser > web
L'Arbre des moyens : un outil pour innover et préparer les brevets p. 15
Loi Pacte : quels impacts pour vos brevets ? p. 24
Gérer la PI dans les copropriétés p. 31
Maîtriser les bases du droit d'auteur p. 21
Bonnes pratiques PI pour réussir les partenariats p. 30
Maîtriser les bases des marques et du design p. 25
Maîtriser les contrats de protection et de transfert p. 35
Open-innovation et partenariats p. 30
Maîtriser les contrats de TT p. 37
Confidentialité et risques juridiques > web
Gérer les procédures administratives brevets p. 24
Stratégie de PI : bonnes pratiques en entreprise p. 39
Contrats de recherche et développement public / privé p. 32

OCTOBRE

5 octobre 2021
5 et 6 octobre 2021
5 et 6 octobre 2021
5 au 7 octobre 2021
6 et 7 octobre 2021
6 et 7 octobre 2021
7 et 8 octobre 2021
7 et 8 octobre 2021
12 et 13 octobre 2021
12 et 13 octobre 2021
12 et 13 octobre 2021
13 au 15 octobre 2021
13 et 14 octobre 2021
14 et 15 octobre 2021
14 et 15 octobre 2021
14 et 15 octobre 2021
19 et 20 octobre 2021
19 et 20 octobre 2021
20 et 21 octobre 2021
20 et 21 octobre 2021
21 et 22 octobre 2021
21 et 22 octobre 2021
21 et 22 octobre 2021

NEUCHÂTEL
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
STRASBOURG
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
PARIS
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE

4.5
3.15
4.11
1.6
2.4
3.13
3.14
1.3
5.7
2.6
5.11
4.8
1.9
1.10
2.15
4.5
5.6
3.8
4.16
3.10
2.21
2.17
2.10

Audit PI et Due Diligence de portefeuilles p. 41
Maîtriser les contrats marques p. 37
Litige de PI : anticiper et se préparer p. 44
Innover grâce aux brevets p. 16
Protéger et vendre le non brevetable p. 20
Maîtriser les contrats brevets : bases p. 36
Maîtriser les contrats brevets : approfondissement p. 36
Le référent PI dans l'entreprise : bonnes pratiques p. 15
Big Data, Bases de données et données personnelles p. 49
Modèles d'utilité - un petit brevet efficace p. 21
La PI dans le secteur public > web
Audit économique et évaluation des droits de PI p. 42
Exploiter les informations PI pour la recherche brevet : bases p. 18
Exploiter les informations PI pour la recherche brevet : approfondissement p. 18
La Réforme du Paquet Marque p. 26
Audit PI et Due Diligence de portefeuilles p. 41
La rédaction de brevet d'Intelligence Artificielle (IA) p. 48
Négocier les contrats de TT avec succès p. 33
Evaluer la qualité des brevets > web
Term sheet et accords précontractuels p. 34
Protéger sa PI en Chine p. 29
Défendre ses marques sur internet et les réseaux sociaux p. 27
Élaborer efficacement une demande de brevet p. 23

NOVEMBRE

4 et 5 novembre 2021
4 et 5 novembre 2021
4 et 5 novembre 2021
4 et 5 novembre 2021
9 et 10 novembre 2021
9 et 10 novembre 2021
15 et 16 novembre 2021
16 et 17 novembre 2021
16 et 17 novembre 2021
16 et 17 novembre 2021
17 et 18 novembre 2021
17 au 19 novembre 2021
17 au 19 novembre 2021
18 et 19 novembre 2021
18 et 19 novembre 2021
23 et 24 novembre 2021
23 et 24 novembre 2021
24 et 25 novembre 2021
25 et 26 novembre 2021
25 et 26 novembre 2021
25 et 26 novembre 2021
30 nov. et 1^{er} déc. 2021

À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
STRASBOURG
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
PARIS
À DISTANCE

2.16
2.22
2.9
5.9
2.19
5.8
1.8
3.7
3.3
2.26
4.14
4.12
4.1
1.1
3.12
2.18
2.20
2.7
2.8
3.17
4.4
5.1

Gérer un portefeuille de marques p. 26
Déposer des brevets et défendre ses droits aux USA p. 29
Liberté d'exploitation : techniques et stratégies p. 15
Brevets et biotechnologies : développements récents et actualités p. 50
Intégrer les noms de domaine dans la stratégie de protection p. 28
Blockchain : enjeux PI et juridiques p. 49
La cartographie brevets : enjeux et outils p. 17
Techniques de négociation appliquées à la PI p. 33
Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium p. 31
Stratégies de PI dans les pays émergents > web
Concurrence déloyale, parasitisme et abus de position dominante p. 45
Litige de PI : stratégies judiciaires et aspects économiques p. 44
Piloter la PI dans l'entreprise p. 39
Maîtriser les bases de la Propriété Intellectuelle p. 14
Maîtriser les contrats droits d'auteur, design et créations informatiques p. 35
Intégrer les dessins et modèles dans la stratégie de protection p. 27
Brevet unitaire et brevet européen : approche stratégique p. 28
Maîtriser les brevets : bases p. 22
Maîtriser les brevets : approfondissement p. 22
Best practices of international licensing agreements p. 38
Gérer le suivi des TT en pratique p. 40
Protéger et valoriser les créations logicielles p. 46

DÉC.

1 et 2 décembre 2021
1 au 3 décembre 2021
1 au 3 décembre 2021
2 et 3 décembre 2021
7 et 8 décembre 2021

À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE
À DISTANCE

2.24
5.10
4.6
4.9
4.13

Protéger ses inventions à l'international > web
Produits pharmaceutiques : optimisation des stratégies de protection p. 50
Evaluation financière des droits de PI p. 41
Fiscalité de la propriété industrielle p. 43
Contrefaçon de brevets : agir et réagir p. 45

QUALITÉ

Pédagogie et Qualité

LA PÉDAGOGIE AU COEUR DE NOS FORMATIONS

Les 4 points clés de notre approche :

1. **Offre actualisée** : une veille permanente de l'actualité, ainsi que nos experts issus du monde de l'entreprise et de la recherche, nous permettent d'anticiper et de proposer des formations constamment renouvelées.
2. **Approche opérationnelle** : nos formations sont élaborées en étroite collaboration avec un réseau de professionnels de terrain. Les enseignements sont revus et améliorés en permanence et sont dispensés de façon pragmatique et interactive.
3. **Formateurs passionnés** : pour chaque thème traité, l'IEEPI fait intervenir les meilleurs spécialistes du moment sur des critères d'expertises techniques, de compétences pédagogiques et d'engagement.
4. **Environnement pédagogique optimal** : les participants bénéficient lors des formations de conditions pédagogiques adaptées : taille des groupes volontairement limitée, méthodes pédagogiques variées.



Datadock

UNE EXIGENCE DE QUALITÉ

- **Certifications et homologations** :
 - o L'IEEPI est un organisme de formation **certifié ISO 9001:2015** et **qualifié OPQF**, qui reconnaît le professionnalisme des organismes de formation.
 - o **Certification QUALIOPI** en cours : la marque de certification qualité des prestataires de formation permettant de bénéficier de fonds publics ou mutualisés.
 - o Les formations à dominante juridique bénéficient de l'**homologation du CNB** (Conseil National Des Barreaux).
 - o Les formations à destination des conseils en propriété industrielle (CPI) sont **agréées par la CNCPI** au titre de la formation continue des CPI.
 - o L'IEEPI est **référéncé sur Datadock** : chaque financeur peut inscrire l'IEEPI dans son catalogue de référence et faire bénéficier ainsi aux entreprises dont il a la gestion de la prise en charge de leurs formations.
- **Qualité des intervenants** : l'IEEPI fait intervenir plus de 150 experts dont l'expertise technique et la qualité pédagogique ont été validés et régulièrement contrôlés, en conformité avec notre procédure qualité.
- **Amélioration continue** : à l'issue de chaque session, une évaluation individuelle est effectuée. L'analyse de ces évaluations permet d'améliorer en permanence nos prestations afin de mieux vous satisfaire.



BULLETIN

Bulletin d'inscription (vaut bon de commande)

À compléter et retourner à : IEEPI, 7 rue de l'Écarlate 67082 Strasbourg Cedex
Tél : 03.68.85.38.74 - Email : ieepi@ieepi.org - Bulletin téléchargeable sur : www.ieepi.org

PARTICIPANT

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :
Société : Fonction :
Adresse :
Tél : Email :

RESPONSABLE FORMATION

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél : Email :

FACTURATION

> À remplir impérativement si la facture doit être libellée au nom d'un organisme collecteur ou d'une autre société

Nom de l'organisme collecteur ou autre société :
Adresse :
Personne à contacter : Tél : Email :

	Tarif normal	Tarif réduit ⁽¹⁾
☐ MASTER 2 SPII « STRATÉGIE DE LA PI & INNOVATION » <i>De mars à novembre 2021 (20 jours)</i>	8500 € ☐	7900 € ☐
☐ CYCLE TT « VALORISATION ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE » <i>19-21 mai, 16-18 juin, 22-24 septembre, 19-20 octobre et 25-26 novembre 2021 (10 jours)</i>	5100 € ☐	4800 € ☐
☐ CYCLE LOGICIELS « PI ET LICENSING DES LOGICIELS » <i>17-19 mars, 13-15 avril, 19-21 mai et 9-11 juin 2021 (8 jours)</i>	4300 € ☐	3990 € ☐
☐ FORMATIONS COURTES		
	1/2 journée (3h30)	410 € ☐
	1 jour (6h)	670 € ☐ 620 € ☐
	2 jours (12h)	1300 € ☐ 1200 € ☐
	3 jours	1850 € ☐ 1750 € ☐
	5 jours	2000 € ☐ 1895 € ☐
Lieu : Date : N° du stage :		
Titre :		

TOTAL NET (€) :

☐ Règlement à réception de la facture

⁽¹⁾ Tarif réduit applicable au titre de :

- ☐ PME (moins de 250 employés, non détenues à plus de 40% par un groupe)
☐ Université (hors EPST, EPIC et CHU)

Les CPI et avocats ne sont pas éligibles au tarif réduit.

Se référer à la page 59 « Informations Pratiques » pour les tarifs détaillés.

À :

Le :

Nom du signataire :

Les pauses et déjeuner sont compris (hors « Fondamentaux de l'innovation et de la PI, p. 14 » et formations à distance). Afin de favoriser les échanges entre participants, intervenants et organisateurs, le déjeuner est pris en commun.

Cachet et signature : le signataire a pris connaissance des conditions générales et les accepte.

CONDITIONS

Conditions générales

MODALITÉS PRATIQUES

Les lieu et horaires du stage sont précisés sur votre convocation. En principe, les formations présentiels se déroulent de 9h00 à 17h30, soit 7h par jour (6h de formation et 1h de pause). Les formations à distance se déroulent selon des horaires adaptés précisés au moment de l'inscription.

L'IEEPI se réserve la possibilité de remplacer les intervenants cités et d'apporter les modifications utiles au programme. En cas de besoin, des sessions peuvent être ajoutées ou déplacées.

Le stagiaire reçoit une attestation de formation dans les jours suivant la fin de la session.

ANNULATION

Toute annulation doit être confirmée par écrit.

Les frais d'annulation sont les suivants :

- Plus de 14 jours calendaires avant le début de la formation : 100€ de frais administratifs seront facturés.
- Entre 14 jours calendaires et 3 jours calendaires avant le début de la formation : 50% des frais de formation seront facturés.
- Moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation : les frais d'inscription seront facturés en totalité.

Cependant un remplacement par un collègue peut être effectué sous conditions (nous contacter).

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, l'IEEPI se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation au plus tard une semaine avant la date prévue.

DROIT APPLICABLE

En cas de différend entre les parties sur l'exécution de cette convention, une procédure de règlement à l'amiable sera mise en œuvre.

En cas de litige, les juridictions dont dépend le siège de l'IEEPI seront seules compétentes pour connaître du litige.

DONNÉES PERSONNELLES

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), l'IEEPI s'engage à respecter vos données personnelles.

Vos données ne sont ni traitées, ni commercialisées, ni partagées à des tiers. Vos données sont utilisées pour le traitement administratif d'inscription à nos formations, la réalisation de la prestation de formation et l'envoi de courriers postaux ou électroniques de professionnel à professionnel.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent : nous contacter.

INSCRIPTION

Toute inscription doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin situé au recto, dûment rempli et signé.

L'IEEPI est un organisme de formation enregistré sous le numéro 42 67 03528 67. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Chaque inscription fait l'objet d'une confirmation écrite puis d'une convention de formation adressées au responsable de l'inscription. Un exemplaire signé de cette convention doit impérativement être retourné à l'IEEPI avant le début de la formation.

Environ 15 jours avant le début de la session, une convocation est adressée au participant mentionnant intitulé, date et lieu de formation.

A l'issue de chaque stage, une attestation de présence est adressée au responsable de l'inscription.

TARIFS

Tous nos tarifs indiqués sont nets. L'IEEPI n'est pas assujéti à la TVA. Tout stage ou cycle commencé est dû en totalité. De plus, le nombre de places par formation étant limité, nous vous conseillons vivement de ne pas attendre pour vous inscrire.

En présentiel, les frais de pause et de restauration sont compris (hors Semaine des fondamentaux du Master SPII).

Un tarif réduit est applicable, sous conditions, aux PME (moins de 250 employés) et aux Universités (hors EPST, EPIC et CHU).

Les CPI et avocats ainsi que leurs collaborateurs ne sont pas éligibles au tarif réduit. Nous contacter pour toute précision.

PAIEMENT

Le règlement du prix de formation est à effectuer à l'inscription, comptant, sans escompte, à l'ordre de l'IEEPI. Tout paiement intervenant postérieurement à ces conditions générales de vente et aux dates d'échéances figurant sur nos factures entrainera de plein droit mise en compte d'intérêts de retard au taux BCE + 10pts, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de 40 €, conformément à l'article L.441-6 du Code de Commerce.

En cas de paiement effectué par un OPCO, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'OPCO dont vous dépendez, avant le début de la formation. Vous devez nous l'indiquer au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention qui nous est retourné signée. En cas de défaut de paiement ou de prise en charge partielle de votre OPCO, les frais de formation impayés vous seront directement facturés. Si l'accord de prise en charge de votre OPCO ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation vous sera facturée.

Tant que les frais d'inscription n'auront pas été acquittés dans les conditions définies ci-dessus, l'IEEPI se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le bénéficiaire.

SIRET : 483 041 117 00019 | Organisme de formation enregistré sous le n° 42 67 03528 67. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.





INFORMATIONS

Informations pratiques



L'IEEPI est situé au Cardo Strasbourg.

Le Cardo (anciennement PAPS-PCPI) est un bâtiment de l'Université de Strasbourg (Unistra), situé au sein de l'enceinte de l'hôpital civil.

Il abrite des composantes dans les domaines de l'administration publique et de la propriété intellectuelle, dont l'IEEPI.

Pour tout renseignement

IEEPI 7, rue de l'Écarlate 67802 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 68 85 38 74 | ieepi@ieepi.org

Vous pouvez consulter toute l'offre de formation de l'IEEPI et vous inscrire en ligne sur : www.ieepi.org.

Tarif normal : Tarif réduit ⁽¹⁾ :

Tarifs du Master 2 SPII ⁽²⁾

• 20 jours	8500 € net	7900 € net
------------	------------	------------

Tarifs du Cycle TT

• 10 jours	5100 € net	4800 € net
------------	------------	------------

Tarifs du Cycle Logiciels

• 8 jours	4300 € net	3990 € net
-----------	------------	------------

Tarifs des Formations courtes

• 1/2 journée (3h30)		410 € net
• 1 jour (6h)	670 € net	620 € net
• 2 jours (12h)	1300 € net	1200 € net
• 3 jours	1850 € net	1750 € net
• 5 jours	2000 € net	1895 € net

Les prix incluent la documentation pédagogique au format électronique. En présentiel, les frais de restauration sont compris sauf pour la formation « Fondamentaux de l'innovation et de la PI » (page 14).

⁽¹⁾ Le tarif réduit est applicable aux PME (moins de 250 employés, non détenues à plus de 40% par un groupe) et aux Universités (hors EPST, EPIC et CHU). Les CPI et avocats ne sont pas éligibles au tarif réduit.

⁽²⁾ L'inscription au Master 2 SPII inclut l'encadrement du mémoire et les droits universitaires.

Mode de paiement

- Par virement sur le compte de l'IEEPI :
FR76 1470 7500 2070 2180 4422 351 CCBPFRPPMTZ
en indiquant le nom du participant et le numéro de facture.

Hébergement

Réservations recommandées le plus tôt possible.
Nous contacter pour obtenir des coordonnées d'hôtels.
Les réservations sont à faire par le stagiaire.

Lieu & horaires

Ils sont précisés sur votre convocation. En présentiel, les horaires de formation sont en général : 9h - 17h30.

Supports de cours

Dans le cadre de notre politique environnementale, les documents pédagogiques sont transmis aux participants au format numérique.

www.ieepi.org



SCANNEZ - MOI

IEEPI

INSTITUT **E**UROPÉEN **E**NTREPRISE
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

7, rue de l'Écarlate - 67082 Strasbourg Cedex

Tél : 03.68.85.38.74

www.ieepi.org | ieepi@ieepi.org

